Montréal mercredi 23 juin 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 241 104 pages 6 cahiers Ensoleillé, Max. 24 Min. 13 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



EURO 2004
L'ITALIE DÉJÀ ÉLIMINÉE!
SPORTS, PAGES 8 ET 9
CHRISTIAN VIERI



LP2
C'EST LA FÊTE !

DEMAIN, FÊTE NATIONALE, *LA PRESSE* NE PARAÎT PAS. À VENDREDI.

VERS UN RAZ-DE-MARÉE BLOQUISTE LE 28 JUIN

SONDAGE
CROP- *LA PRESSE -TORONTO STAR*

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS

Bloc	50%
PLC	26%
PCC	13%
NPD	6%

Les résultats complets du sondage
PAGES **A2** ET **A3**



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

S'il faut en croire le plus récent sondage CROP, le leader bloquiste Gilles Duceppe s'apprête à connaître un véritable couronnement lundi soir prochain au Québec. Selon l'institut de sondage, le Bloc pourrait même obtenir un meilleur score qu'en 1993, alors que le nouveau parti formé par Lucien Bouchard avait recueilli 49 % des suffrages exprimés.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C'est à un véritable raz-de-marée bloquiste qu'on devrait assister lundi au Québec. Gilles Duceppe est en voie de rééditer l'exploit de Lucien Bouchard, qui avait arraché les deux tiers des circonscriptions en 1993.

C'est ce que laisse prévoir le plus récent sondage CROP réalisé pour *La Presse* et le *Toronto Star*. L'enquête réalisée auprès de 606 répondants, est précise à quatre points près. Réalisé sur cinq jours, du 16 au 21 juin — un taux de réponse de 40 % —, le sondage intègre des événements comme le débat télévisé des chefs et les déboires tout récents de la campagne conservatrice sur la pornographie infantile et la disparition du bilinguisme à Air Canada.

Si des élections avaient eu lieu cette semaine, le Bloc québécois aurait obtenu 50 % des suffrages contre 26 % aux libéraux, 13 % aux conservateurs et 6 % aux néo-démocrates, selon CROP, après répartition proportionnelle des 14 % d'indécis.

Pour le Bloc, il s'agit d'une hausse de six points par rapport à la précédente enquête, du 3 au 9 juin. Inversement, le Parti libéral chute de six points. Les conservateurs et les néo-démocrates perdent respectivement 1 et 2 points.

« On peut prédire un couronnement pour M. Duceppe lundi prochain », affirme Claude Gauthier, vice-président de CROP, pour qui le Bloc pourrait même surpasser sa performance de 1993. Avec 49 % des suffrages exprimés, le nouveau parti formé par Lucien Bouchard avait, à sa première participation, obtenu 53 sièges sur 75 au Québec. Le résultat de lundi sera encore plus impressionnant pour peu que le taux de participation tienne la route. En 1993, le vote fédéraliste, plus important, était divisé entre conservateurs et libéraux, observe-t-il.

›Voir **RAZ-DE-MARÉE** en A2

SERVICES OFFERTS DANS LES CHSLD

«Un échec de société», conclut Couillard

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Le bilan des visites dans les CHSLD, demandé par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, révèle des failles sérieuses dans la qualité des services aux personnes âgées et en perte d'autonomie.

M. Couillard parle d'un « échec de société » et de « négligence ». Il a aussitôt annoncé des investissements de 36 millions pour améliorer la situation. L'enquête, dont les résultats ont été dévoilés hier, faisait suite aux actions prises par le gouvernement à la suite des révélations de *La Presse* l'automne dernier entourant le traitement des usagers à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, de Montréal.

Les inspecteurs, qui ont visité 47 centres et rencontré 6000 personnes dans les derniers mois, ont rapporté plusieurs situations inacceptables en plus d'avoir entendu des remarques aussi désolantes que celle-ci : « Faites dans votre couche, ce n'est pas l'heure pour aller à la toilette. »

« Les horaires des employés ne tiennent pas compte des besoins des gens », déplore d'ailleurs Dominique Demers, porte-parole du Conseil pour la protection des malades, un organisme qui a pris part aux visites exigées par le ministre Couillard en décembre dernier.

›Voir **ÉCHEC** en A6

Le linge sale des Molson

SOPHIE COUSINEAU

Il s'est produit quelque chose d'incroyable, hier, à la vénérable brasserie de la rue Notre- Dame Est, où se tenait l'assemblée des actionnaires de Molson. Pour la première fois depuis que l'entreprise s'est inscrite en Bourse, en 1945, un membre de la famille Molson a pris le micro pour critiquer un autre Molson, en l'occurrence le président du conseil, Eric Molson.

« Je suis un peu nerveux de me trouver ici devant vous, aussi je vous demanderais d'être indulgents envers moi », a dit William (Bill) Molson d'entrée. Il s'agit du frère d'Ian Molson, l'ancien vice-président du conseil, 49 ans, qui délaisse l'entreprise, faute d'avoir réussi à succéder à Eric Molson, 66 ans.

« La contribution d'Ian Molson a été bonne pour l'entreprise, bonne pour les actionnaires, a poursuivi Bill Molson. Compte tenu de tout cela, pourquoi vous êtes-vous opposé à ce qu'il vous succède ? »

›Voir **MOLSON** en A12

Irak: l'otage sud-coréen décapité

MARC THIBODEAU

Répétant le funeste rituel qui avait mené à la mort des Américains Nicholas Berg et Paul Marshall Johnson, un groupe islamiste lié à Al-Qaeda a décapité hier en Irak l'otage sud-coréen Kim Sun-Il.

Le corps de l'interprète de 33 ans, enlevé la semaine dernière près de Falloujah, a été retrouvé par l'armée américaine, deux jours après que ses ravisseurs eurent menacé de l'exécuter si la Corée du Sud ne revenait pas sur sa décision d'envoyer un contingent additionnel de 3000 hommes dans le pays.

« Voici ce que vos mains ont fait. Votre armée n'est pas venue ici pour le bien des Irakiens, mais pour celui de l'Amérique damnée », a déclaré un islamiste masqué dans une bande vidéo transmise à la chaîne Al-Jazira pour confirmer sa mort.

Lundi, le gouvernement sud-coréen avait indiqué qu'il ne céderait pas aux menaces du groupe responsable de l'enlèvement, Tawhid wal jihad, malgré les supplications de l'otage et de sa famille.

En dépit de l'émoi causé par cet assassinat, le gouvernement de Séoul a répété hier qu'il irait de l'avant avec le déploiement prévu de troupes en août. Les quelque 60 ressortissants civils actuellement en Irak seront cependant retirés « pour empêcher des incidents similaires », a noté le ministère sud-coréen des Affaires étrangères.

Il s'agit du troisième otage civil assassiné en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003 et le deuxième à être décapité après Nicholas Berg, tué en mai dernier. L'ingénieur Paul Marshall Johnson a subi le même sort en Arabie Saoudite la fin de semaine dernière après avoir été enlevé par une cellule locale d'Al-Qaeda.

›Voir **OTAGE** en A9

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« ... »
- Jean Lapierre

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 17
Bandes dessinées	ACTUEL 4
Bridge	AFFAIRES 18
Carrières	AFFAIRES 6 et 7
Décès	AFFAIRES 18 et 19
Feuilleton	ACTUEL 4
Forum	A 26 et 27
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 16
Mots croisés	ACTUEL 4 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 4
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 22 et 23
Vacances/voyage	ACTUEL 5 à 7

Météo
Généralement ensoleillé, maximum **24**, minimum **13**, plus de détails en page SPORTS **16**

6 21924 98765 1

AUJOURD'HUI

Les usines d'eau sont vulnérables
Les usines de production d'eau potable de la métropole sont vulnérables en cas de catastrophe, estime le vérificateur général de la Ville de Montréal.
PAGE **A13**

Selon Charest, Montréal a gagné
Comme l'ensemble du Québec, Montréal sort gagnante de l'exercice référendaire de dimanche dernier, a soutenu hier le premier ministre Jean Charest.
PAGE **A22**

Hollinger vend le groupe Telegraph
Hollinger International a conclu une entente avec les milliardaires britanniques David et Frederick Barclay concernant la vente de Telegraph Group pour la somme de 1,3 milliard de dollars.
LA PRESSE AFFAIRES PAGE**2**

ALLONGEZ VOS PLAISIRS ESTIVAUX
Solariums PANOVISION
License R.B.Q # 1983-2179-28
Conçu et fabriqué par Solariums Zytco Ltée
3235710A
À PARTIR DE $ 3899
Livraison immédiate sur modèles en inventaire
Financement à taux avantageux
Deux salles de montre pour mieux vous servir
Estimation à domicile sans frais
1-800-335-2575 www.zytco.com
* Basé sur un modèle 10'X14' . Non cumulatif à d'autres promotions
BON D'ACHAT $ 1000 SUR OPTIONS ET INSTALLATION * jusqu'au 30 juin
SAINT-LAURENT
4940, Chemin Bois-Franc, Saint-Laurent, Qc. H4S 1A7
RIVE-SUD
848, Pl. Trans-Canada, Longueuil, Qc, J4G 2M1
514-335-6222 800-338-2575
HEURES D'OUVERTURE
Lund. - Vend. 10h00 à 17h00
Sam. 10h00 à 15h00

ÉLECTIONS 2004



PHOTO REUTERS

Les idées diffusées par le Parti conservateur au sujet de l'absence d'opposition de Paul Martin face à la pornographie infantile et relativement au bilinguisme à Air Canada n'ont rien fait pour rehausser l'image de Stephen Harper auprès des Québécois.

Les tories font peur

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Près de 40 % des Québécois disent craindre l'élection d'un gouvernement conservateur dirigé par Stephen Harper, une éventualité qui devient en même temps de plus en plus plausible, selon eux.

C'est ce que révèle le dernier sondage CROP réalisé pour *La Presse* et le *Toronto Star*, qui observe que 38 % des Québécois disent « craindre » l'élection de M. Harper — une préoccupation qui rejoint 59 % des supporters du NPD, 52 % des libéraux et 40 % des bloquistes.

Selon Claude Gauthier, de CROP, ce niveau d'appréhension n'est pas négligeable et résulte probablement des dérapages de la campagne Harper au cours des derniers jours. Les tories ont laissé entendre que le premier ministre Martin ne s'opposait pas à la pornographie infantile, on les a aussi accusés de vouloir abolir le bilinguisme à Air Canada et même de vouloir pactiser avec l'Albertain Ralph Klein pour faire entrer le privé dans les soins de santé.

À l'inverse, 52 % des gens ne s'inquiètent pas de l'arrivée des conservateurs, et une personne sur 10 n'a pas d'opinion.

Cette crainte à l'endroit des tories frappe surtout les femmes, et, curieusement, les hauts salariés.

En revanche, de plus en plus de gens prédisent désormais l'élection des conservateurs — qui rejoignent les libéraux dans les prédictions. Ainsi, 37 % des gens prédisent une victoire libérale, soit 14 points de moins qu'au début juin. Et 34 % des répondants estiment que les conservateurs l'emporteront, soit 9 points de plus qu'il y a trois semaines.

Selon Claude Gauthier, le chiffre important est ailleurs : 24 % des gens disent ne pas pouvoir prédire l'issue du scrutin. Les augures sont confondus aussi quant à la force du prochain mandat : 65 % prédisent un gouvernement minoritaire, neuf points de moins que trois semaines plus tôt.

Le vote bloquiste est le plus ferme avec 72 % des gens qui soutiennent qu'ils ne changeront pas de camp, contre 63 % des libéraux et 61 % des conservateurs. En revanche, 71 % des néo-démocrates disent que leur vote pourrait changer.

Les électeurs bloquistes et libéraux étaient décidés avant le début de la campagne. Ainsi, 63 % des bloquistes et 71 % des libéraux disent que leur choix était fait avant que Paul Martin n'aille aux urnes. Mais 53 % des conservateurs étaient déjà décidés et seulement 26 % des néo-démocrates, des partisans qui seraient susceptibles de changer de camp selon les rebondissements des derniers jours de la campagne, croit Claude Gauthier.

Une seule donnée est susceptible de réjouir Paul Martin : il est toujours vu comme celui qui est le plus à même de devenir premier ministre : 28 % des gens lui font confiance pour cette responsabilité contre 19 % à Stephen Harper, qui monte de cinq points alors que M. Martin piétine. Quand on demande qui défendra le mieux les intérêts du Québec, Gilles Duceppe domine avec 54 % d'appuis — 62 % des francophones —, contre 19 % à M. Martin et 6 % à Stephen Harper.

L'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Martin est on ne peut plus tenace : 26 % des gens sont satisfaits d'Ottawa contre 68 % de mécontents. Les « très insatisfaits » sont huit fois plus nombreux que les « très satisfaits ».

Finalement, les Québécois sont largement favorables à une relève de la garde à Ottawa. Ainsi 60 % des gens appuient un « changement de gouvernement au Canada », contre 28 % qui s'y opposent. Le gouvernement Martin obtient ses meilleurs score chez les allophones, soit 50 % d'appuis, et chez les Montréalais — une personne sur trois estimant qu'il faut « continuer avec le gouvernement Martin ».

Vers un raz-de-marée bloquiste le 28 juin

RAZ-DE-MARÉE
suite de la page A1

Et, pour la première fois depuis des années, l'option souverainiste a atteint 50 % des intentions de vote. Exactement la moitié des Québécois auraient voté OUI à la question du référendum de 1995 sur la souveraineté assortie d'un partenariat politique et économique, si une telle consultation avait eu lieu cette semaine. En mars, après le scandale des commandites, l'option souverainiste avait retrouvé ses 49 % du dernier référendum. Pour Claude Gauthier, la faveur souverainiste peut s'expliquer par la popularité du Bloc au moment ou les gens n'ont pas concrètement à se prononcer sur la question nationale.

Fait à signaler, 23 % des partisans du Bloc auraient voté NON à un référendum sur la souveraineté. Inversement, 22 % de ceux qui appuient les libéraux et 29 % de ceux qui appuient les conservateurs auraient voté OUI à la souveraineté.

Duceppe partout

L'avance du Bloc est encore plus nette quand on observe des groupes particuliers. Il atteint 57 % des intentions de vote chez les francophones après répartition des 14 % de discrets. Les libéraux font moins de 20 % dans ce groupe, ce qui n'augure rien de bon pour les candidats de Paul Martin en dehors de la grande région de Montréal, indique M. Gauthier. Autre indice de la domination du parti de Gilles Duceppe, le Bloc a désormais le haut du pavé dans toutes les tranches d'âge, même chez les gens de plus de 55 ans, la chasse gardée habituelle du PLC.

Gilles Duceppe sort grand gagnant sous bien des aspects de cette campagne, qui suscite l'intérêt désormais de 51 % des répondants, 8 points de plus qu'il y a trois semaines.

Pas moins de 42 % des gens estiment qu'il est le chef qui a fait la meilleure campagne, comparativement à 24 % au début de juin. Paul Martin a fait meilleure figure, selon 15 % des électeurs, 2 points de mieux qu'au début du mois. Stephen Harper perd beaucoup de plumes, 12 % lui accordent encore la palme de la meilleure campagne, deux fois moins qu'il y a un mois.

Comme le CROP réalisé dans les minutes suivant le débat télévisé du 14 juin, celui-ci nous apprend que Gilles Duceppe a dominé l'échange : 56 % des gens pensent qu'il a été « le plus convaincant », un point de moins que le 14 juin. La prestation de Paul Martin n'a pas survécu au temps : 10 % des gens le retiennent désormais comme le meilleur débatteur, deux fois moins que le soir du débat (21 %).

SCRUTIN PAR ANTICIPATION

60 % plus de votants qu'en 2000

PRESSE CANADIENNE

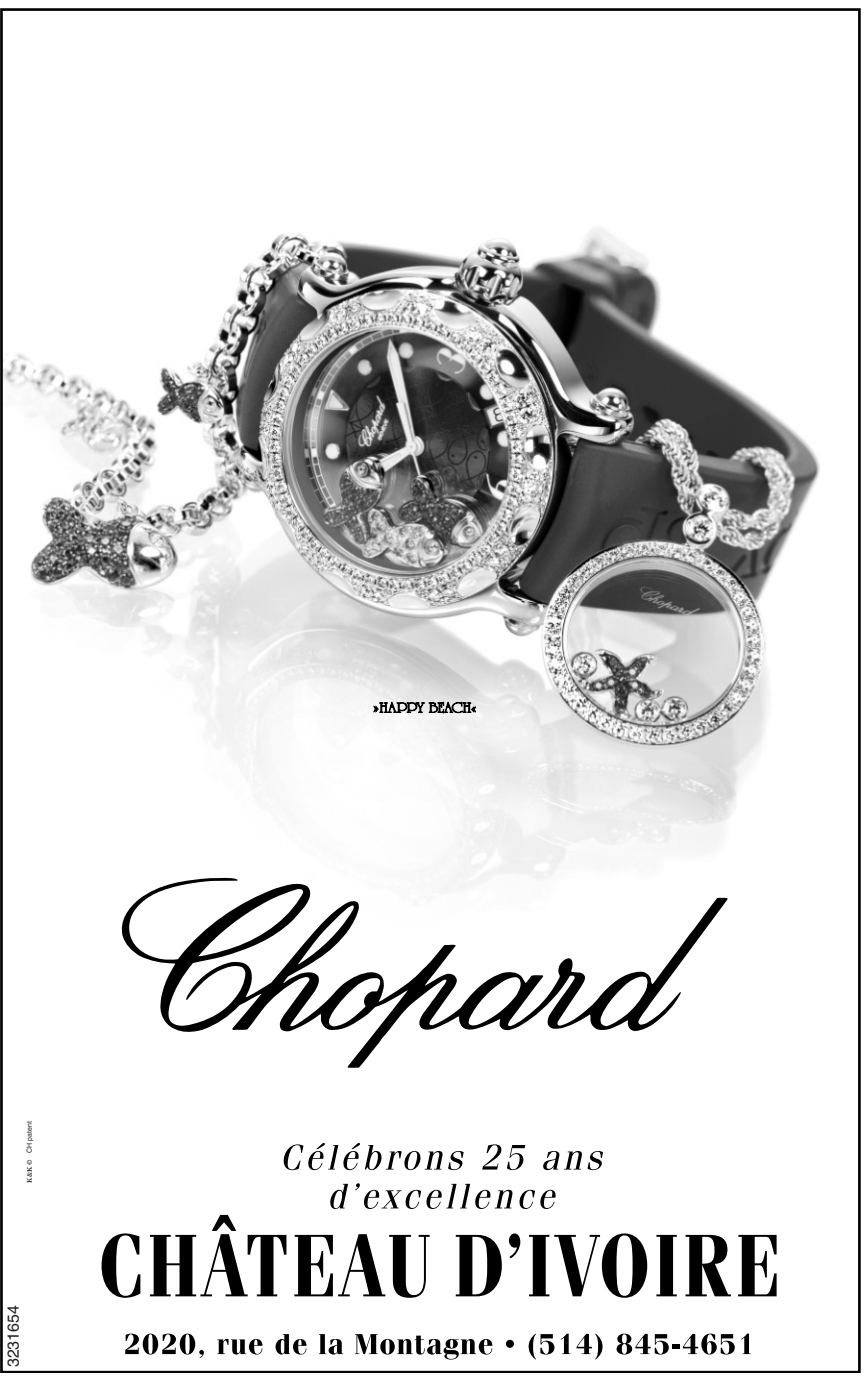
OTTAWA – Si le vote par anticipation peut servir d'indicateur, la participation au scrutin du 28 juin devrait être passablement plus élevée cette année qu'au cours du dernier scrutin fédéral, en 2000.

Élections Canada a en effet rapporté hier que 1,244 million de personnes se sont prévalues de leur droit de voter par anticipation vendredi, samedi et lundi derniers — ce qui représente une importante hausse de 60 % par rapport aux quelque 775 000 citoyens ayant voté par anticipation en 2000.

Quelque 12,9 millions de personnes avaient rempli leur devoir de citoyen au scrutin fédéral de 2000, pour un taux de participation de seulement 61,2 % des électeurs inscrits, soit le taux de participation le plus bas depuis la Confédération, en 1867.

Le scrutin de 2000, qui avait reconduit le chef libéral Jean Chrétien au pouvoir, était le troisième consécutif avec une participation populaire sous la barre des 70 %, ce qui représente la norme de nos jours.

Cette tendance avait amené les observateurs de la scène politique à dire que bien des citoyens se désintéressaient de la politique.





ÉLECTIONS 2004

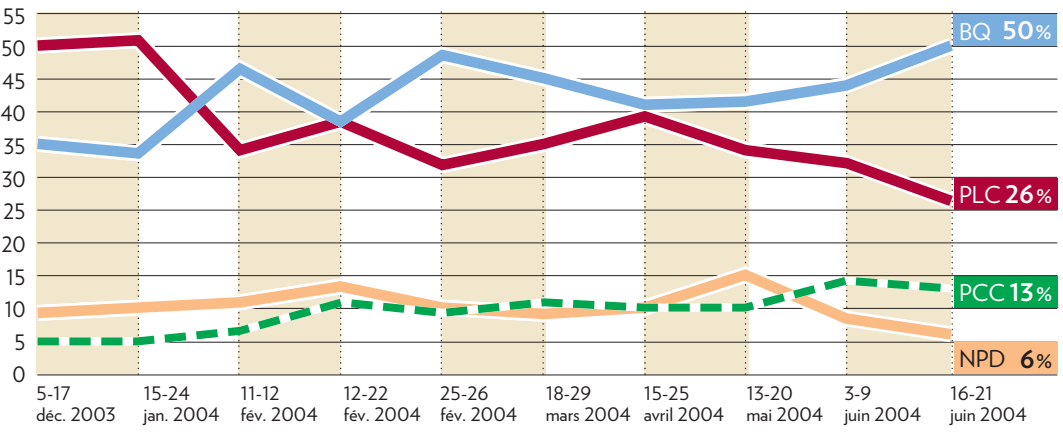
SONDAGE CROP – *LA PRESSE* – *TORONTO STAR*

LE QUÉBEC AU BLOC

Intentions de vote des Québécois au fédéral

Après répartition proportionnelle

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour lequel des partis suivants voteriez-vous... (noms des partis lus en rotation : PCC, BQ, PLC, NPD)



	PLC	BQ	PCC	NPD
Élections 27 novembre 2000	**44%**	**40%**	**6%**	**2%**
Élections 2 juin 1997	**37%**	**38%**	**22%**	**2%**
Élections 25 octobre 1993	**33%**	**49%**	**14%**	**1%**

À quel chef fait-on le plus confiance...

... POUR DIRIGER LE CANADA

	16-21 juin	3-9 juin	13-20 mai	15-25 avril	18-29 mars
Paul Martin	**28%**	**28%**	**38%**	**41%**	**38%**
Stephen Harper	**19%**	**14%**	**12%**	**10%**	**10%**
Jack Layton	**9%**	**8%**	**11%**	**8%**	**6%**
Gilles Duceppe*	**4%**	**6%**	**1%**	**3%**	**2%**
Aucun	**25%**	**27%**	**21%**	**19%**	**19%**
Sans opinion	**15%**	**18%**	**17%**	**19%**	**22%**

* Le nom de Gilles Duceppe n'était pas dans la liste lue «pour diriger le Canada», mais certains répondants l'ont mentionné spontanément

... POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC

	16-21 juin	3-9 juin	13-20 mai	15-25 avril	18-29 mars
Paul Martin	**19%**	**22%**	**23%**	**27%**	**26%**
Stephen Harper	**6%**	**4%**	**3%**	**4%**	**5%**
Jack Layton	**3%**	**1%**	**3%**	**3%**	**2%**
Gilles Duceppe	**54%**	**46%**	**47%**	**38%**	**40%**
Aucun	**8%**	**11%**	**10%**	**10%**	**9%**
Sans opinion	**11%**	**15%**	**13%**	**17%**	**18%**

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Canada

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Canada?

	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
16-21 juin 2004	**26%**	**68%**	**6%**
3-9 juin 2004	**25%**	**71%**	**4%**
13-20 mai 2004	**32%**	**65%**	**3%**

MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 606 entrevues téléphoniques réalisées du 16 au 21 juin 2004. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=606) est précis à quatre points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

La campagne des chefs

Jusqu'à présent, lequel des leaders politiques suivants a fait la meilleure campagne ?

	16-21 juin	3-9 juin
Gilles Duceppe	**42%**	**24%**
Paul Martin	**15%**	**13%**
Stephen Harper	**12%**	**24%**
Jack Layton	**2%**	**4%**
Aucun / tous également	**13%**	**13%**
Sans opinion	**17%**	**22%**

Fermeté des intentions de vote

Diriez-vous que votre décision de voter pour «nom du parti» est définitive ou qu'elle pourrait changer d'ici les élections ?

	Définitif	Peut changer	NSP
TOTAL QUÉBEC	**64%**	**35%**	**1%**

Moment de prise de décision

Avez-vous décidé d'appuyer ce parti avant le début de la campagne, pendant la présente campagne électorale ou après le débat des chefs à la télévision?

	Avant la campagne	Pendant la campagne	Après le débat	NSP
TOTAL QUÉBEC	**61%**	**25%**	**11%**	**3%**

Perception du parti gagnant

En mettant de côté vos propres références, quel parti croyez-vous va remporter les élections fédérales et donc former le prochain gouvernement à Ottawa ?

	PCC	PLC	NPD	BQ	NSP
TOTAL QUÉBEC	**34%**	**37%**	**1%**	**4%**	**24%**

Craint-on un gouvernement Harper?

Craignez-vous l'élection d'un gouvernement conservateur dirigé par Stephen Harper ?

	Oui	Non	NSP
TOTAL QUÉBEC	**38%**	**52%**	**10%**

Le chef le plus convaincant

Selon vous, lequel des quatre chefs a été le plus convaincant ?

	16-21 juin	14 juin[1]
Gilles Duceppe	**56%**	**57%**
Stephen Harper	**10%**	**8%**
Jack Layton	**4%**	**6%**
Paul Martin	**10%**	**21%**
Tous également	**4%**	**1%**
Aucun	**13%**	**5%**
Sans opinion	**4%**	**2%**

[1] Sondage CROP – *LaPresse* – *The Toronto Star*, **après le débat**.

Remontée libérale ailleurs au Canada

ANDRÉ DUCHESNE

Les sondages des derniers jours indiquent une remontée des libéraux dans l'ensemble du pays. Cette tendance s'est encore confirmée hier avec la publication d'un sondage Ipsos-Reid donnant aux troupes de Paul Martin six points d'avance sur les conservateurs.

Réalisé pour le compte du *Globe and Mail* et de CTV, ce sondage indique que les libéraux obtiennent 34 % des intentions de votes, contre 28 % pour les conservateurs de Stephen Harper. Dans un autre sondage Ipsos publié trois jours plus tôt, les libéraux obtenaient 29 % des voix et les conservateurs 32 %.

Mais c'est en Ontario, province clé en raison de ses 106 sièges, que les résultats sont les plus surprenants. Ici, les libéraux auraient remonté de huit points sur le précédent sondage, grimpant à 42 % des intentions de vote alors que les conservateurs récoltent 30 %, une chute de huit points.

Toujours hier, CPAC, la chaîne de télévision politique du Canada, a publié un sondage montrant que les libéraux sont en avance, 34 % contre 31 %, sur les conservateurs dans l'ensemble du pays.

CPAC réalise des sondages les jours de semaine. Au début de la semaine dernière, les données indiquaient une légère avance des conservateurs soit 34-33 (lundi 14 juin), 33-32 (mardi 15 juin), 34-32 (mercredi 16 juin). Le jeudi 17, les deux partis étaient à égalité 32-32. Le vendredi 18, les libéraux avaient repris l'avance 34-29 alors que lundi (21 juin), libéraux et conservateurs étaient à égalité à 32 % partout.

Intentions de vote au fédéral

	PLC	PCC	NPD	BQ
Ipsos-Reid **22 juin(a)**	**34%**	**28%**	**16%**	**13%(b)**
CPAC **22 juin**	**34%**	**31%**	**21%**	**10%**
CPAC **21 juin**	**33%**	**33%**	**18%**	**12%**
EKOS **19 juin**	**29%**	**31,4%**	**20,5%**	**14,2%**
Ipsos-Reid **19 juin**	**29%**	**32%**	**16%**	**12%**
CPAC **18 juin**	**34%**	**29%**	**22%**	**10%**
CPAC **17 juin**	**32%**	**32%**	**21%**	**12%**

NOTES

(a) Les dates indiquées sont celles de la publication des sondages.

(b) Le pourcentage des votes allant au Bloc est calculé sur l'ensemble du pays.

L'échec



VINCENT MARISSAL

VANCOUVER — Ailleurs au pays, surtout en Ontario, les nouvelles sont plutôt encourageantes pour Paul Martin, mais au Québec, un seul mot résume la campagne électorale libérale : échec.

Le scandale des commandites, bien sûr, a donné un rude coup au nouveau chef libéral en février, mais il n'aura pas été en mesure de renverser la vapeur malgré quatre mois d'efforts. Les stratèges libéraux au Québec ont échoué à imposer le statut « premier ministrable » de leur chef et n'ont pas non plus réussi à diaboliser le nouveau chef conservateur, Stephen Harper. Les publicités négatives n'ont rien changé à leur déconfiture, pas plus que la stratégie « voter-pour-le-Bloc-c'est-voter-pour-Harper ».

S'il rêve toujours de conserver le pouvoir, Paul Martin ne pourra compter sur le Québec, ce pourquoi il concentre ses jours-ci ses énergies à convaincre les électeurs de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des Maritimes qu'un vote pour le NPD favorise les conservateurs.

En suivant la caravane libérale cette semaine de Saint-Jean (T.N.) à Vancouver, on n'avait pas besoin d'un nouveau sondage pour comprendre que l'entourage de Paul Martin a jeté l'éponge au Québec. Le sondage CROP-*La Presse* de ce matin vient seulement confirmer ce qui était déjà évident.

Les libéraux en arrachent tellement au Québec que même des vedettes comme Jean Lapierre, dans Outremont, ou Lisa Frulla, dans Jeanne-Le Ber (anciennement Verdun-Saint-Henri-Saint-Paul-Pointe-Saint-Charles), doivent redoubler d'efforts malgré les majorités de 7645 et de 8929 voix obtenues pas leur prédécesseur en 2000.

Voilà deux cas représentatifs des problèmes des libéraux au Québec. Jean Lapierre, candidat vedette et lieutenant de Paul Martin, a connu une campagne difficile, au point où certains de ses collègues candidats ont refusé de l'inviter dans leur circonscription ou se sont plaints publiquement de sa performance.

Quant à Lisa Frulla, elle compte de nouveaux adversaires, y compris l'ancien député libéral de sa circonscription et sénateur (nommé par Jean Chrétien), Raymond Lavigne, qui a viré sa veste et appuie le candidat conservateur. Chez les libéraux, on chuchote même que le sénateur Lavigne raconte qu'il sera nommé ministre par Stephen Harper si ce dernier prend le pouvoir sans député au Québec. Les vieilles rancunes entre les clans Chrétien et Martin couvent toujours et, chose certaine, le feu va reprendre au lendemain de la débâcle libérale au Québec.

Depuis 30 jours, Paul Martin a abattu toutes ses cartes sur la table électorale, mais il continue encore ces jours-ci de perdre des plumes au Québec. Les gaffes de Stephen Harper n'y ont rien fait : les Québécois sont encore plus nombreux à aller vers le Bloc québécois. Pour les libéraux, regarder les sondages au Québec, c'est comme gager sur la longévité d'un bonhomme de neige sur une terrasse par 30 degrés. Tous les « indicateurs positifs » ont fondu.

D'abord, Gilles Duceppe écrase Paul Martin dans la catégorie « À quel chef politique faites-vous le plus confiance pour défendre les intérêts du Québec » (54 % à 19 %). L'argument « Paul Martin homme d'État » a disparu. Quant à l'argument « Paul Martin le Québécois », ses concitoyens n'y ont jamais cru et la mauvaise qualité de son français n'a fait qu'empirer les choses.

Puis, 60 % des Québécois (67 % des francophones !) sont favorables à un changement de gouvernement. L'argument « Bon bilan du gouvernement libéral » s'est donc aussi évaporé. L'argument « Harper ne peut gagner » fond aussi, puisque 34 % des Québécois pensent qu'il remportera la mise lundi. C'est seulement trois points de moins que ceux qui prédisent une victoire libérale, une différence inférieure à la marge d'erreur du sondage. Et voilà pour l'argument « Attention, cet homme est dangereux » servi par les libéraux durant le dernier mois.

Quant à l'argument de mi-campagne « Un vote pour le Bloc, c'est un vote pour les conservateurs », il n'a rien rapporté qui vaille aux libéraux. Les Québécois, visiblement, votent en toute connaissance de cause, puisque 65 % d'entre eux pensent que le prochain gouvernement fédéral sera minoritaire.

Ne reste donc plus qu'un argument aux libéraux au Québec : « Un vote pour le Bloc, c'est un vote pour la souveraineté. » Retour à 1993. Pas exactement le scénario auquel rêvait Paul Martin. Mais cet argument est destiné aux fédéralistes qui, fâchés contre les libéraux, seraient tentés de voter Bloc québécois ou Parti conservateur ou NPD. Mais le vote du Bloc est ferme, il n'y a donc pas grand-chose à aller récupérer de ce côté.

Le parti de Paul Martin, qui, selon les sondages de l'automne dernier, devait mordre à pleine bouchée dans le vote du Bloc québécois, en est donc réduit aujourd'hui à grappiller dans les miettes du PC et du NPD pour espérer sauver les meubles.

C'est donc dire que les trois partis fédéralistes ont échoué au Québec. Ils pourront bien sûr trouver toutes sortes d'excuses, mais ils devraient surtout se poser des questions sur leur propre relation avec le Québec. Même en additionnant les intentions de vote des libéraux, des conservateurs et du NPD, cela ne suffit pas à surpasser le score du Bloc (45 % contre 50 %). Et mauvaise nouvelle pour les libéraux (une autre), la journée du vote tombe quatre jours après la Saint-Jean-Baptiste, un puissant catalyseur nationaliste dont comptent bien se servir les bloquistes. Et ce n'est pas l'appel de Stéphane Dion, l'un des politiciens fédéralistes les moins populaires chez les nationalistes québécois, qui pourrait améliorer les choses pour Paul Martin.

L'argument « Attention ! Référendum droit devant » pèse peu au Québec quand 50 % des électeurs affirment qu'ils voteraient Oui à un référendum. Le Bloc ayant eu la sagesse de laisser Jacques Parizeau à ses raisins, Paul Martin en était réduit à dire hier : « Faites attention, Gilles Duceppe et Bernard Landry vont interpréter le résultat de l'élection comme un pas vers la souveraineté. »

Lundi soir, devant des militants à Thunder Bay (nord-ouest de l'Ontario), Paul Martin a appelé ses troupes à la victoire le « 28 octobre ». Lapsus révélateur. Ces jours-ci, Paul Martin doit en effet se mordre les doigts de ne pas avoir attendu l'automne pour déclencher les élections.

Pour joindre Vincent Marissal :
vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

La fin des classes 1,1 million d'enfants prennent la route des vacances



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

C'est le début des grandes vacances pour 1,1 million d'enfants d'âge scolaire au Québec. Hier, les élèves de l'école Laurier, de Montréal, dont Tristan Landès-Tremblay, Médéric Labrie-Corvec et Étienne Lebuis, ont soufflé des bulles de savon pour souligner la fin des classes. « Les bulles symbolisent la liberté, la légèreté et la beauté des vacances », a dit Michèle Lavergne, directrice de l'école Laurier. Bon été à tous !

Clause d'exclusion : les jeunes enseignants réclament 100 millions

MARIE ALLARD

Les 28 000 jeunes enseignants victimes d'une clause salariale discriminatoire entre 1997 et 2000 demandent 100 millions au gouvernement du Québec pour régler leur litige à l'amiable.

« Plus on laisse traîner la question devant les tribunaux, plus ça va coûter cher, a fait valoir hier Normand Morin, président de l'Association de défense des jeunes enseignants du Québec (ADJEQ). Le gouvernement devrait profiter des négociations en cours (en vue de renouveler la convention collective des enseignants) pour régler notre dossier. »

Dans un jugement rendu le 11 juin, la Cour suprême a statué que le Tribunal des droits de la personne possédait les compétences nécessaires pour entendre la cause des jeunes professeurs victimes d'une clause « orphelin ». En 1997, le gouvernement avait bloqué l'avancement des échelons salariaux des enseignants pendant un an, en vue de réduire de 6 % sa masse salariale. Cette mesure, prise en accord avec l'ex-Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ devenue la CSQ), a mené à une longue bataille judiciaire.

Les jeunes enseignants estiment que le gouvernement a économisé 66 millions en trois ans grâce à cette clause. En prenant en compte les intérêts cumulés, chacun d'entre eux réclame 5000 $ en dédommagements. « Nous avons envoyé une lettre au premier ministre Jean Charest pour lui demander une rencontre à ce sujet », a indiqué M. Morin.

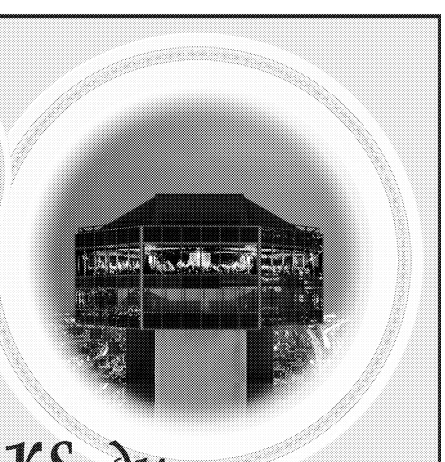
Selon Luc Grenier, directeur des affaires juridiques au Conseil du Trésor, l'affaire suit son cours. « Je ne suis pas au courant de la démarche entreprise par les enseignants auprès de M. Charest, a-t-il indiqué à *La Presse*. Ce que je peux vous dire, c'est que nous voyons à préparer notre défense devant le Tribunal des droits de la personne. »

Contre le déménagement de l'école Anne-Hébert

Un groupe de 26 parents a déposé en Cour supérieure, lundi, une demande d'injonction interlocutoire annulant le déménagement de l'école Anne-Hébert, actuellement située rue Somerled, à Montréal. Cette école, qui offre un enseignement intensif de l'anglais et de l'éducation physique aux élèves de 5e et 6e année, doit être transférée dans l'immeuble Rosedale dès la prochaine rentrée. Anne-Hébert suscite la controverse depuis son ouverture, en 2000. La Commission scolaire de Montréal, qui s'est déjà fait ordonner trois fois par un tribunal de refaire les consultations sur le sort de l'école, n'émettra pas de commentaires avant la décision du juge. La date de l'audience doit être fixée ce matin, au palais de justice de Montréal.

Marie Allard

TOUR DE VILLE
RESTAURANT PANORAMIQUE
Le restaurant panoramique tournant de Montréal



Les Saveurs du terroir québécois

Buffet thématique du 15 juin au 28 août 2004

De l'Estrie à l'Île d'Orléans, de Portneuf à la Gaspésie, nous avons glané pour vous des ingrédients et produits inspirés du terroir québécois. Venez découvrir ce buffet estival regorgeant de fraîcheur et de saveurs.

42,95 $*

Restaurant situé au 30e étage de l'hôtel.
Exclusivement non-fumeurs.
* Taxes et service en sus. Enfants de 6 à 12 ans à demi-prix.

Ne manquez pas notre prochain buffet thématique
La Californie
du 31 août au 13 novembre 2004
BRUNCH DU DIMANCHE
10 h 30 à 15 h 00 • 29,95 $*

DELTA
CENTRE-VILLE
777, rue University, Montréal
Réservations (514) 879-4777
3236336A



.com le plus beau jour de leur vie

Profitez de nos tarifs réduits pour voyager en Amérique du Nord.

Air Canada est le chef de file des bas tarifs aller simple pour toutes les grandes villes canadiennes et américaines.

Tarifs spéciaux Web Tango, aller simple de **Montréal** à partir de :

49 $ MONCTON
69 $ HALIFAX
89 $ CALGARY EDMONTON
89 $ VANCOUVER
89 $ WINNIPEG

Bas tarifs Web Tango de tous les jours, aller simple de **Montréal** à partir de :

113 $ CHICAGO
122 $ MIAMI/ORLANDO TAMPA
137 $ PHILADELPHIE
146 $ DALLAS/FORT WORTH
155 $ SAN FRANCISCO LOS ANGELES/LAS VEGAS

D'autres tarifs avantageux aussi offerts tout l'été !

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan[MD] supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher

3237782A

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 24 juin 2004. Les voyages peuvent être effectués à partir du 1er juillet 2004 et doivent prendre fin au plus tard le 7 juillet 2004. Achat à l'avance est requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6 $, ne sont pas inclus. **Destinations américaines :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12 $, ne sont pas inclus. **Destinations canadiennes et américaines :** les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz[MC]) ou de ZIP[MC]. [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. [MC]Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. [MC]ZIP est une marque de commerce de Zip Air inc.

Des prêts et bourses qui se font attendre

15 000 étudiants attendent toujours leur aide financière pour la session d'été

MARIE ALLARD

Les deux tiers des 27 000 étudiants qui ont demandé de l'aide financière pour la session d'été n'ont toujours pas reçu leur prêt ou leur bourse, plus de sept semaines après le début des cours. « Nous avons implanté un nouveau système informatique assez costaud, qui est parti plus lentement que prévu », a expliqué hier à *La Presse* Bernard Frenette, responsable des communications à l'Aide financière aux études du ministère de l'Éducation (MEQ).

Seuls 12 000 étudiants ont reçu leur prêt ou leur bourse en bonne et due forme. D'autres — environ 9000 étudiants — ont touché depuis le début juin une aide provisoire, mesure exceptionnelle prise par le MEQ pour pallier les besoins urgents. « Il s'agit d'une aide financière sans précédent d'environ 2000 $ pour les étudiants sans enfant et de 3000 $ pour ceux qui en ont », a indiqué Jean-Marc Létourneau, responsable du bureau d'aide financière de l'Université de Montréal. Les derniers (6000 étudiants) sont toujours en attente d'une réponse, bien qu'ils aient pu faire appel aux fonds de dépannage des universités.

Ces retards causent bien des inquiétudes. « Nous sommes dans une situation insupportable nous obligeant à contracter des dettes à droite et à gauche pour pouvoir joindre les deux bouts, témoigne un étudiant, marié et père d'un bébé, dans un courrier électronique envoyé à *La Presse*. Nous étudions dans un état d'esprit très défavorable. Et dire que nous avons rempli nos formulaires le jour même où il était possible de le faire ! »



PHOTO ARMAND TROTTIER, LAPRESSE ©

Les salles de cours des universités, comme celle-ci à l'Université de Montréal, sont fréquentées par les étudiants depuis déjà plus de sept semaines pour la session d'été.

« Dès que nous avons ouvert notre nouveau système, le 5 avril dernier, nous avons constaté plusieurs erreurs, a reconnu M. Frenette. Nous pensions les régler rapidement, mais quand nous avons vu que nous n'arrivions pas à prendre notre rythme de croisière avant la mi-mai, ça nous a inquiétés. C'est à ce moment que nous avons décidé de donner de l'aide provisoire. »

Depuis, la situation s'améliore, selon le bureau de l'aide financière. Lundi dernier, 24 nouveaux employés ont commencé à traiter les demandes, sans compter les huit ou neuf autres qui s'étaient ajoutés au personnel régulier à la mi-mai.

« Il y a encore énormément de retard, mais nous ne voulons pas blâmer l'aide financière, a souligné Marc-André Hainse, responsable des services financiers aux étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). À terme, les changements effectués au système d'aide financière vont constituer une amélioration. Et en attendant, nous collaborons au maximum avec les étudiants pour trouver des solutions. »

À l'Université de Montréal, où 10 % des bénéficiaires de l'aide financière ont au moins un enfant à charge, des ententes ont notamment été prises pour retarder le paiement des droits de scolarité.

La Fédération étudiante universitaire (FEUQ) déplore la situation, qui pénalise ses membres. « Nous sommes surpris d'apprendre que ces délais sont dus à des problèmes de logiciel, a dit Pier-André Bouchard, président de la FEUQ. Nous pensons plutôt que c'est en lien avec la coupe de 100 millions faite dans les bourses ce printemps. »

La session d'automne — où plus de 90 000 étudiants font des demandes de prêts ou de bourses — s'annonce difficile, bien que le bureau d'Aide financière ait mis sur pied un comité chargé de surveiller la situation. « Nous sommes préoccupés, a dit M. Létourneau. S'il faut encore une fois donner de l'aide provisoire, nous espérons que ce soit dès le début de l'année. »

La villégiature à seulement 30 minutes de Québec

LE GRAND VALLON Mont-Sainte-Anne



Le Grand Vallon, une des plus belles expériences de golf au Québec. Vous vous sentirez traité en véritable « VIP ». Rien n'est ménagé, le valet golf, la voiturette électrique, les aires de pratiques et les balles d'entraînement sont toujours incluses avec le droit de jeux.

Le forfait comprend:
- 2 nuits d'hébergement,
- 2 rondes de golf au Grand Vallon.

À partir de
★★★ 99 $ ★★★★ 124 $
Par personne, par jour en occupation double.
Séjour de 2 nuits minimum, certaines conditions s'appliquent.

FAMClub vacances
EXCLUSIF
Avec l'équipe de « Dynamiques Animateurs » qui propose une grille d'activités aux enfants de 4 à 17 ans. Le Fam Club une formule animée pour des vacances inoubliables ! **www.famclub.net**

3236613

1 888 827-3434 • www.legrandvallon.com

LIQUIDATION
FIN D'INVENTAIRE
MEUBLES DE JARDIN EN TECK
FLEURS EN POT ET ANNUELLES
PIERRE SCULTÉE

5 jours seulement
OUVERT LE 24 JUIN



QUALITÉ GARANTIE
PRIX IMBATTABLES
QUANTITÉ LIMITÉE

IMPORTATION – AUCUN INTERMÉDIAIRE
Table carrée pliante pour deux personnes 259 $ – Banc washington 599 $
Différents modèles de table et chaises pour 6,8,10 personnes à prix de liquidation

LES SERRES SYLVAIN CLÉROUX
1570, rue Principale, Ste-Dorothée, Laval
(450) 627-2471
Autoroute 15 ou 13, sortie 440 ouest, prenez avenue des bois, 2e feux de circulation tournez à gauche sur Principale

MERCREDI 23
8 H À 18 H
JEUDI 24 ET VENDREDI 25
8 H À 21 H
SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27
9 H À 17 H

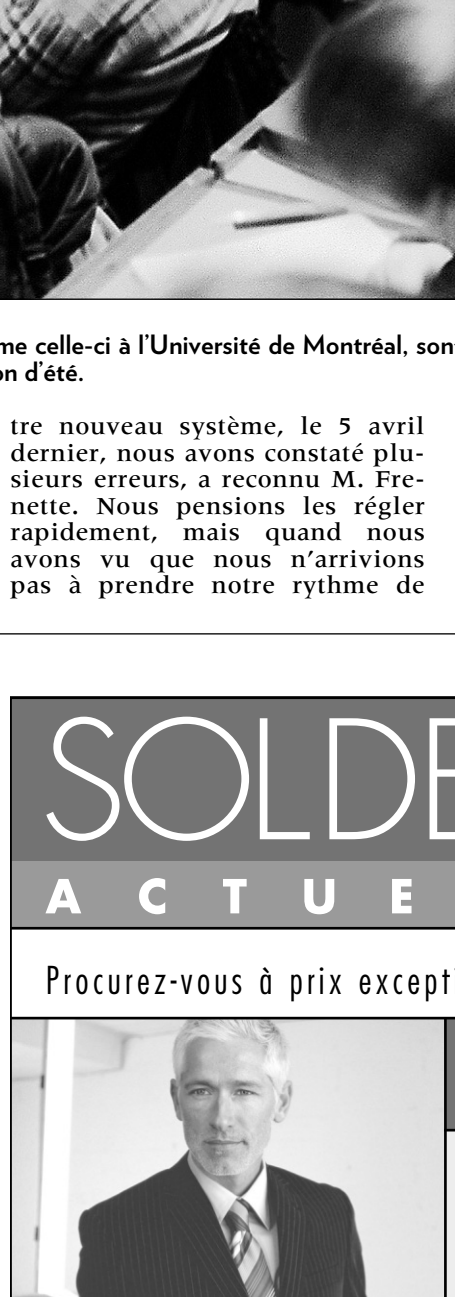
LIVRAISON DISPONIBLE

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE UNIQUE!

3238300A

SOLDES ACTUELS

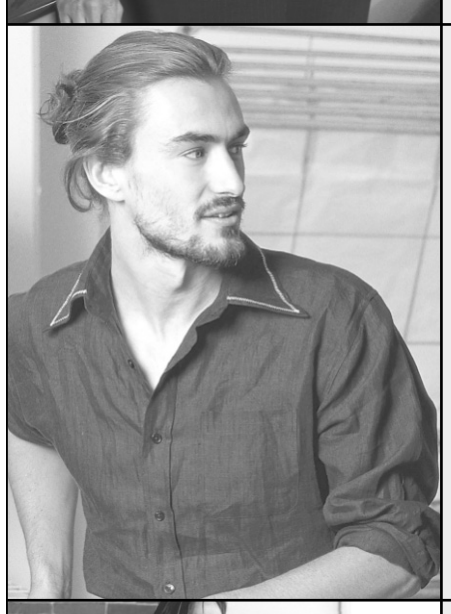
Procurez-vous à prix exceptionnels, des indispensables classes affaires et week-end



LE 31

ÉPARGNEZ 36%
COMPLET STRETCH RAYURES GRAVÉES
Style deux boutons, pantalon sans plis
159.95
RÉG. 250.00

ÉPARGNEZ JUSQU'À 65%
CHEMISES CLASSE AFFAIRES COLLECTIONS
René Lezard, Tombolini, Jacques Britt, Stones
59.95
RÉG. JUSQU'À 175.00



ÉPARGNEZ 69%
CHEMISE LIN COL ZIGZAG
Manches longues. Une exclusivité du 31
19.99
RÉG. 65.00

ÉPARGNEZ 53%
PULL FINE MAILLE LUSTRÉE
Tricot viscose et nylon. 8 coloris urbains
29.95
RÉG. 65.00



ÉPARGNEZ 60%
CARGO LIN RUSTIQUE
Un style pure mode exclusif
29.95
RÉG. 75.00

ÉPARGNEZ JUSQU'À 28%
MAILLOTS DE BAIN
Boxeurs, bikinis, coton, nylon, tactel
49.95
RÉG. JUSQU'À 70.00

3237770A

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITE DE LA UNE

«Un échec de société», conclut Couillard

ÉCHEC suite de la page A1

Pendant ses visites, Mme Demers dit avoir vu « des cuisses et des fesses dans un corridor, des résidants en jaquette d'hôpital le jour, des regards vides et absents par manque d'activité ».

Elle ajoute avoir également constaté de nombreux retards dans les bains des usagers et vu des situations où des résidants étaient « parqués » dans les couloirs, où ils devaient attendre pendant près d'une heure le repas.

Le rapport de 150 pages rendu public hier fait également état de la « désuétude des lieux et l'absence de locaux » et de chambres occupées par plusieurs occupants, où il est « difficile d'assurer l'intimité ».

Le document a également observé un manque de discrétion à l'égard des bénéficiaires. « Les employés communiquent peu avec les résidants, mais parlent entre eux de l'état de santé de la personne ou se révèlent différents types d'informations à son sujet, même en sa présence », déplore le rapport des inspecteurs.

Les résidants se sont également plaints aux enquêteurs de leur insécurité face à des ressources et à des services spécialisés insuffisants, notamment le soir et la fin de semaine.

Pour améliorer les services, le ministre Couillard a annoncé de nouveaux investissements de 36 millions, qui iront d'abord à la formation des employés et des gestionnaires (1 million en deux ans), ainsi qu'aux améliorations urgentes à apporter à l'environnement physique des personnes âgées en CHSLD (35 millions).

En outre, les visites des centres continueront de façon permanente, a annoncé le ministre. Elles toucheront les milieux de vie dans les domaines de la santé mentale et de la déficience intellectuelle.

M. Couillard reconnaît également le manque de ressources dont souffre le réseau des CHSLD, mais il rappelle du même souffle que la capacité de payer du gouvernement reste limitée. « On ne peut pas laisser les choses comme cela. On va corriger les situations les plus urgentes. On va développer le nombre de places nouvelles et rénover les cas urgents en utilisant dès que c'est possible et quand c'est possible la formule des partenariats public-privé », a-t-il affirmé.

Le ministre a promis de nouveaux investissements à l'automne. Au printemps suivant, il compte déposer un ambitieux plan d'action de cinq ans pour améliorer l'hébergement des personnes en perte d'autonomie.

Affirmant que l'hébergement doit constituer le derniers recours pour les personnes âgées, le ministre indique que le premier choix reste le maintien à domicile. Le gouvernement libéral y a investi 75 millions supplémentaires en deux ans.

En accord avec les constats de l'enquête, l'Association des CLSC et CHSLD applaudit les actions entreprises pour la formation et l'amélioration des lieux physiques, mais demande au gouvernement Charest d'appuyer davantage son ministre de la Santé afin que les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie deviennent véritablement une priorité. « Les ressources consenties pour y remédier s'avèrent particulièrement limitées », insiste la directrice de l'organisme, Marie-Claude Martel.

Philippe Couillard a refusé de montrer du doigt qui que ce soit dans le réseau, préférant parler d'un « échec de société » face à des personnes qui se plaignent peu et qu'on a un peu oubliées. « Le problème des personnes âgées ou en perte d'autonomie est un problème que notre société a mis de côté pendant plusieurs années. Ça s'est traduit par des actions gouvernementales insuffisantes et par une certaine dose de négligence de la communauté toute entière », conclut-il.

LE WEEK-END TOUTE LA SEMAINE !
ACTUEL magazine

ÉVÉNEMENT
COLLECTIONS
DESIGNERS
50% À 70%
DE RABAIS SUR NOS VÊTEMENTS GRIFFÉS PRINTEMPS 2004



VERSACE JEANS COUTURE
Paul Smith
TOMBOLINI HOMME
FIRMA
Neil Barrett
CoSTUME NATIONAL
JUST cavalli
ANNE KLEIN
BIKKEMBERG
ANDY THÊ-ANH
RENÉ LEZARD
FUZZI
DSQUARED2
MARELLA
GERARD DAREL
MICHAEL KORS



3237772A
simons
CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL

GRANDE RÉDUCTION DES STOCKS
Et quantité de bons achats
RABAIS 40% sur les prix Sears marqués à l'origine
Tous les pneus de tourisme toutes saisons en stock



RoadHandler MICHELIN BRIDGESTONE
De plus, rabais 30% sur les prix Sears marqués à l'origine de tous les pneus pour camionnettes
Pneus de tourisme et pour camionnettes RoadHandler^MD, pneus Michelin Agility et XC LT4; Bridgestone Weatherforce, HP 50 et Dueler APT; Dunlop^MD Rover AT et bien plus!
Marchandise en stock seulement. Dans la limite des stocks. Détails en magasin
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 4 juillet 2004, dans la limite des stocks
Anjou* N^o de téléphone (514) 353-7770
Brossard* N^o de téléphone (450) 465-1000
Lasalle* N^o de téléphone (514) 364-7310
Laval* N^o de téléphone (450) 682-1200
Saint-Bruno N^o de téléphone (450) 441-6603
Saint-Laurent* N^o de téléphone (514) 335-7770
service auto SEARS^MC
* COMPOSEZ LE POSTE 228
3232223A
3235826
NE063A404 NE064A404 NE065A404 © 2004. Sears Canada Inc.

CHANGEMENT DE GARDE EN VUE ?



STATU QUO ?



3235503
Suivez la CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE avec nous et nos experts.
cyberpresse.ca
www.cyberpresse.ca/elections
3234063A



La technologie d'une F1 avec boîte à gants.

Berline ou coupé Civic DX 2004

Prix de location
178 $*
par mois/pour 48 mois

Taux de financement en location ou à l'achat
3,8 %**

0 $
dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

Voiture la plus vendue au Québec en 2003
– AIAMC



Coupé Civic SE 2004
illustré

Berline Accord DX 2004

Prix de location
278 $*
par mois/pour 48 mois

Taux de financement à l'achat
2,8 %**

0 $
dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

Meilleure berline de sa catégorie
– Guide de l'auto 2004



Berline Accord SE 2004
illustrée

L'événement FORMULE GAGNANTE Honda

HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location et, s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P) : a) 178 $, b) 2 530 $, c) 11 074 $; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5514PL) : a) 278 $, b) 3 578 $, c) 16 922 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. Taux de 2,8 % pour le financement à l'achat d'une berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) en inventaire, pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigées. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

3234683A

3238284

Au ministre monsieur Philippe Couillard

La bureaucratie menace les droits des patients souffrant d'insuffisance rénale



Problème : l'accès au traitement approprié

Paul*, 60 ans, souffre d'insuffisance rénale. Il se croyait chanceux de vivre au Québec où les soins de santé sont très bons. C'est sûr, il était branché à une machine de dialyse trois fois par semaine, mais il se sentait bien et travaillait toujours.

Il y a trois semaines, tout ça a changé. L'hôpital a informé Paul qu'il ne lui donnerait plus un médicament qu'il devait prendre en plus de son traitement de dialyse. Ce médicament appelé érythropoïétine, remplace l'hormone qui est normalement produite par les reins. Sans elle, le corps ne fabrique pas assez de globules rouges, ce qui entraîne l'anémie. Non traitée, l'anémie cause la fatigue extrême, plus d'effort cardiaque, et éventuellement, la mort.

Les insuffisants rénaux avaient l'habitude de recevoir des transfusions sanguines, mais depuis 1990, ils ont été traités avec succès avec le traitement à l'érythropoïétine de remplacement. Le médicament est payé par la régie de l'assurance-maladie du Québec. Comme la plupart des patients sous dialyse, Paul recevait son médicament par le même tube utilisé pour la filtration du sang.

Il y a trois semaines, l'hôpital a informé Paul qu'il ne lui injecterait plus l'érythropoïétine de remplacement quand il viendrait pour sa dialyse. En effet, une directive du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec précise que ce sont les hôpitaux qui assument maintenant les coûts des médicaments qu'ils administrent. Comme l'ensemble des coûts de traitement de l'anémie pour les insuffisants rénaux ont été transférés à la RAMQ, les patients sous dialyse doivent se procurer leur médicament en pharmacie et revenir ensuite à l'hôpital pour se le faire injecter.

La directive ministérielle 2000-033 fait en sorte d'interdire aux hôpitaux d'administrer un médicament provenant de l'extérieur de l'établissement. Certains d'entre eux appliquent cette directive, alors que d'autres continuent d'administrer l'érythropoïétine en clinique de dialyse malgré les rappels contraires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Paul avait deux options. La première était d'aller au CLSC pour avoir son injection d'érythropoïétine de remplacement. La seconde était de se l'injecter lui-même à la maison de façon sous-cutanée (sous la peau).

Après avoir consulté son docteur, Paul a décidé qu'il ne voulait aucune de ces options. Il prenait le même médicament sans problème depuis cinq années, et se sentait préoccupé par ce changement. D'ailleurs, il savait que n'importe quelle protéine injectée sous la peau constitue un plus grand risque d'effets secondaires que celles injectées par intraveineuse. À travers le Canada, 85% des patients sous hémodialyse reçoivent leur érythropoïétine par intraveineuse. Mais Paul savait qu'il ne pourrait pas prendre plus de temps de son travail pour avoir l'injection de son médicament.

Refuser d'administrer le médicament à même la clinique de dialyse compromet non seulement la qualité des soins, mais viole également les droits fondamentaux des insuffisants rénaux à avoir accès au traitement et la voie d'administration de leur choix.

*Les noms et la photo ont été modifiés pour protéger l'anonymat des patients.

Institut de l'anémie – Recherche et Éducation

*Nous appuyons les droits des patients souffrant d'insuffisance rénale :

Lisette Arg_ _ _, Charny
Diane All_ _ _, Montréal
Guylaine Ass_ _ _, Ste-Sabine de Bellechasse
Suzanne Barr_ _ _, St-Hyacinthe
Janet Bea_ _ _, Beaconsfield
Yvon Beau_ _ _, Blainvile
Emery Beau_ _ _, Ste-Agathe-des-Monts
Renée Beau_ _ _, Montréal
Johanne Beau_ _ _, Laval
Pierre Beau_ _ _, Montréal
J. Marcel Beau_ _ _, Dollard
Alain Bel_ _ _, Mont-Joli
Thérese Bél_ _ _, St-Basile-Le-Grand
Pierre Bel_ _ _, Rimouski
Claude Bér_ _ _, St-Marc-Sur-Richelieu
Lyse Bern_ _ _, Montréal
Denise Bert_ _ _, L'Isle-Verte
D. Ber_ _ _, Ottherburn Park
Marcel Bib_ _ _, Sainte-Anne De Sorel
Micheline Bie_ _ _, Longueuil
Paul Bill_ _ _, Montréal
Michelle Blo_ _ _, Ste-Dorothée
Roland Bo_ _ _, St. Hyacinthe
Pascale Bo_ _ _, Laval
Germain Bois_ _ _, Drummondville
Marcel Bold_ _ _, Lévis
Donald Bold_ _ _, Val D'Or
Christian Bou_ _ _, St-Jerome
Herbert Bou_ _ _, Montréal
Diane Bou_ _ _, Lorraine
Lynn Bou_ _ _, Fabreville
Denis Bou_ _ _, Grande-Ile
Liebe Brad_ _ _, Québec
Vida Brad_ _ _, Montréal
Gaetan Brie_ _ _, Montréal
Estelle Bris_ _ _, Montréal
Sylvie Bro_ _ _, St-Eustache
Martin Bye_ _ _, Montreal
Nélia Cam_ _ _, Montréal
Annie Cam_ _ _, Montréal
Suzanne Car_ _ _, St-Eustache
André Ca_ _ _, St-Hyacinthe
Roland Char_ _ _, Montebello
Marie Char_ _ _, Laval
Annie Cor_ _ _, Laval
Normand Cot_ _ _, Loretteville
Irene Cot_ _ _, St-Jean Chrysostome
Hélène Cot_ _ _, Brossard
Georges Cou_ _ _, Mirabel
Jeannine Cou_ _ _, Mirabel
P. Dan_ _ _, Boucherville
P. D'An_ _ _, St-Leonard
Lucette Aou_ _ _, Châteauguay
Martin Dar_ _ _, Laval
M.B. Davis_ _ _, Montréal
Nathalie Del_ _ _, Laval
Francois Der_ _ _, Montréal
Louis Des_ _ _, St. Bruno
Micheline Desl_ _ _, Laval
Lise Des_ _ _, Montréal
Lucien Dez_ _ _, Montréal
L. Dis_ _ _, Montréal
Michael Doh_ _ _, Québec
D. Dou_ _ _, St. Hubert
Anne Drap_ _ _, Laval
Heather Dra_ _ _, Chatham
Honey Dre_ _ _, Montréal
France Dro_ _ _, Ste-Foy
Claire Dub_ _ _, Laval
Leo Dub_ _ _, Cowansville
Michelle Dum_ _ _, Beaconsfield
Florence Dup_ _ _, Laval
Charles Dup_ _ _, St-Lambert
Jean Dur_ _ _, Saint-Ubalde
Cécile Dut_ _ _, St. Georges
Pierrette Edw_ _ _, Lachine
Caroel Fil_ _ _, St-Jerome
Laurent For_ _ _, Montréal
Lyne For_ _ _, Longueuil
Hélène Fou_ _ _, Sainte-Martine
Geneviève Fra_ _ _, St-Lambert
Jean-Nicolas Gag_ _ _, Saint-Cuthbert
Marie Gag_ _ _, Charlesbourg
Francine Gag_ _ _, Ste-Foy
Danielle Gag_ _ _, Laval
Yvon Gam_ _ _, Brossard
Todd Gat_ _ _, D.D.O.
Annie Gau_ _ _, Boisbriand
André Gau_ _ _, Victoriaville
Henri-paul Gen_ _ _, St-Jean Chrysostome
Boutin Gér_ _ _, Ste-Julienne
Sylvie Gig_ _ _, Montréal
JoAnne Gin_ _ _, Laval
Fernand Gin_ _ _, Sainte-Foy
Noel Gin_ _ _, Laval
Huguette Gir_ _ _, Montréal
Rolarid Gir_ _ _, St. Nicolas
Gabriel Gir_ _ _, Luceville
Danielle Gla_ _ _, Sainte-Barbe
Reine Goo_ _ _, Laval
Diane Gou_ _ _, Laval
Germaine Goy_ _ _, St-Leonard
Claude Gra_ _ _, St-Eustache
René Gra_ _ _, Boucherville
Monique Gre_ _ _, Québec
M. Gru_ _ _, Montréal
Liette Ham_ _ _, Laurier Station
Linda Han_ _ _, Deux-Montagnes
Gilles Hud_ _ _, Châteauguay
Bernadette Je_ _ _, Rimouski
Alexandra Jon_ _ _, Sainte-Foy
Claudette Lab_ _ _, St-Jerome
Robert Lad_ _ _, Chénéville
Ginette Laf_ _ _, Laval
Gabrielle Laf_ _ _, Montréal
Line Laf_ _ _, Lasalle
Isabelle Laj_ _ _, Terrebonne
Gilles Lal_ _ _, Brossard
Normand Lan_ _ _, Laval
Jean-Yves Lan_ _ _, Cap-Rouge
Lise Lan_ _ _, Longueuil
C. Lan_ _ _, Marieville
Pierre Lan_ _ _, Ste-Anne-De-La-Perade
Lyne Lan_ _ _, Armagh
Johanne Lap_ _ _, St-Léonard
Georges Lap_ _ _, Montréal
Bruno Lap_ _ _, Ste-Anne-Des-Plaines
Claude Lap_ _ _, Montréal
Diane Lar_ _ _, Lac St-Charles
Daniel Lar_ _ _, Charlesbourg
Carole Lar_ _ _, Ste-Dorothée
Odette Lav_ _ _, Montmagny
Marie-Eve Lav_ _ _, St-Eustache
Jocelyne Lav_ _ _, Sait-Jean-sur-le-Richelieu
Denis Lav_ _ _, Marieville
Anne Lav_ _ _, Montréal
Clement Lav_ _ _, Shawinigan
Francois Lav_ _ _, St-Francois de Bromption
Gerald Leb_ _ _, Montréal
Bernard Led_ _ _, Cote Saint-Luc
Hélène Lef_ _ _, Québec
Jacques Lef_ _ _, St-Jean-Sur-Richelieu
Roger Lef_ _ _, Longueuil
Real Lev_ _ _, La Plaine
Lucie Lev_ _ _, Montréal
Denise Lev_ _ _, Laval
Donald Lon_ _ _, Rosemerie
Alain Maa_ _ _, D.D.O.
Patrick Mac_ _ _, St-Charles De Drummond
Lorraine Mac_ _ _, St-Roch de L'Achigan
Thelma Mac_ _ _, Saint Lambert
Lise Mai_ _ _, Ville Lorraine
Monic Mar_ _ _, St-Jean-sur-le-Richelieu
Micheline Mas_ _ _, Saint-Jerome
Paul Mat_ _ _, Lévis
Josée Mau_ _ _, St-Laurent
Denis May_ _ _, Québec
Rita Maz_ _ _, Montréal
Pierre Mer_ _ _, Québec
Lise Mer_ _ _, St-Jerome
Suzanne Mét_ _ _, St-Etienne
Flore Mic_ _ _, Laval
Lynne Mic_ _ _, Vimont Laval
Roland Mil_ _ _, Verdun
Germaine Mor_ _ _, Lorraine
Raymond Mor_ _ _, Laval
Guy Mor_ _ _, Granby
Claire Mor_ _ _, Mirabel
André Nad_ _ _, Saint-Hubert
Helene Noe_ _ _, St-Eustache
Roberte Nol_ _ _, Otterburn Park
Monique Nor_ _ _, Rosemere
Raymonde Og_ _ _, Fabreville Laval
Gracia Oli_ _ _, Montréal
Jacques Oue_ _ _, Montréal
Andrée Paq_ _ _, St-Jerome
Monique Par_ _ _, Vaudreuil
Françoise Par_ _ _, St. Lambert-de-Lauzon
Lucie Par_ _ _, Laval
Yvon Par_ _ _, Montréal
Yvette Pel_ _ _, Laval
Carmen Pel_ _ _, Montmagny
Pierre Pep_ _ _, St. Lambert
Jean-Hugues Pet_ _ _, Grenville
Rollande Phi_ _ _, Cap-Santé
Claude Pic_ _ _, Montmagny
Pierre Pic_ _ _, Ste-Foy
Philippe Pig_ _ _, Laval
Florian Pil_ _ _, Ste-Marthe-Sur-Le-Lac
Etienne Poi_ _ _, Trois-Rivières - O.
Claire Poi_ _ _, Chomedey Laval
Joan Pot_ _ _, Montréal
Denis Pou_ _ _, Sainte-Foy
Horterse Pou_ _ _, Valleyfield
Claude Prat_ _ _, Prévost-P.
Edith Pro_ _ _, Ste-Adele
Léo Pro_ _ _, Danville
Arlette Pru_ _ _, Verdun
Elizabeth Pyc_ _ _, Montréal
George Rab_ _ _, Montréal
Valida Rah_ _ _, Lachine
Norma Rai_ _ _, Laval
Thérese Rat_ _ _, Montréal
Ron Rei_ _ _, Laval
Nancy Ric_ _ _, Laval
Zina Ric_ _ _, Montréal
Bertrand Ric_ _ _, Anjou
Solange Ric_ _ _, St-Bruno
Danielle Rob_ _ _, Montréal
Claude Rob_ _ _, Québec
Carole Rod_ _ _, Laval
Jean Rol_ _ _, Montréal
Emilie Ros_ _ _, Trois Pistoles
Claire Rou_ _ _, Ste-Foy
A.M. Rup_ _ _, Montréal
Allan Sal_ _ _, Dollard Des Ormeaux
Audrée Sal_ _ _, Blainvile
S. Sau_ _ _, Pierrefonds
Joanne Sav_ _ _, Montréal
Arnold Scu_ _ _, Pierrefonds
Evelyn Sel_ _ _, Montréal
Guy Sig_ _ _, Boucherville
André St-D_ _ _, Salaberry-de-Valleyfield
Pierre St-C_ _ _, Carignan
Alice St-O_ _ _, Montréal
Chantal Ste-C_ _ _, Montréal
Germain St-G_ _ _, St-Jean/Richelieu
Marie-Claire Sti_ _ _, Laval
Lucie St-O_ _ _, Terrebonne
Andrée-Anne Syl_ _ _, St-Hubert
Murielle Tes_ _ _, Lac St-Charles
Lise Tét_ _ _, Longueuil
Claudette The_ _ _, Laval
Gérard The_ _ _, Montréal
Jocelyne Thi_ _ _, Cap-Rouge
L. Tho_ _ _, St. Georges de Bee
D. Tra_ _ _, St-Jean-Sur-Richelieu
Daniel Tre_ _ _, Montréal
Marie-Andrée Tre_ _ _, St-Aubert
Carmelle Tre_ _ _, Mirabel
Daniel Tre_ _ _, Ste-Marthe-Sur-Le-Lac
Geneviève Tur_ _ _, Québec
Jeanne Vai_ _ _, Saint-Fabien-de-Panet
Maurice Veil_ _ _, Ste-Adele
Hervé Vin_ _ _, Longueuil
Grant Wat_ _ _, Windsor
Barbara Wei_ _ _, Montréal
Sally-Jane Whi_ _ _, Greenfield Park
Love Ach_ _ _, St-Laurent
M. Ans_ _ _, Dorval
Marie-Paule Bél_ _ _, Montréal
David Ber_ _ _, St-Laurent
John Ber_ _ _, St-Laurent
Andrée Cha_ _ _, Montréal
Anne-Marie Clo_ _ _, Brossard
Joseph Con_ _ _, Montréal
Ivelan Cor_ _ _, Kirkland
Robert Dau_ _ _, Montréal
Carmela Dic_ _ _, La Salle
Lormil Die_ _ _, Montréal-Nord
Irving Fis_ _ _, Dollard
K. Gro_ _ _, Hudson
Jolin Gar_ _ _, Brossard
Esmeralda Gou_ _ _, Ste-Catherine
Fiona Har_ _ _, Montréal
Eleonor Hin_ _ _, Mercier
J. A. Hyp_ _ _, Brossard
Acem Jam_ _ _, Montéal
Maurice Juf_ _ _, Montréal
John Jez_ _ _, Chateauguay
Irina Karl_ _ _, La Salle
Ema Kro_ _ _, Montréal
Raymond Kyc_ _ _, Dollard-des-Ormeaux
Jennifer-Marie Lac_ _ _, Pte-Claire
Geza Mak_ _ _, t-Hubert
N. Nas_ _ _, Montréal
Judith Pac_ _ _, Montréal
Claude Paq_ _ _, Montréal
Émile Per_ _ _, St-Mathias-sur-Richelieu
Ursula Pon_ _ _, Montréal
Giovanni Rus_ _ _, Montréal
Apostolos Sah_ _ _, Brossard
Agnes Smi_ _ _, Verdun
Wilford Smi_ _ _, Mascouche
Felix Uth_ _ _, Montréal
John Vec_ _ _, Montréal
Walter War_ _ _, Longueuil
Edith Wie_ _ _, Montréal
Toby Wil_ _ _, Dollard-des-Ormeaux
Urania Wol_ _ _, Montréal
Stewart Wri_ _ _, Montréal
Ywen Yi_ _ _, Dollard-des-Ormeaux
Marie-Pierre Abe_ _ _, St-Ferdinand
Lisette Argu_ _ _, Charny
Dian All_ _ _, Montréal
Dante Bab_ _ _, PQ
Frédérick Bar_ _ _, PQ
Rémi Bas_ _ _, PQ
Renald Beau_ _ _, PQ
Nicole Beau_ _ _, PQ
Gilles Béd_ _ _, PQ
Robert Bél_ _ _, PQ
Claire Bel_ _ _, PQ
Marcel Bel_ _ _, PQ
Nicole Bel_ _ _, PQ
Charles Ber_ _ _, PQ
Solanges Boi_ _ _, PQ
Luc Bou_ _ _, PQ
Doreen Bre_ _ _, PQ
Pascale Bru_ _ _, PQ
Yannick Bru_ _ _, PQ
Olenka Bry_ _ _, PQ
André Caz_ _ _, PQ
Aline Chr_ _ _, PQ
Lise Clo_ _ _, PQ
Marie Com_ _ _, PQ
Nimfa Con_ _ _, PQ
petra coo_ _ _, PQ
Hélène Côt_ _ _, PQ
Jacques Dem_ _ _, PQ
J.Yves Des_ _ _, PQ
Diane Din_ _ _, PQ
Nancy Doi_ _ _, PQ
Christina Dor_ _ _, PQ
Jacques Dro_ _ _, PQ
Luc Duc_ _ _, PQ
Marcelle Duf_ _ _, PQ
André Dul_ _ _, PQ
Alain Dup_ _ _, PQ
Andrée Dur_ _ _, PQ
Michèle Far_ _ _, PQ
Francois Fon_ _ _, PQ
Jean Fra_ _ _, PQ
Simon Fre_ _ _, PQ
Stéphane Gag_ _ _, PQ
Valérie Gag_ _ _, PQ
Alain Gau_ _ _, PQ
Sylvie Gau_ _ _, PQ
France Gau_ _ _, PQ
Ronald Gig_ _ _, PQ
Damien Gir_ _ _, PQ
Patrick God_ _ _, PQ
Jean-Bruno Gré_ _ _, PQ
Micheline Jar_ _ _, PQ
Liette Lam_ _ _, PQ
Marie Lan_ _ _, PQ
Philias Lav_ _ _, PQ
Michel Lav_ _ _, PQ
Danielle Lef_ _ _, PQ
Louise Lev_ _ _, PQ
Yvon Liv_ _ _, PQ
Julien Mar_ _ _, PQ
Bibeau Mar_ _ _, PQ
William Mar_ _ _, PQ
Hélène Mar_ _ _, PQ
Josée Ann Mau_ _ _, PQ
Michèle Ven_ _ _, PQ
Liette Mor_ _ _, PQ
Marc Mor_ _ _, PQ
Sarah Nev_ _ _, PQ
Jacques Oue_ _ _, PQ
DenisPaq_ _ _, PQ
Michel Paq_ _ _, PQ
Guy Paq_ _ _, PQ
Colette Par_ _ _, PQ
linda Par_ _ _, PQ
Terrence Per_ _ _, PQ
Francine Poi_ _ _, PQ
Ghislaine Poi_ _ _, PQ
Annice Pol_ _ _, PQ
André Ran_ _ _, PQ
Gérald Ro_ _ _, PQ
Estelle Ro_ _ _, PQ
Marie-Eve Ro_ _ _, PQ
Marcel Roz_ _ _, PQ
François Rue_ _ _, PQ
Gérard Sai_ _ _, PQ
Gilles Ség_ _ _, PQ
Evelyn Sel_ _ _, PQ
Monica Sha_ _ _, PQ
Nicole Sic_ _ _, PQ
Sylvain Sou_ _ _, PQ
Charles St P_ _ _, PQ
Marc Ste_ _ _, PQ
Renald Tes_ _ _, PQ
Guyanne The_ _ _, PQ
Claude Tho_ _ _, PQ
Isabelle Tou_ _ _, PQ
Nathalie Tré_ _ _, PQ
Sylvie Tru_ _ _, PQ
Guy Vai_ _ _, PQ
Ghislaine Val_ _ _, PQ
Annamaria Ver_ _ _, PQ
Karl Whi_ _ _, PQ
Dorothy Woj_ _ _, PQ
Jamie You_ _ _, PQ
Allan Zuc_ _ _, PQ
kathy Zuc_ _ _, PQ

AI_LaPresse Adv4_A0621

3238369A

SUITE DE LA UNE

Irak: l'otage sud-coréen décapité

OTAGE suite de la page A1

Une dizaine d'étrangers demeurent actuellement détenus en Irak par diverses factions.

Le président américain George W. Bush a assuré hier que le « monde libre » ne serait pas ébranlé par les « actes barbares » des terroristes. « Ils veulent nous forcer à nous retrancher pour imposer leur sombre vision du monde aux gens », a-t-il déclaré en se disant confiant de bénéficier de la « compréhension » du président sud coréen Roh Moo-Hyun.

Sami Aoun, spécialiste du Moyen-Orient à l'Université de Sherbrooke, estime que les membres d'Al-Qaeda cherchent, en recourant à un procédé « barbare » comme celui de la décapitation, à frapper l'imaginaire des populations civiles des pays susceptibles d'envoyer des troupes en Irak à la demande des États-Unis.

Le gouvernement sud-coréen est d'ailleurs confronté à de fortes pressions populaires pour faire marche arrière, tout comme l'Italie, qui a reconduit hier la mission de ses soldats en Irak jusqu'à la fin de l'année, en dépit des hauts cris de l'opposition.

Selon M. Aoun, les ravisseurs, que ce soit en Irak ou en Arabie Saoudite, utilisent une interprétation « déformée et abusive » du Coran pour tenter de conférer une légitimité religieuse à leurs crimes.

La loi coranique, dit-il, fait de la décapitation le châtiment suprême. Elle ne peut cependant s'appliquer, note le spécialiste, qu'aux personnes responsables de meurtre et être imposée par les autorités gouvernementales. L'Arabie Saoudite est l'un des seuls pays musulmans qui l'applique actuellement dans le monde, 53 décapitations ayant été relevées l'année dernière.

Pour contourner ces contraintes d'interprétation, les islamistes prétendent cibler des individus qui, à leurs yeux, soutiennent directement ou indirectement l'assassinat de musulmans. Ils s'arrogent par ailleurs le droit d'imposer de telles sentences en « contestant la légitimité des gouvernements en place », souligne M. Aoun.

Le recours à la décapitation représenterait aussi une façon pour les islamistes de manifester leur puissance et leur rejet de l'approche juridique occidentale.

Même s'il s'attend à ce que ce type d'assassinat se répète, le spécialiste ne croit pas que le phénomène aura pour effet de fragiliser la coalition occupant l'Irak, les intérêts économiques et politiques en jeu étant trop importants pour permettre aux pays participants de disposer d'une véritable marge de manoeuvre face aux pressions des États-Unis.

Ces développements surviennent alors que l'administration américaine et le nouveau gouvernement irakien évoquent la possibilité d'imposer la loi martiale dans certaines parties du pays pour tenter de mettre fin à la violence.

Le faucon néo-conservateur américain Paul Wolfowitz, de retour d'Irak, a souligné hier que la décision serait prise conjointement avec les élus irakiens. Le responsable du Pentagone a par ailleurs prévenu qu'il était « tout à fait possible » que les soldats américains demeurent dans le pays pour de « nombreuses années ».

Avec AP, APF, Reuters et BBC



PHOTO KIM KYUNG-HOON, REUTERS

La mère de l'interprète sud-coréen (à droite sur la photo) était inconsolable après avoir appris l'horrible nouvelle.

POUR TROUVER.
CARRIÈRES
Le samedi dans LA PRESSE

« Ici votre Commandant. »



Commandant Don Johnson (B-747)
Président de l'APAC

Grâce à l'investissement et au dévouement continus de centaines de fournisseurs et de partenaires, et de milliers d'employés, l'Association des pilotes d'Air Canada (l'APAC) et ses membres pilotes professionnels croient au succès à long terme d'Air Canada.

Acteur clé dans le processus de restructuration, l'APAC est non seulement convaincue qu'Air Canada survivra, mais qu'elle prospérera tout en demeurant un transporteur sûr, sain et rentable. Nous continuerons de vous emmener à destination et de vous ramener à la maison en toute sécurité.

Au moment de planifier votre prochain voyage d'affaires ou d'agrément, soyez assuré que vous pourrez compter sur Air Canada et ses pilotes.

Merci de choisir Air Canada.

ACPA APAC

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.votrecommandant.ca

3235175A 3235697

VOICI LE GRAND SOLDE DE FIN D'ANNÉE D'AUDIO CENTRE

Nos fournisseurs et nous liquidons nos stocks.

RÉSULTAT :

DES RABAIS GIGANTESQUES !!!

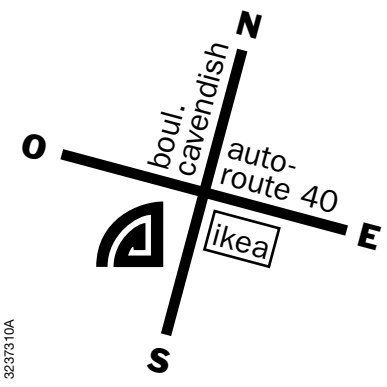
DEUX EXEMPLES :

ENSEMBLE CINÉMA-MAISON PLASMA COMPLET
Téléviseur plasma et récepteur Marantz, hauts-parleurs Kef, supports muraux, câbles Monster.
Régulier 10 133,00 $ — **SOLDE 6 999,99 $**

ENSEMBLE CINÉMA-MAISON AVEC UN PROJECTEUR
Projecteur et écran 80 po Toshiba, recepteur Yamaha, hauts-parleurs PSB, câbles Monster.
Régulier 8 208,00 $ — **SOLDE 4 499,99 $**

AUSSI, DES MILLIERS D'OFFRES INCROYABLES (JUSQU'À 40% DE RABAIS) SUR HAUTS-PARLEURS CENTRAUX, CAISSONS DE SOUS-GRAVES, TÉLÉVISEURS À ÉCRAN GÉANT, TÉLÉVISEURS À CRISTAUX LIQUIDES, RÉCEPTEURS POUR CINÉMA-MAISON ET PLUS ENCORE.

10 JOURS SEULEMENT **du 17 au 27 juin**



Financement disponible.
9100, boul. Cavendish
www.audiocentre.com
731-2772

audio centre

3237310A 3237314

3235883

2004 mazda MPV

339$/mois
48 mois
0 COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Location 48 mois, 20 000 km/an

Modèle UAXZ74AA00
Transport et préparation inclus

★★★★★
Indice de sécurité le plus élevé lors d'impact



mazda
Président
LA FORCE MAZDA
7050, boul. Henri-Bourassa
Anjou
(514) 328-7777

3236029

ACTUALITÉS

OUVERT/FERMÉ — JEUDI 24 JUIN 2004

OUVERT
Biosphère
Biodôme
Bourses
Casino de Montréal
Cosmodôme
Insectarium
Jardin botanique (ferme à 16h, stationnement non accessible, rue fermée)
Marchés publics
Marché Bonsecours
Planétarium
Pointe-à-Callières, musée d'archéologie

FERMÉ
Bibliothèque centrale
Bureaux du gouvernement provincial
Bureaux du gouvernement fédéral
Banques
Caisses populaires Desjardins
Centre de natation
Centre sportif du Parc olympique
Grands magasins
Loto-Québec
Phonothèque
Place Desjardins
Place Ville-Marie
Postes Canada
Société des alcools du Québec

Les citoyens qui désirent des renseignements sur l'horaire des installations culturelles et des installations de loisirs (bibliothèques, maisons de la culture , piscines) sont invités à communiquer avec le bureau Accès Montréal, le bureau d'arrondissment ou le point de service de leur quartier.

Modifications au service d'autobus et de métro à Montréal pour le 24 juin 2004

SERVICE DU JEUDI 24 JUIN

Les réseaux de métro et d'autobus offriront le service de fin de semaine et l'heure de fin de service dans le métro sera celle du samedi. Les lignes d'autobus fonctionneront soit selon l'horaire du samedi, soit selon celui du dimanche. Pour mieux planifier leurs déplacements, les clients sont invités à consulter les Planibus ou à composer 288-6287 pour les horaires d'autobus ou composer STM-INFO (786-4636).

Cadavre repêché dans le Saint-Laurent

Les policiers du SPVM ont repêché vers 11h30 hier matin le cadavre d'une femme flottant à la dérive dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du parc d'attractions de la Ronde, à Montréal. À cause de l'état de putréfaction du corps qui aurait séjourné dans l'eau un certain temps, les policiers ne connaissent pas la cause du décès. L'autopsie pratiquée aujourd'hui sur la victime de race blanche, âgée de 35 à 40 ans, devrait révéler s'il s'agit d'un suicide ou d'un meurtre.

La Presse

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

CONSULTATION GÉNÉRALE

PROJET DE LOI Nº 61,
LOI SUR L'AGENCE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ DU QUÉBEC

La Commission des finances publiques est chargée de tenir des auditions publiques à compter du **24 août 2004** dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi nº 61, *Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec*.

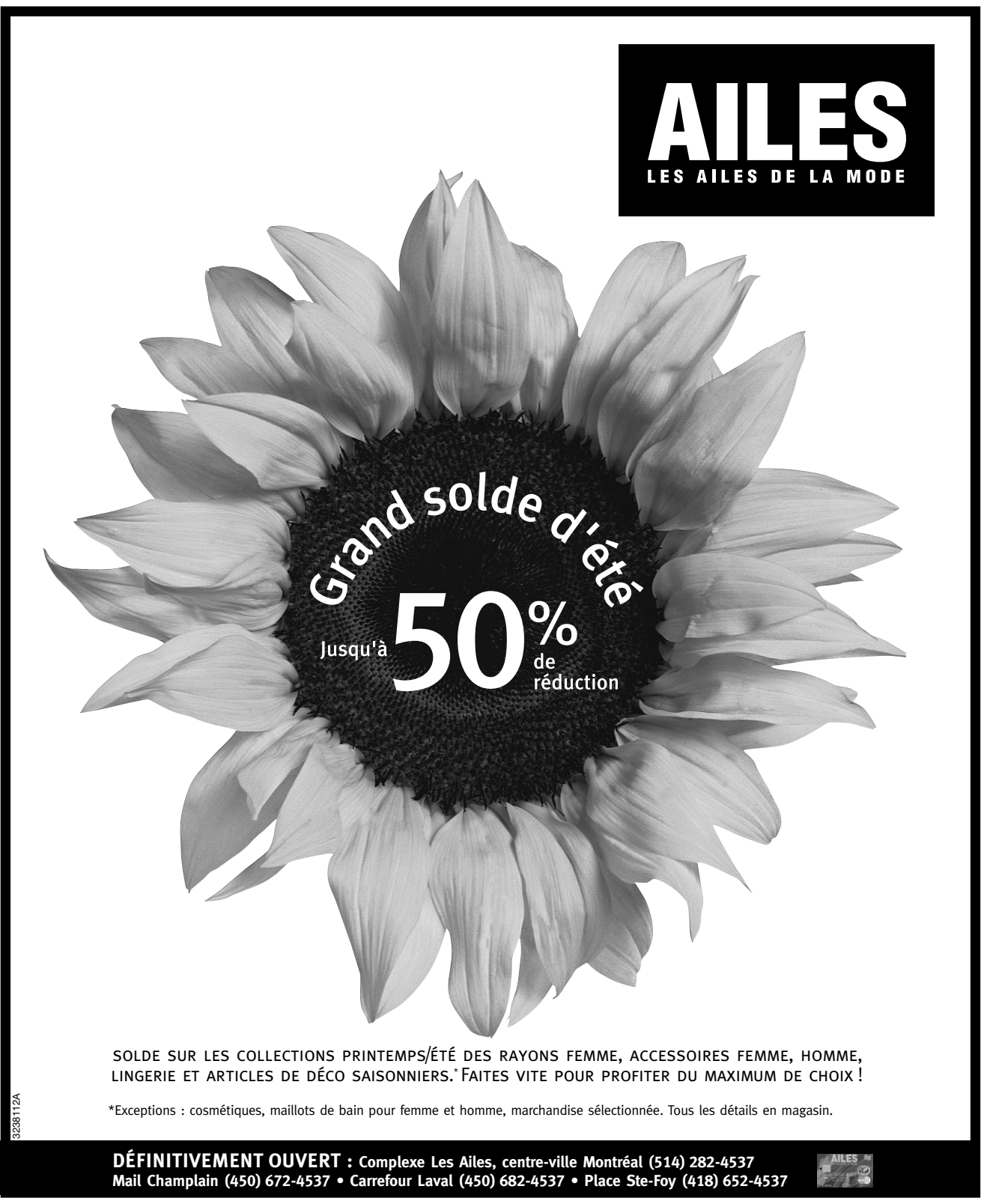
Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **6 août 2004**. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires. Par ailleurs, la transmission par courriel d'une version électronique du mémoire serait appréciée, auquel cas toutefois l'envoi de copies papier demeure nécessaire.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: Denise Léonard, secrétaire de la Commission des finances publiques, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cfp@assnat.qc.ca

3238145A



SOLDE SUR LES COLLECTIONS PRINTEMPS/ÉTÉ DES RAYONS FEMME, ACCESSOIRES FEMME, HOMME, LINGERIE ET ARTICLES DE DÉCO SAISONNIERS.* FAITES VITE POUR PROFITER DU MAXIMUM DE CHOIX !

*Exceptions : cosmétiques, maillots de bain pour femme et homme, marchandise sélectionnée. Tous les détails en magasin.

3238112A

DÉFINITIVEMENT OUVERT : Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

la collecte

CARREFOUR RICHELIEU
En collaboration avec Z-104,1 FM
Mercredi 23 juin – 10 h à 17 h
Vendredi 25 juin – 13 h à 20 h
Samedi 26 juin – 10 h à 16 h
600, rue Pierre Caisse – Saint-Jean-sur-Richelieu

PLACE LONGUEUIL
Organisée par le Club optimiste de Longueuil
Vendredi 25 juin – 10 h à 20 h
Samedi 26 juin – 10 h à 16 h
825, rue Saint-Laurent Ouest – Longueuil

DEMERS AMBULANCES
Samedi 26 juin – 10 h à 16 h
28, rue Richelieu – Beloeil

Cet été, prenez le flambeau.

Info-collecte: 514 832-0873 • 1 800 343-7264 • www.hema-quebec.qc.ca

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

3236695A

PRENEZ LE PARTI D'EN SAVOIR PLUS.



Pierre Maisonneuve rencontre le chef du Bloc Québecois, Gilles Duceppe.

► ce matin 8 h 15



ÉLECTIONS CANADA 2004

95,1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/elections

3238175A

Vous êtes à deux doigts de décrocher votre prix !

R S T U V W X Y Z

GENERAL MOTORS

GM

Canada

5 000 $ DE RÉDUCTION

10 000 $ DE RÉDUCTION

DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE

2 500 $ DE RÉDUCTION

DÉCROCHEZ VOTRE GM

2 000 $ DE RÉDUCTION

1 500 $ DE RÉDUCTION

GARANTI 1 000 $ DE RÉDUCTION

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT‡

JUSQU'À 60 MOIS

PLUS

TOUT LE MONDE GAGNE !

Revoici le concours « Décrochez votre GM »¥ toujours aussi excitant. Obtenez 1 000 $ de réduction garantie ou courez la chance de gagner jusqu'à 10 000 $ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE ! Le concours s'applique à la plupart des modèles 2004 et même certains 2005 !

CHEVROLET

PONTIAC BUICK GMC

Pour obtenir les plus récentes informations, visitez gmcanada.com ou renseignez-vous chez votre concessionnaire Chevrolet, Pontiac, Buick, GMC ou encore, appelez-nous au 1800 463-7483. ¥Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location de la plupart des nouveaux véhicules 2004 et sur certains modèles 2005 achetés et livrés au plus tard le 31 août 2004. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. Les véhicules 2005 admissibles sont les modèles Cavalier/Sunfire, Venture/Montana (EWB), coupés Grand Am GT, Century. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabine régulière, allongée et cabine d'équipe / 3500 (camionnettes et châssis-cabine), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et coupées). Règlement du concours disponible chez votre concessionnaire GM participant, à l'adresse gm.canada.com ou en appelant au 1 800 463-7483. Les employés de GM Canada et leurs familles immédiates, les fournisseurs de GM Canada, les employés des concessionnaires ne sont pas admissibles au concours « Décrochez votre GM », mais sont admissibles à une réduction de 1 000 $ sur les modèles admissibles. Le crédit inclus les taxes et est applicable au prix d'achat au comptant, au prix d'achat ou aux paiements de location chez le concessionnaire. ‡L'offre à 0 % de financement est sujette à l'approbation du crédit de GMAC. L'offre à 0 % de financement à l'achat pour un terme de 60 mois ne s'applique pas sur les modèles Vibe, Hummer, Cadillac, camions poids moyens, SSR, Corvette, camionnettes des modèles 2500 HD à cabine régulière, allongée et cabine d'équipe / 3500 (camionnettes et châssis-cabine), fourgonnettes (passagers, marchandises et coupées) et tous les modèles 2005. Versement initial, échange et/ou dépôt de sécurité peuvent être requis. Le paiement mensuel et les frais d'emprunt dépendent du montant emprunté et du versement initial/échange. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Le concessionnaire peut vendre/louer à moindre prix. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée avec aucune autre offre à l'exception des programmes de la carte GM, des Diplômés et de GM mobilité. Renseignez-vous chez votre concessionnaire pour les conditions et les détails complets.

32378559A

SUITE DE LA UNE

Le linge sale des Molson

MOLSON
suite de la page A1

« Je n'ai jamais dit que je m'opposais à lui. C'est Ian qui a décidé de lui-même de ne pas se représenter au conseil », a répondu Eric Molson, le visage crispé. Il n'est pas seul. Cinq administrateurs de Molson quittaient le conseil hier, dont le banquier Matthew Barrett, qui pilotait la candidature d'Ian Molson, selon le quotidien *The Globe & Mail*. Tous ne l'ont toutefois pas fait en guise de protestation. C'est le cas du Brésilien Luiz Otavio Gonçalves, fondateur de la brasserie Kaiser, qui souffre de maladie et pleure la mort d'un fils.

Lorsqu'on a demandé à Ian Molson, intercepté à la fin de la réunion, pourquoi il n'occupait pas aujourd'hui le fauteuil de président du conseil, ce Londonien a laissé tomber que « ce n'était pas (sa) décision ». Les membres du conseil, choisis par la famille d'Eric, dont le controversé Daniel Colson de Hollinger International, ont préféré conserver Eric...

Les Molson sont d'une discrétion légendaire. Pour que les descendants de John Molson lavent en public leur linge sale, c'est que les choses vont très mal. Les organisateurs de l'assemblée d'hier ont d'ailleurs tout fait pour le cacher, barrant la route aux journalistes qui voulaient discuter avec des actionnaires avant la réunion. Les reporters ont été escortés vers une petite salle attenante pour suivre l'assemblée sur un écran de télé. La caméra, fixée sur les dirigeants, ne montrait jamais les visages des actionnaires qui posaient des questions.

Dans cette industrie qui se consolide, Molson, 13e brasseur mondial, se marginalise, ne faisant plus le poids aux côtés des géants InterbrewAmBev et Anheuser-Busch. Le marché canadien de la bière est saturé : la part de Molson, de 43,8 %, contre 42 % pour Labatt, glisse depuis 15 ans. Et la tentative de Molson de grandir au Brésil a lamentablement échoué jusqu'à maintenant.

Distribution inefficace, prix déprimés, réveil du concurrent Schincariol : depuis l'achat pour 1,2 milliard de dollars de Kaiser, deuxième brasserie du Brésil, sa part de marché au pays de la samba a chuté de 18 % à 12,4 %. Ces ratés ont forcé l'entreprise à revoir à la baisse ses prévisions de profits.

Les difficultés de Molson ont fait éclater les tensions entre les deux branches de la famille impliquées dans la brasserie. D'un côté, il y a Eric et son frère Stephen, qui contrôlent directement ou indirectement 55,4 % des actions de catégorie B, les seules avec plein droit de vote. De l'autre, Ian Molson, un cousin éloigné avec 10,3 % des actions B.

Les deux branches ont déjà été en froid. William Molson, le père d'Ian et de Bill, surnommé Billy, et ses deux frères avaient vendu en 1971 le Canadien de Montréal, que la branche d'Eric leur avait cédé à un prix de famille. La brasserie Molson a fini par récupérer l'équipe de hockey en y mettant le prix. Mais le défunt sénateur Hartland de Montarville Molson, l'oncle d'Eric et le patriarche de la famille, en a longtemps voulu aux trois frères pour cette trahison.

Cette affaire était enterrée en 1996, lorsque Ian Molson, un dirigeant de la Credit Suisse First Boston en Europe, est entré au conseil de Molson. Dans une entrevue qu'il accordait à *La Presse* en 1997, Eric Molson voyait même en Ian son successeur. « J'ai 60 ans, Ian en a 43, et (mon fils) Andrew en a 30 : je trouve que c'est très bien étalé dans le temps », disait-il. L'impatience d'Ian, selon une source, a fini par froisser Eric.

Lequel des deux hommes est le mieux placé pour veiller aux intérêts de l'entreprise de 218 ans ? Plusieurs contestent le leadership d'Eric Molson, administrateur depuis 20 ans. C'est lui qui a recruté Marshall Cohen, PDG de 1988 à 1996, qui a diversifié l'entreprise tous azimuts. Fournitures de bureau, quincailleries, films éducatifs, produits nettoyants : Molson était devenue un bric-à-brac. Mais c'est aussi ce chimiste de formation qui a ramené l'entreprise à la bière en rachetant les actions de la brasserie cédées à Foster's et à Miller.

Ian Molson ferait-il mieux ? Peut-être. Mais cet ancien président du comité exécutif, qui travaillait avec les PDG de Molson, était là quand l'entreprise a investi au Brésil. La brasserie devait grandir ailleurs. Mais était-ce le meilleur pays ? Et pourquoi ne pas avoir confié la direction de la division à un Brésilien plus tôt ?

L'ennui, c'est que peu importe le Molson, il semble presque trop tard. Le train de la consolidation est passé. Et les brasseries qui restent se vendent au gros prix. D'où les rumeurs d'acquisition de Molson qui refont surface périodiquement. Ce qui laisse à penser qu'Eric n'aura peut-être pas à se soucier de sa succession.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat sur approbation de crédit de Toyota Services Financiers. *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,5 % pour une Camry LE 4 cylindres 2004 (modèle BE32KP-A avec transmission automatique), avec acompte de 4 097 $. Aucun dépôt de garantie. Coût total de la location de 17 489 $ et option d'achat de 11 408 $. Basé sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. En fonction d'un PDSF de 24 800 $. Le coût total de la location comprend un maximum de 1 110 $ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement, assurance et taxes applicables en sus. Premier et deuxième paiements mensuels de †0 $ sur tous les modèles Camry neufs 2004 en stock (à l'exception des modèles Camry Solara 2004) lors d'une location-bail de 48 mois. ††Rabais à l'achat équivalant à deux paiements mensuels sur une location-bail de 48 mois, applicable à l'achat d'un modèle Camry 2004 neuf en stock (à l'exception des modèles Camry Solara 2004). **Exemple de financement : 20 000 $ à 3,9 % par an équivaut à 589,59 $ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 225,24 $ pour un total de 21 225,24 $. Offres valables sur toutes les Camry LE 4 cylindres 2004 (modèle BE32KP-A) louées ou financées avant le 30 juin 2004. Certaines conditions s'appliquent. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune récrimination s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Pour obtenir plus de renseignements, voyez votre concessionnaire Toyota participant, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou visitez acces.toyota.ca

viens chercher ton volant!
ÉQUIPE TOYOTA



CAMRY 2004

Location à partir de 279 $ par mois
48 mois*

Paiements de location de 0 $ pendant 2 mois, aucun dépôt de garantie†
ou rabais à l'achat équivalant à 2 paiements de location mensuels††

ou financement à l'achat de 3,9 %
jusqu'à 36 mois**

Votre argent va vous mener loin. Et avec 157 ch, vous y serez plus rapidement.

- 157 ch, 2,4 litres, 4 cylindres, distribution à calage variable intelligent (VVT-i)
- Phares à commande entièrement automatique
- Indicateur de température extérieure
- Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables
- Système audio AM-FM à 6 haut-parleurs, cassette et CD
- Qualité légendaire Toyota

Voyez le concessionnaire Accès Toyota de votre voisinage dès aujourd'hui.
Une expérience d'achat tellement plus sympa. Ou encore, visitez acces.toyota.ca ou composez le 1 888 Toyota-8.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

3238041A

Les usines de production d'eau potable de Montréal vulnérables

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le vérificateur général de la Ville de Montréal, Michel Doyon, estime que les usines de production d'eau potable de la métropole sont vulnérables en cas de catastrophe en raison de l'absence de plans de mesures d'urgence adéquats.

Le vérificateur a présenté son rapport pour l'année 2003 hier, dans lequel il note des défaillances dans la sécurité des usines de production d'eau potable, particulièrement celles de l'ouest de Montréal.

M. Doyon mentionne que la situation actuelle pose un risque pour l'alimentation en eau potable en cas de sinistre. Par exemple, les employés pourraient réagir de façon incorrecte durant une catastrophe naturelle ou un sinistre à l'intérieur de l'usine.

Les usines d'eau potable des arrondissements de Pointe-Claire, de Pierrefonds, de Dorval, de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Lachine ne possèdent pas de plan de mesures d'urgence, note-t-il. « Je suppose qu'ils avaient d'autres chats à fouetter », a laissé tomber M. Doyon en conférence de presse. Les usines Atwater et Charles-J.-Des-Baillets, qui produisent 85 % de l'eau potable à Montréal, partagent quant à elles un plan unique, mais le vérificateur soutient que cela n'est pas suffisant.

Le président du comité exécutif, Frank Zampino, prend au sérieux cette lacune dans la sécurité des usines d'eau potable. Il se dit néanmoins « surpris » de l'absence de plan dans les petites centrales de production d'eau qui sont sous la responsabilité des arrondissements.

Le directeur des usines d'eau potable, Michel Gagné, souligne que le plan partagé par les deux plus importantes usines d'eau potable assure déjà la sécurité en cas de catastrophe. Un comité a toutefois été mis en place pour mettre en place un plan d'urgence pour chacune des sept usines d'eau potable. M. Gagné a aussi souligné que l'alimentation électrique d'urgence fonctionnait en cas de panne majeure comme celle qu'a connue Montréal durant la tempête de verglas en 1998.

Libérations syndicales

Le vérificateur a aussi dénoncé le laxisme dans la gestion des libérations syndicales des cols bleus. Selon le rapport, environ 7600 heures de libération syndicale ont été accordées de façon « injustifiée » pour participer à la commission du régime de retraite. Ces libérations ont coûté 230 000 $ à la Ville, qui paie les employés qui s'absentent pour des affaires syndicales. Le vérificateur général souligne que ces absences étaient acceptées comme elles sont soumises par le syndicat, sans vérification.

Pour M. Doyon, il s'agit de « conditions propices à l'abus » en raison du manque de contrôle. Le directeur général de la Ville, Robert Abdallah, soutient que des mesures sont déjà en place pour mieux contrôler les libérations syndicales, mais il est toutefois incapable de décrire leur impact pour l'instant.

Le vérificateur ne sait pas encore quelles seront ses responsabilités exactes une fois la défusion de 15 municipalités consommée. Selon lui, il restera le vérificateur général de Montréal, mais il se chargera aussi de la vérification du conseil d'agglomération. M. Doyon précise qu'il n'aura aucun droit de regard sur les activités et les dépenses du comité de transition à Montréal.



Services offerts exclusivement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujets aux conventions de services publiées sur www.conventions.sympatico.ca. Certaines conditions s'appliquent. Tarif/offre sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre Sympatico. *Le tarif mensuel courant (actuellement de 29,95 $) prendra effet le sixième mois et comprend l'accès, l'utilisation du modem et un total de 2 Go de téléchargement par mois. Des frais s'appliquent pour tout téléchargement excédentaire. L'offre prend fin le 30 juin 2004 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Internet Sympatico. †Le service Antivirus est fourni en collaboration avec Zero-Knowledge Systems Inc. et est réservé aux abonnés Sympatico. Le tarif courant (5,95 $/mois) entrera en vigueur par la suite. Exigences techniques minimales requises. Aucun service n'offre une protection absolue. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

3236375

ACTUALITÉS

Québec veut suivre la bactérie *C. difficile* à la trace

PASCALE BRETON

Pour suivre l'évolution de la bactérie *Clostridium difficile,* qui semble en progression depuis quelques mois, Québec met sur pied un système de surveillance informatisé afin de colliger l'information.

Il y a une dizaine de jours, le ministère de la Santé avait mandaté un comité d'experts dans la région de Montréal pour tenter de trouver les raisons de cette éclosion de la bactérie *C. difficile* et essayer de la prévenir.

Cette bactérie est présente dans les intestins d'une large part de la population et se manifeste parfois après un traitement d'antibiotiques. Une toxine est alors sécrétée, provoquant maux de ventre, diarrhée et fortes fièvres.

Généralement, un autre traitement d'antibiotiques permet d'enrayer ces maux, mais chez certaines personnes plus vulnérables, notamment les patients hospitalisés, une colostomie est nécessaire et dans les cas extrêmes, la bactérie peut même provoquer le décès.

« Les microbiologistes et les laboratoires vont recevoir un outil questionnaire qui permettra de donner en temps réel l'information sur les nouveaux cas qui vont émerger », explique le Dr Alain Poirier, directeur national de santé publique au ministère.

Dans ses recommandations formulées cette semaine au ministère, le comité d'experts suggère aussi de resserrer les mesures de prévention déjà existantes.

Le lavage des mains, la désinfection des locaux ainsi que l'isolation des patients infectés sont des gestes particulièrement importants. À cette fin, de nouveaux fonds ont d'ailleurs été consentis par Québec aux établissements de santé cette année.

« L'hôpital n'est pas un endroit dénué de risque d'infection au cours des traitements. Les gens sont opérés, il faut faire particulièrement attention et investir dans cette question de la surveillance avec du personnel dédié à la prévention des infections. C'est déjà en cours, mais c'est un rappel pour ceux qui étaient un peu en retard sur le recrutement et la formation », indique le Dr Poirier.

Les cas de *C. difficile* sont généralement plus fréquents dans les premiers mois de l'année, alors que les problèmes respiratoires sont plus nombreux, entraînant par la même occasion une consommation accrue d'antibiotiques.


2004 VOLVO XC70

CRÉDIT-BAIL AUSSI BAS QUE 0,8%* DÉPÔT DE GARANTIE MULTIPLE

OBTENEZ 1000 $ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT†

OBTENEZ DES SIÈGES EN CUIR SANS FRAIS AVEC CHAQUE XC70**

LA GAMME DE VUS EUROPÉENS LA PLUS VENDUE AU CANADA À VOTRE PORTÉE††

L'ÉTÉ, C'EST LE TEMPS IDÉAL POUR LES AUBAINES ET LA TRACTION INTÉGRALE.

VOICI LE DÉPÔT DE GARANTIE MULTIPLE, UNE NOUVELLE FAÇON DE RÉDUIRE VOTRE TAUX DE CRÉDIT-BAIL À AUSSI PEU QUE 0.8% POUR LA DURÉE DE VOTRE TERME. CETTE STRATÉGIE INNOVATRICE VOUS PERMET DE PRENDRE PLUS FACILEMENT LE VOLANT D'UNE VOLVO XC70 OU XC90, LA GAMME DE VUS EUROPÉENS LA PLUS VENDUE AU CANADA. LES CONCESSIONNAIRES VOLVO DU GRAND MONTRÉAL VOUS DONNERONT TOUS LES DÉTAILS.

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN

VOLVO pour la vie

CRÉDIT-BAIL AUSSI BAS QUE 0,8%* DÉPÔT DE GARANTIE MULTIPLE

OBTENEZ 1000 $ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT†


2004 VOLVO XC90

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

* Le PDSF d'une Volvo XC70 Cross Country/XC90 2004 est de 45 995 $/49 995 $ (ce prix peut être différent en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée/des réductions accordées par le concessionnaire). Véhicules illustrés avec équipements en option. Tous les détails chez les concessionnaires Volvo. Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit-bail pour une Volvo XC70 Cross Country/XC90 2.5T 2004 à un taux de 0,8 % avec dépôt de garantie multiple et incluant les frais de transport et de livraison de 1 275 $: 495,51 $/565,90$ par mois, bail de 39 mois, acompte de 1 550 $/1225$, dépôt de garantie multiple remboursable de 6 000 $/6 500 $. Le dépôt de garantie est dû à la livraison et est remboursable en totalité à la fin du bail si toutes les conditions sont respectées. Total des mensualités : 19 324,89 $/22 070,10 $. Valeur de rachat en fin de bail : 27 339,20 $/28 995,90 $. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie remboursable de 600 $/650 $ dus à la signature du bail. Allocation de 20 000 km par an et un maximum de 60 000 km pour le bail de 39 mois (0,16 $ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. L'offre prend fin le 30 juin 2004. Commande du concessionnaire requise. Certaines conditions s'appliquent. † Pour une durée limitée, obtenez pour 1 000 $ d'accessoires gratuitement sur la XC70 Cross Country et la XC90. †† La gamme XC de Volvo comprend la XC70 Cross Country et la XC90. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité.

3233117

3233111A

COUP DE CHALEUR

Entrepreneur blâmé pour la mort d'un travailleur

MICHEL MUNGER

Dans l'après-midi d'une journée de canicule d'août 2003, un tondeur de gazon est tombé « à quatre pattes » sur le sol avant de plonger dans le coma et de mourir d'un coup de chaleur. La température de son corps était de 43 degrés Celsius avant son décès.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) vient de blâmer son employeur de Varennes, Paysagiste LDG, pour « l'organisation de travail déficiente » qui a mené à la mort de Pierre-Luc Jodoin. L'entreprise a refusé de commenter la publication du rapport d'enquête.

Tout a commencé dans l'arrondissement de Boucherville le 13 août 2003. À son quatrième jour de labeur, M. Jodoin tondait le gazon des clients. La température était de 30 degrés. À 13 h 30, il ne tenait plus debout. Un collègue est venu lui porter secours avant de se précipiter à leur camion pour en informer les patrons par radio. À son retour, M. Jodoin gisait par terre à nouveau.

Durant son transport en ambulance. M. Jodoin est tombé dans le coma et est mort la nuit suivante à l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil.

Selon la CSST, M. Jodoin n'avait pas l'habitude de travailler dans la canicule et son employeur ne l'a pas assez protégé. En plus, aucun secouriste n'était là pour lui sauver la vie. La CSST exige que Paysagiste LDG allège les tâches quand il fait chaud et laisse aux nouveaux employés le temps de s'habituer à la chaleur. L'entreprise doit aussi s'informer de leur état de santé et recueillir des numéros de téléphone d'urgence. M. Jodoin, inactif depuis 14 mois, prenait deux médicaments qui peuvent faire monter la température du corps. L'employeur ne s'en était pas informé.

Depuis 1988, neuf québécois sont morts d'un coup de chaleur, dont cinq ces trois dernières années.

1,2 million de raisons de sourire!



L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald[MC] (OMRM) appuie les Manoirs Ronald McDonald du Canada ainsi que d'autres organismes de bienfaisance du Canada qui viennent en aide aux enfants atteints de maladies graves ou de limitations et à leur famille pour leur permettre de mener une vie plus heureuse et plus en santé.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'OMRM a récemment reçu le plus grand nombre de demandes de dons de son histoire et a attribué 1,2 M$ à diverses œuvres de bienfaisance pour enfants au Canada. Depuis notre fondation en 1982, nous avons octroyé plus de 30 M$ en dons. L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald[MC] est heureuse de pouvoir venir en aide à plus d'enfants et de familles au Canada que jamais auparavant, grâce à ces récents dons.

Nous sommes fiers de mettre en valeur certains de nos récents récipiendaires :

Manoir Ronald McDonald – Vancouver, C.-B.
Après 20 ans au service des enfants atteints de maladies graves ou de limitations et de leur famille, le Manoir a besoin de rénovations. Le don de l'OMRM servira à faire du Manoir Ronald McDonald de C.-B. un deuxième chez-soi plus sécuritaire et confortable.

Fondation IntegrACTION du Québec – Laval, Qc
La Maison du Ruisseau est un projet qui offre un hébergement permanent à 9 enfants polyhandicapés, âgés de 7 à 12 ans. Le don de l'OMRM servira à défrayer les coûts d'une piscine adaptée et d'un lève-personne.

Sunrise Therapeutic Riding & Learning Centre – Guelph, Ont.
Le camp Sunrise a été fondé en vue de permettre aux enfants avec ou sans besoins spéciaux d'interagir et d'apprendre ensemble dans une ambiance stimulante et excitante. Le don de l'OMRM servira à l'acquisition d'une piscine accessible aux personnes en fauteuil roulant, ce qui permettra de faire du camp un lieu où s'harmonisent nature et natation.

La fondation Central Okanagan – Kelowna, C.-B.
En août 2003, feux de forêt ont décimé plusieurs quartiers à Kelowna; la structure de jeu du Quilchena Community Park de Kettle Valley a été pour sa part ravagée par l'un de ces incendies. Le don de l'OMRM servira à rendre accessible le nouveau parc de jeu aux enfants à mobilité réduite.

Nous aimerions remercier tous nos supporteurs, tout particulièrement Les Restaurants McDonald du Canada Limitée qui, en plus de remettre un don de 10 ¢ pour chaque Joyeux festin® vendu, assume tous les frais liés à l'administration, à l'exploitation et à la publicité. C'est important parce que cela signifie que la totalité des dons versés à l'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald[MC] sert à aider les enfants ayant des besoins spéciaux et leur famille.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald[MC] et de la manière dont vous pouvez y contribuer, visitez le **www.rmhc.ca**

ŒUVRE DES MANOIRS RONALD MCDONALD

© 2004, Œuvre des Manoirs Ronald McDonald

3238077A

Les dépenses de médicaments ont quadruplé au Canada depuis 1985

DENNIS BUECKERT
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les Canadiens ont consacré plus de 19,6 milliards à l'achat de médicaments — sur et sans ordonnance — l'année dernière. C'est presque la moitié moins que ce qu'ils ont dépensé dans les hôpitaux et c'est plus que ce qu'ils ont dépensé pour aller consulter un médecin.

Les dépenses totales pour acheter des médicaments ont augmenté d'environ 8,1 % en 2003, ce qui est beaucoup plus que le taux d'inflation, selon ce que révèle une étude dévoilée hier par l'Institut canadien d'information sur la santé.

Ce type de dépense a maintenant plus que quadruplé depuis 1985 pour atteindre en 2003 un montant de 620 $ par personne.

Parmi les 11 pays industrialisés classés par l'Organisation de coopération de développement économique (OCDE), seuls les citoyens du Japon, de la France et de la Hongrie dépensent plus d'argent que les Canadiens pour acheter des médicaments.

Plus de 47 % du coût des médicaments vendus sur ordonnance a par ailleurs été défrayé par les gouvernements l'année dernière. Il s'agit là aussi d'une hausse par rapport au niveau de 42,5 % enregistré il y a cinq ans.

Le prix des médicaments au Canada est régi par le Bureau de révision des prix des médicaments brevetés. Et bien que le coût des médicaments soit moins élevé au Canada qu'aux États-Unis, les médicaments constituent l'un des éléments des dépenses totales de santé qui connaît la croissance la plus effrénée.

« La hausse des dépenses consacrées à l'achat de médicaments survient malgré des prix relativement stables dans ce secteur au Canada », a commenté Paul Grootendorst, professeur à l'Université de Toronto et conseiller auprès de l'Institut canadien d'information sur la santé.

« Cette conclusion démontre que les citoyens consomment plus de médicaments qu'auparavant et que de nouveaux médicaments font leur apparition sur le marché, et de façon générale, à un prix plutôt élevé. »

Les fumeurs meurent 10 ans plus tôt que les non-fumeurs

JANE WARDELL
ASSOCIATED PRESS

LONDRES – Quel que soit votre âge, si vous êtes fumeur, il est très utile d'arrêter. Une vaste étude réalisée sur une période de 50 ans par des scientifiques britanniques fait apparaître qu'on gagne en moyenne trois années de vie en arrêtant à 60 ans, six années à 50 ans et pas moins de neuf années à 40 ans.

L'étude a été publiée hier dans le *British Medical Journal*. Elle représente le second volet d'un travail démarré en 1951. Selon ses résultats, au moins la moitié, voire les deux tiers des personnes qui ont commencé à fumer jeune pourraient mourir de leur consommation.

Le premier volet publié en 1954 était considéré comme une étape importante. Il confirmait le lien existant entre le cancer du poumon et le tabagisme. Pour cette seconde partie, les scientifiques ont repris les mêmes participants qu'ils avaient suivis durant 50 années.

Les chercheurs Richard Doll et Bradford Hill, qui avaient publié le rapport de 1954, ont noté qu'en moyenne, les fumeurs de cigarettes meurent 10 ans plus tôt que les non-fumeurs.

Les principales conséquences de la consommation de tabac sont le cancer du poumon, les maladies cardiovas-

L'étude publiée hier dans le *British Medical Journal* représente le second volet d'un travail démarré en 1951.

culaires, les cancers de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'oesophage, et d'autres maladies respiratoires.

Si ceux qui ont arrêté à l'âge de 40 ans ont gagné neuf années d'espérance de vie, le risque de maladie avait presque totalement disparu pour ceux ayant cessé à 30 ans.

« Ces dernières décennies, la prévention et l'amélioration des traitements ont permis de réduire de moitié le taux de mortalité des non-fumeurs du troisième âge en Grande-Bretagne, a observé Richard Doll, professeur émérite à l'Université d'Oxford, lui-même âgé de plus de 90 ans. Mais ces progrès ont été totalement annulés par l'augmentation rapide des risques liés à la consommation de tabac dans la population. »

Sir Richard Peto, professeur de statistiques médicales et d'épidémiologie à Oxford, a estimé que la tabac avait causé six millions de décès en Grande-Bretagne ces 50 dernières années. À l'échelle mondiale, il devrait tuer six millions de personnes chaque année, a-t-il ajouté.

Selon lui, le message à faire passer contre le tabagisme est que « la moitié environ des fumeurs meurent de leur consommation et qu'arrêter porte ses fruits ».

L'étude financée par le Conseil médical de la recherche et la Fondation britannique du coeur a suivi près de 35 000 médecins nés entre 1900 et 1930.

CHRYSLER

INSPIRATION INCLUSE



CHRYSLER 300 2005

« Une fois de plus, Chrysler prouve hors de tout doute qu'il est le manufacturier nord-américain numéro un lorsqu'il est le temps d'innover. »
Benjamin Cyr, Essai-Auto.com

Bien équipée à partir de
29 995 $Δ

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

QUAND LUXE ET PERFORMANCE SE RENCONTRENT.

CHRYSLER

Le véhicule à usages spéciaux le plus économétique de 2004.
ENERGUIDE
Basé sur les cotes du guide de consommation de carburant 2004 publié par Ressources naturelles Canada.

STRATEGIC VISION TOTAL QUALITY AWARD™



Berline Chrysler Sebring 2004

- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiseur
- Vitres électriques
- Portes électriques
- Rétroviseurs électriques
- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Système de prévention du vol Sentry Key^MD

ACHETEZ À
19 995 $Δ

OU LOUEZ À
254 $† par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 4 395 $ ou échange équivalent. Option 0 $ comptant également disponible. 0 $ dépôt de sécurité



«Le véhicule à usages spéciaux le plus économétique de sa catégorie selon Energuide.»

Chrysler PT Cruiser 2004

- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiseur • Vitres électriques
- Portes électriques
- Rétroviseurs électriques
- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Système de prévention du vol Sentry Key^MD
- Console au plancher pleine longueur
- Glaces à écran solaire, teinte foncée, à filtre UV

0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois◊ sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2004

OU LOUEZ À
229 $† par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 3 855 $ ou échange équivalent. Option 0 $ comptant également disponible. 0 $ dépôt de sécurité

Plein d'essence gratuit^Ω à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004 ou 2005.

3232236A

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP^MD • DODGE OU CHRYSLER.CA. ◊ 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2004. Δ Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Chrysler 300 2005 avec l'ensemble 28E et pour la berline Chrysler Sebring LX 2004 avec l'ensemble 24H. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de Chrysler PT Cruiser 2004 seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. ◊, Δ, † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2004 ou 2005 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Ω Gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004 ou 2005. TM *Le Vehicle Experience Study*™ 2003 de *Strategic Vision* est une enquête faite auprès de 31 806 acheteurs d'un nouveau véhicule, parmi plus de 200 modèles, pendant les mois d'octobre et de novembre, aux États-Unis, à la suite des 90 premiers jours suivant l'achat. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^MD • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES

3233999

ACTUALITÉS

Mort de Rohan Wilson

Le coroner absout les policiers

NICOLAS BÉRUBÉ

La mort de Rohan Wilson, survenue après une altercation avec des policiers de Montréal, est de nature accidentelle, a conclu hier le bureau du coroner dans son rapport préliminaire. Les policiers du SPVM sont donc blanchis dans cette affaire qui avait soulevé la controverse l'hiver dernier, en raison des circonstances troubles dans lesquelles est mort M. Wilson, alors qu'il était sous supervision policière.

Rohan Wilson, 28 ans, est mort deux heures après son arrivée à l'Hôpital général de Montréal, le 21 février dernier. Le Montréalais de race noire venait d'être maîtrisé par des policiers alors qu'il marchait au milieu de la rue Saint-Jacques. Son taux d'alcoolémie était trois fois supérieur à la limite légale.

M. Wilson était agité au moment de l'arrivée des policiers. Selon des témoins, des agents de police se sont assis sur sa poitrine pendant qu'il était immobilisé au sol, jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

Le rapport du coroner précise que les policiers ont bien appliqué la marche à suivre dans un cas comme celui-là. La Sûreté du Québec, qui a pris le relais de l'enquête, soutient que le corps de Wilson ne présentait aucune marque de violence.

Colère vive

Les conclusions du coroner n'ont pas apaisé la colère de la famille de M. Wilson et des représentants de la communauté noire, qui se sont dits « renversés » hier par le rapport.

Pour la veuve de Rohan Wilson, Lecita Audain, le rapport « a été dilué de façon à ce que personne ne soit tenu responsable de sa mort ».

« Je ne suis pas satisfaite des conclusions. Je ne crois pas que mon mari se soit lui même cogné la tête sur le trottoir. Il y avait des policiers autour de lui, et ils n'ont rien fait pour l'en empêcher ? Je ne crois pas que ça se soit passé comme ça. » Son avocat séjournant présentement à l'étranger, elle entend le contacter bientôt pour établir la marche à suivre.

Le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philips, trouve que les conclusions du rapport sont « aberrantes ». « Quand des policiers enquêtent sur des policiers, le résultat est toujours le même. Nous n'avons pas confiance en cette forme d'enquête. Il n'y a pas de volonté politique pour changer les choses », a-t-il dit.

Une arnaqueuse aurait fraudé ses clients pour 1,5 million

MARCEL LAROCHE

Une arnaqueuse qui aurait fait des affaires d'or depuis près de 10 ans dans le domaine de la construction et de la rénovation a finalement été démasquée par les enquêteurs de la division des crimes économiques et de la propriété du SPVM.

Soupçonnée d'avoir soutiré plus de 1,5 million à ses victimes en les entraînant dans de coûteux travaux, Suzanne Chabot a été appréhendée le 10 juin dernier à sa résidence de Saint-Alexis-des-Monts, en Mauricie.

La femme de 44 ans aurait utilisé toutes sortes de subterfuges, notamment la fabrication de faux documents, pour convaincre ses victimes d'investir d'importantes sommes dans des contrats fictifs de construction, de rénovation et d'entretien.

Au lendemain de son arrestation, Suzanne Chabot a été inculpée sous une multitude de chefs d'accusation de fraude de plus de 5000 $ et d'escroquerie, devant la Cour du Québec au palais de justice de Montréal.

Toute personne croyant avoir été victime de cette personne est invitée à communiquer le plus tôt possible avec Info-Crime, à (514) 393-1133.

LOTO QUÉBEC **Résultats** TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-06-22 — Banco Spécial

05 06 16 17 18 19 25 31 32 35
36 42 45 53 54 59 60 62 66 70

La Quotidienne — Tirage du 2004-06-22 — ③ ④ — 111 6753

Extra — Tirage du 2004-06-22 — NUMÉRO 000440

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

Chaussures importées d'Allemagne, légères et très confortables.
Empeigne tressée et perforée.
Flâneur et lacé. Brun, noir ou taupe.
Pointures 6 1/2 à 12 1/2
Prix rég.: 115$

Bovet POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES
ROHDE



SPÉCIAL 89,99

3236727A

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est – Galeries d'Anjou • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins
• OUEST: Centre Rockland – Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno – Mail Champlain, Brossard
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord
• JOLIETTE: Galeries Joliette • QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) – Galeries de la Capitale

VENTE DE FIN DES CLASSES
Plus de 1,5 millions en inventaire



Plus de 200 ensembles (fixation - wakeboard)
Réduits jusqu'à 60%

Shorty à partir de 45$



Tube O'Brien 79$



Skis Combo 179$

Spéciaux valides jusqu'au 30 juin 2004

Kneeboard O'Brien 149$



3231953

L'ENTREPÔT au vent fou INAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

VENTE DE GARAGE

2 jours consécutifs
pour seulement 26,00 $* pour 5 lignes
2,60 $* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES — LA PRESSE cyberpresse.ca

987-VENDU
sans frais 1 866 987-VENDU (8363)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication. Cette offre s'adresse uniquement aux particuliers.

3230286 3230286

Bonne fête, Québec!



Partageons en ce 24 juin notre fierté d'être Québécois, fierté qui met à l'honneur notre identité propre, notre savoir-faire, notre créativité, notre langue et notre attachement au Québec.

Ce qui fait la grandeur du Québec, c'est qu'il puise aux sources de toutes les cultures pour se forger un avenir bien à lui, sous le signe de la paix et de la tolérance. Nos valeurs, nos projets, notre désir commun de nous épanouir nous assureront de léguer à nos enfants un Québec dont eux aussi seront fiers.

Célébrons ensemble notre grande fête nationale!

Jean Charest
Premier ministre du Québec

Québec

3235876A

Un jeune bénévole québécois meurt en République dominicaine

Il participait à l'aménagement d'une école de village

JULIE PARENT

Un jeune Québécois de Cap-Rouge est mort mercredi dernier en République dominicaine, quand un mur s'est écroulé sur lui. François Jacques Roussin, 18 ans, travaillait à l'aménagement d'une petite école de village, dans le cadre d'un projet d'aide humanitaire mis sur pied par l'organisme de coopération internationale Plan Nagua, situé à Québec.

Le jeune homme était monté dans une échelle appuyée contre un mur de béton, raconte son père, Jacques Roussin, qui a appris la nouvelle par la police mercredi soir. « À un moment donné, le mur est tombé sur lui, le toit a suivi, et tout le bâtiment s'est écroulé comme un château de cartes. Et mon garçon s'est fait écraser en dessous du mur de béton. »

François Jacques Roussin a été emmené à l'hôpital de Saint-Domingue, où on a constaté son décès. Selon l'autopsie, il est mort à la suite d'un traumatisme sévère au niveau de la cage thoracique.

L'école a été construite pour le compte de l'ONG Mostar, qui travaille en partenariat avec Plan Nagua. Or, selon un article du *El Nacional*, un journal local, un représentant de Mostar aurait été avisé que le bâtiment n'était pas sécuritaire, mais personne n'aurait tenu compte de l'avertissement. Ce qui fait dire à Jacques Roussin que l'accident aurait pu être évité.

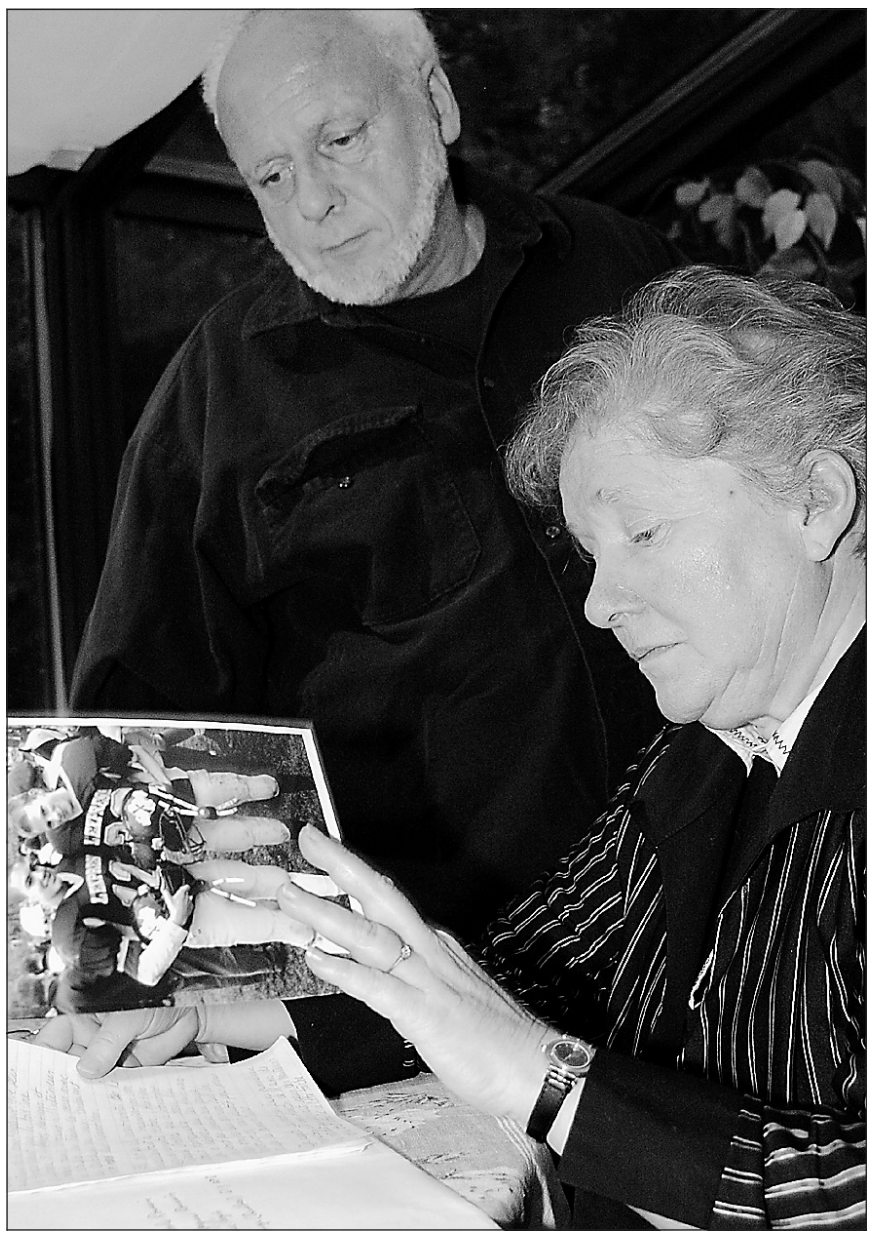
Construction de l'an dernier

La directrice de Plan Nagua, Francine Barbeau, affirme que le bâtiment avait été visité plus tôt par des gens de l'organisme. « Tout semblait parfait à ce moment-là. Au niveau du toit de l'école, on n'a absolument rien remarqué. C'est une construction qui a été faite l'été passé seulement. Elle n'était pas terminée, il n'y avait pas de peinture, c'était en blocs de ciment. On existe depuis 35 ans, ajoute-t-elle, on a envoyé plus de 1000 jeunes en stage et il n'est jamais arrivé un accident. » La directrice dit avoir engagé des discussions avec l'ambassade canadienne pour faire enquête sur ce qui s'est passé.

François Jacques Roussin étudiait en biologie au collège Lawrence. « C'est un petit bonhomme qui était tellement aimé, rappelle son père. Il était assistant coach d'une équipe de football, il faisait de la voile, il a fait des choses humanitaires, il a voyagé en Asie. C'est le cas de le dire : il avait le vent dans les voiles. » Les obsèques auront lieu samedi à l'île d'Orléans.



François Jacques Roussin, de Cap-Rouge, avait 18 ans.



PHOTOS STEVEN LEBLANC, COLLABORATION SPÉCIALE

Les parents de François Jacques Roussin, Jacques Roussin et Nicole Saint-Amant-Roussin. Selon son père, François Jacques était un jeune homme très aimé qui a, entre autres réalisations, été entraîneur adjoint d'une équipe de football.

Extradition de suspects par les États-Unis

L'ex-chef du SCRS savait

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – L'ancien directeur du Service canadien du renseignement de sécurité a admis qu'il était au courant de la pratique controversée des Américains consistant à envoyer des suspects d'actes terroristes à l'étranger, pour interrogatoire.

Ward Elcock, qui vient de prendre sa retraite du SCRS, a dit à l'enquête sur l'arrestation et l'extradition de Maher Arar qu'il savait, dès mars 2002, que les États-Unis déportaient des suspects vers l'Égypte et la Jordanie. Aujourd'hui conseiller auprès du Bureau du conseil privé, M. Elcock a reconnu hier avoir eu vent des allégations selon lesquelles les Américains contournaient les procédures d'extradition et les formalités juridiques pour expédier des prisonniers outremer. Mais son témoignage n'a pas permis d'éclaircir s'il avait été mis au courant de manière indépendante, ou s'il avait glané l'information à partir de dépêches de journaux.

La réponse à cette question pourrait être révélatrice, au moment où l'enquête cherche à faire la lumière sur les raisons pour lesquelles M. Arar, un citoyen canadien, résidant d'Ottawa, a été détenu par les autorités américaines au cours d'une escale à New York, en septembre 2002, à son retour de vacances en Tunisie.

Moins de deux semaines plus tard, après avoir été interrogé sur de présumés liens avec le réseau Al-Qaeda, M. Arar, qui est âgé de 34 ans, a été emmené, par avion, en Jordanie, puis transféré en Syrie dans une prison sinistre. Cet ingénieur en télécommunications, qui nie avoir quoi que ce soit à faire avec le terrorisme, soutient avoir été battu et torturé pour l'inciter à faire des aveux, avant d'être libéré l'automne dernier.

C'EST COMME ÇA QU'ON FAIT BOUGER VOS AFFAIRES, MAINTENANT.

SOLUTIONS POUR PETITES ENTREPRISES

Votre entreprise est d'une importance capitale. Il est donc normal de vouloir profiter de tous les avantages possibles. Rogers[MC] Sans-fil vous propose un avantage concurrentiel immédiat : le partage d'un lot de minutes entre utilisateurs. Vous réaliserez ainsi des économies substantielles puisque le temps d'antenne s'équilibre entre les utilisateurs. Gardez le contact avec ce qui vous importe le plus, partout où vous allez.

Les forfaits Partage**

Ajoutez des utilisateurs à ce forfait en tout temps, pour seulement 15 $ par mois. De plus, les appels locaux entre les membres de tout forfait Partage sont sans frais.

40 $ service mensuel
• 200 minutes en tout temps
• Deuxième utilisateur compris

65 $ service mensuel
• 350 minutes de jour et de soir, en semaine
• Deuxième utilisateur compris
• Week-ends illimités

85 $ service mensuel
• 500 minutes de jour et de soir, en semaine
• Deuxième utilisateur compris
• Week-ends illimités

ACHETEZ UN APPAREIL, OBTENEZ LE DEUXIÈME SANS FRAIS*



Motorola V300
Passez à un niveau supérieur de communication avec votre gestionnaire personnel d'information, tout en couleur.
• Téléphone mondial
• Fonction mains libres
• Appareil photo numérique avec zoom intégré



Sony Ericsson T616
Le *nec plus ultra* des communications sans fil grâce à la technologie Bluetooth.
• Téléphone mondial
• Accès à Internet sans fil
• Appareil photo numérique intégré

POUR COMMANDER, FAITES LE 1 866 299-1870

Ou consultez rogers.com/vosaffaires

Déplacez-vous presque partout dans le monde avec Rogers Sans-fil†

ROGERS[MC] SANS-FIL

Votre monde. Maintenant.

ÉPARGNEZ 10 $ ACHETEZ EN LIGNE

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. *Offre valable avec tout nouvel abonnement de deux ans. Le deuxième appareil doit être de moindre valeur. †Consultez le site rogers.com/deplacement pour connaître les détails spécifiques à la couverture internationale. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, la messagerie texte et la transmission de données facturées à l'utilisation, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes applicables seront facturés mensuellement. L'offre peut changer sans préavis. **Choisissez parmi six forfaits selon le nombre d'utilisateurs. Forfaits offerts dans le cadre d'un abonnement de un an ou de deux ans. [MC]Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence. Tous les autres noms de marques et de produits mentionnés peuvent être des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés.

32308823A

ÉLECTIONS 2004

JEANNE-LE BER
LIZA FRULLA DÉTESTE LES CAMPAGNES
PAGE A21

UNE JOURNÉE AVEC LE SEUL CANDIDAT DU PCC OUVERTEMENT GAI PAGE A20

D'UN CANADA À L'AUTRE

OUPS !

Stratège conservateur comparé à Hitler

Le leader de la Fédération des métis du Manitoba, David Chartrand, a dû s'excuser auprès du président national de la campagne du Parti conservateur Tom Flanagan, qu'il a comparé à Adolf Hitler. M. Flanagan n'est guère populaire auprès des autochtones après avoir écrit un ouvrage controversé (*First Nations ? Second Thoughts*) sur la question des Premières Nations au Canada. M. Chartrand, qui incite les peuples aborigènes à voter libéral le 28 juin, estime que les écrits de M. Flanagan sous-entendent que les métis ne devraient pas exister. C'est dans ce contexte qu'il fait le rapprochement avec le leader nazi. Dans ses excuses, M. Chartrand a reconnu avoir banalisé l'Holocauste.

LE CANADA EN PARLE



Martha Henry

Pourquoi parler de cette comédienne plus que d'une autre ? Parce que sa carrière s'inscrit dans la durée. Au théâtre, au cinéma, à la télé, Martha Henry, née à Détroit, est une figure de proue du monde artistique du ROC. Sa carrière lui a valu d'être fait compagnon de l'Ordre du Canada en 1990. Elle tourne en ce moment avec Gordon Pinsent, un autre comédien très connu à l'ouest de la rivière des Outaouais, dans une fiction politique réalisée par Charles Binamé.

LE CHIFFRE DU JOUR

3 523 300 000

Ventes totales des obligations d'épargne du Canada en 2002-2003. Le tiers de ces ventes provient de l'épargne salariale.

Source : Obligations d'épargne du Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Qui est Jean Charest au juste ? Son nom est John sur son extrait de baptême. Son prénom est John pas Jean. Ça l'arrange de s'appeler Jean, son vrai nom c'est John, il faut pas oublier ça. »

— Suzanne Tremblay, députée du Bloc québécois dans Rimouski-Métis, le 25 mai 1997, lors d'un rallye aux Îles-de-la-Madeleine durant la campagne électorale. Jean Charest était alors chef du Parti progressiste-conservateur.

QUESTION QUIZ

En quelle année fut lancée la pièce de 2 $?
Réponse en page A19

Harper taxe les libéraux de malhonnêteté

GILLES TOUPIN

SAULT STE. MARIE, Ontario — Stephen Harper a repris la route hier en Ontario, après une journée de réflexion et de discussions avec ses stratèges, en rajustant son tir et en centrant ses discours sur ce qu'il considère comme étant la question essentielle et fondamentale de cette campagne : l'arrogance des libéraux et leur refus de rendre des comptes pour les scandales qui ont marqué leur règne.

« Souvenez-vous, a-t-il lancé hier matin devant une centaine de partisans réunis au quartier général du candidat Ross Cameroun à Sault Ste. Marie, la vraie question de cette campagne, c'est l'imputabilité des libéraux, l'imputabilité pour leur bilan et pour l'utilisation honteuse qu'ils ont fait de notre argent. »

L'équipe Harper, qui a quelque peu dérapé la semaine dernière sur des questions comme le bilinguisme et la pornographie infantile, a donc décidé de passer cette semaine un message tout à fait différent, centré sur les tares du gouvernement Martin et sur les solutions de rechange conservatrices. M. Harper veut susciter de l'espoir chez les Canadiens, en particulier s'assurer le vote des libéraux qui ont décidé qu'un changement de gouvernement était nécessaire.

« Le gouvernement libéral de Paul Martin a été celui qui a fait le plus de gaspillage, qui a été le plus malhonnête et qui a été le plus mêlé à des scandales de toute l'histoire de ce pays, a-t-il notamment déclaré lors de son premier arrêt de la journée. Paul Martin ne veut pas être tenu responsable pour un bilan indéfendable et pour des promesses déjà non tenues. Paul Martin veut que vous oubliiez le passé afin qu'il puisse exercer le pouvoir à l'avenir de la même façon qu'il l'a fait dans le passé. »

Le chef conservateur mise ainsi sur le désir de changement qui anime la grande majorité des électeurs, si l'on en croit les sondages. Il a donc martelé à souhait le clou du scandale des commandites hier. « Le scandale des commandites, a-t-il dit, ce n'est pas un scandale québécois, ce n'est pas un scandale canadien, c'est un scandale libéral ! »

M. Harper a ajouté que si les Canadiens avaient besoin d'un nouveau gouvernement, ce n'était pas seulement pour aller au fond des choses, comme l'affirme Paul Martin, mais pour s'assurer que cela ne se répète jamais.

M. Harper a décidé aussi de pourchasser M. Martin sur son bilan en santé. « La réalité à cet égard, a-t-il déclaré hier, est que Paul Martin est celui qui a le plus coupé en santé. (...) Il dit que sa priorité est la santé. La seule fois que la santé fut sa priorité, c'est lorsqu'il a coupé dans le budget et il a alors coupé dans les services de santé. »

Stephen Harper a aussi rappelé que c'est sous la gouverne de M. Martin aux Finances que les listes d'attente pour les soins de santé ont doublé au pays.

Il s'en est pris également au silence du premier ministre lorsque son homologue libéral ontarien, Dalton McGuinty, a instauré une surtaxe en santé dans sa province juste avant les élections. « Quand Dalton McGuinty a instauré une surtaxe sur la santé, a dit M. Harper, Paul Martin aurait pu dire non. Il ne l'a pas fait. »

« Les Canadiens veulent un gars qui partage leurs inquiétudes, a attaqué le chef conservateur, pas un gars qui va se faire soigner dans une clinique privée quand les choses vont mal pour le reste des citoyens. »

Enfin, M. Harper s'en est pris à la prétention du chef libéral qui ne cesse d'affirmer que les valeurs du Parti libéral sont des valeurs canadiennes et il a condamné la stratégie libérale qui s'appuie sur une campagne de publicités télévisées négatives.

« Paul Martin a insisté pour dire qu'il était temps qu'il y ait du changement dans ce pays, a déclaré Stephen Harper. Il l'a dit d'un océan à l'autre. Je dis à Paul Martin que le Canada n'a pas besoin de changement. C'est son gouvernement qui doit être remplacé. Le Canada n'est pas le problème, c'est le Parti libéral qui est le problème. »

Klein devra se conformer à la loi

Par ailleurs M. Harper a précisé hier, lors d'une entrevue avec public à CBC à Toronto, que si les réformes que le premier ministre Ralph Klein rend publiques aujourd'hui sur le système de santé albertain contreviennent « clairement » à la Loi canadienne sur la santé, il s'y opposera. « Si c'est une violation claire, a-t-il dit, ce n'est pas acceptable. Les Albertains s'attendent de M. Klein qu'il agisse en conformité à la loi. »

Après l'enregistrement de l'entrevue, le chef conservateur a assisté au match de baseball des Blue Jays au Skydome, lançant la première balle, question de s'assurer de belles images dans les médias. La stratégie conservatrice mise ainsi sur ce genre d'événements et sur le nouveau message qui ne doit pas souffrir de détournement. C'est d'ailleurs pour cette raison et à dessein que M. Harper n'a pas tenu hier sa rencontre habituelle avec les journalistes.

Martin veut coaliser fédéralistes et progressistes contre le PCC

JOËL-DENIS BELLAVANCE

VANCOUVER — Paul Martin lance un ultime appel aux fédéralistes du Québec et aux sociaux-démocrates des provinces anglophones pour qu'ils se rallient au Parti libéral s'ils veulent empêcher le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, de prendre le pouvoir le 28 juin.

Le chef libéral, qui a multiplié hier les apparitions en Colombie-Britannique où son parti est engagé dans de féroces luttes à trois susceptibles de déterminer qui formera le prochain gouvernement, a affirmé que seul lui et M. Harper peuvent occuper le poste de premier ministre à l'issue des prochaines élections.

Dans une entrevue accordée à une station de radio de Vancouver, dans un discours devant les membres de la communauté chinoise et face aux journalistes, M. Martin a martelé que ceux qui rejettent la vision du pays que préconise le Parti conservateur de Stephen Harper doivent se rallier derrière le parti qui a les meilleures chances de lui barrer la route. Et ce parti, selon lui, n'est pas le Bloc québécois ou le NPD, c'est le Parti libéral, tant au Québec que dans le reste du Canada.

« Il n'y a que deux personnes dans cette élection, Stephen Harper et moi, qui peuvent devenir premier ministre. J'espère que tous ceux qui se considèrent progressistes, ceux qui croient au protocole de Kyoto, qui croient à un réseau de garderies, qui croient à la Charte des droits, que ces gens qui seraient tentés de voter pour le NPD vont réfléchir aux conséquences de leur vote », a déclaré M. Martin au cours d'une entrevue accordée à la station de radio CKNW.

Plus tard devant les journalistes, M. Martin a soutenu que les fédéralistes au Québec doivent non seulement empêcher Stephen Harper de prendre le pouvoir à Ottawa, mais aussi éviter de tomber dans le piège bloquiste, même s'ils sont en colère contre le Parti libéral à la suite du scandale des commandites.

M. Martin a souligné que le chef bloquiste Gilles Duceppe voit les résultats des prochaines élections comme la première étape vers la souveraineté du Québec. « Gilles Duceppe a décidé de faire de la souveraineté son option et une partie intégrante de la campagne. (...) S'il y a des fédéralistes qui songeaient voter pour le Bloc québécois, ils doivent savoir que Gilles Duceppe et Bernard Landry vont regarder cela comme un endossement de la souveraineté », a déclaré M. Martin.

Durant l'entrevue à la station de radio, M. Martin a affirmé que le scandale des commandites, le fiasco du registre national des armes à feu et la mauvaise gestion au ministère des Ressources humaines n'auraient jamais dû se produire. « J'aurais préféré que ce genre de choses ne se produise pas. Mais je peux vous garantir que cela ne se reproduira pas sous ma gouverne », a-t-il affirmé.

Le chef libéral a tenu à souligner que les libéraux ont également réussi de bons coups qui sont aujourd'hui oubliés, notamment l'élimination du déficit, qui s'élevait à 42 milliards de dollars en 1993-94.

M. Martin a aussi soutenu qu'il n'avait aucun regret d'avoir déclenché des élections en dépit de la grogne des électeurs, affirmant qu'il devait obtenir un nouveau mandat avant de rencontrer les premiers ministres des provinces afin de négocier un nouvel accord sur la santé.

M. Martin devait se rendre dans la région de Terrace, hier après-midi, mais il a dû y renoncer à cause des incendies de forêt qui font rage dans les environs. Il a plutôt poursuivi sa campagne à Prince Rupert avant de se rendre en soirée à Edmonton pour donner un coup de main à la vice-première ministre Anne McLellan, qui pourrait se faire ravir son siège par les conservateurs.



PHOTO TOM HANSON, PC

« J'espère que tous ceux qui se considèrent progressistes, ceux qui croient au protocole de Kyoto, qui croient à un réseau de garderies, qui croient à la Charte des droits, que ces gens qui seraient tentés de voter pour le NPD vont réfléchir aux conséquences de leur vote », a déclaré hier Paul Martin.

ÉLECTIONS 2004

LE CANADA DEVRAIT-IL...

... ADOPTER UNE LOI SUR LA GESTION FINANCIÈRE ET STATISTIQUE DES PREMIÈRES NATIONS ?

SITUATION ACTUELLE

Le projet de Loi C-23 est mort au feuilleton en raison du déclenchement des élections, au moment où il s'apprêtait à franchir l'étape de la troisième lecture. Ce projet de Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations aurait succédé à la Commission consultative de la fiscalité indienne. Comme le projet de Loi C-19, qui a précédemment été abandonné, celui-ci ne recevait pas l'appui unanime des Premières Nations.

LES POUR

- Le projet de loi reçoit l'appui de certains autochtones, principalement dans l'ouest du pays.
- Cette loi a pour but d'améliorer l'économie des Premières Nations et d'attirer des investisseurs.
- Elle permettrait aux peuples autochtones d'entretenir leur propre vision du développement économique.

LES CONTRE

- Plusieurs membres des Premières Nations du pays s'opposent à l'adoption de cette loi.
- Cette loi servirait principalement les intérêts des Premières Nations les mieux nanties sans véritable égard aux communautés plus pauvres.
- L'idée d'offrir des terres ancestrales en garantie de prêt est à l'inverse des traditions autochtones.

POSITION DES PRINCIPAUX PARTIS

- Le Parti conservateur favorise une gestion financière serrée des Premières Nations.
- Le Parti libéral du Canada se montre favorable aux volontés exprimées par les Premières Nations.
- Le Bloc québécois veut avant tout concrétiser le rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones.
- Le Nouveau Parti démocratique partage sensiblement la même vision que le Bloc québécois en matière d'affaires autochtones.

VU DU QUÉBEC

- La majorité des communautés autochtones du Québec est en désaccord avec l'adoption d'une telle loi.

Recherche : Le Nouvelliste, André Mercier

HORAIRE DES CHEFS



PHOTO PC

Stephen Harper

- Le chef conservateur est à Toronto pour une ronde d'entrevues et à Hamilton pour un rallye partisan.



PHOTO PC

Paul Martin

- Petit déjeuner à Edmonton, suivi d'un dîner à Regina. En soirée, rallye partisan à Winnipeg.

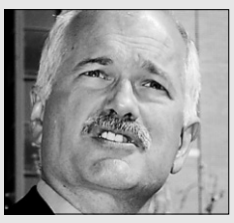


PHOTO PC

Jack Layton

- Tournée dans les Maritimes : Charlottetown, Halifax, Bathurst.



PHOTO PC

Gilles Duceppe

- Entrevues et point de presse en avant-midi à Montréal, séance de clavardage à *La Presse* et rencontres diverses dans la métropole. Participation à la Fête nationale en soirée.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- En 1996, le 19 février plus précisément. Cette année-là, la Monnaie royale canadienne a frappé 375 483 000 pièces de 2 $ avant de les mettre en circulation.

SUR CYBERPRESSE

Venez clavarder avec Gilles Duceppe à compter de 11h sur
www.cyberpresse/clavardage

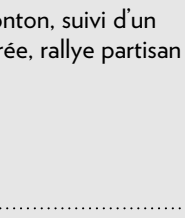


PHOTO PAUL CHIASSON, PC

Gilles Duceppe a participé à une « assemblée de cuisine » dans Ahuntsic, hier, afin d'encourager la candidate Maria Mourani (à gauche du chef) qui tente d'enlever la circonscription aux libéraux.

Le Bloc à l'assaut de forteresses libérales

NATHAËLLE MORISSETTE

Largement en avance dans les sondages, le Bloc québécois se lance maintenant à la conquête de circonscriptions traditionnellement libérales telles que Ahuntsic, Outremont et Bourassa.

Les troupes bloquistes devront toutefois trimer dur pour séduire les électeurs de ces châteaux forts.

Dans Outremont, François Rebello affronte le bras droit de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre. Dans Ahuntsic, la candidate bloquiste Maria Mourani fait face quant à elle à deux adversaires de taille : la députée libérale sortante Eleni Bakopanos et le candidat-vedette des conservateurs au Québec, Jean Fortier.

Mme Mourani a reçu la visite de Gilles Duceppe hier, qui a également bien l'intention de rendre visite aux candidats souverainistes d'autres circonscriptions considérées comme étant des « forteresses libérales » telles que Honoré-Mercier et Vaudreuil-Soulanges.

« À partir de maintenant, nous sommes dans le dernier sprint, nous nous lançons dans une offensive encore plus forte face aux forteresses libérales, a déclaré le chef bloquiste lors du point de presse suivant l'entrevue qu'il a accordée sur les ondes de Musique Plus en début de journée. Il faut que tous les Québécois participent à ce mouvement d'appui au Bloc québécois. »

Afin de motiver les troupes et d'encourager Mme Mourani, Gilles Duceppe a participé à une « assemblée de cuisine » avec des militants. Visiblement heureuse de recevoir la visite de son chef, Maria Mourani s'est dit confiante de l'emporter dans Ahuntsic même si elle sait que la lutte s'annonce serrée. « Mon but, c'est de gagner avec 1000 votes de majorité sur le candidat qui arrivera deuxième. »

Sa rivale Eleni Bakopanos, qui représente la circonscription à la Chambre des communes depuis sept ans, ne se compte toutefois pas pour battue. Lors des élections de 2000, elle avait obtenu 28 643 votes contre 17 132 pour la candidate du Bloc. « Je crois que le Bloc n'ira pas chercher plus de votes que la dernière fois, affirme Mme Bakopanos. D'un côté, les électeurs savent qu'un vote pour le Bloc, c'est un vote pour la séparation. Puis, appuyer Jean Fortier, c'est comme appuyer les idées d'extrême droite de Stephen Harper. »

« Nous sommes dans le dernier sprint, nous nous lançons dans une offensive encore plus forte face aux forteresses libérales. »

Mais elle n'est pas la seule à être optimiste, Jean Fortier tente aussi de marquer des points dans cette circonscription où les électeurs ont déjà voté conservateur. Lorsqu'on lui demande s'il est confiant de gagner, il répond d'emblée : « Absolument ! »

« C'est sûr que le Bloc a une certaine base, admet-il. Mais par contre, beaucoup de gens ne veulent pas voter libéral. »

Attaques libérales

Gilles Duceppe a également répondu aux attaques des libéraux. Dans une lettre publiée hier dans *La Presse*, le ministre de la Santé, Pierre Pettigrew, et le député de Saint-Laurent-Cartierville, Stéphane Dion, avertissent les électeurs que l'objectif véritable du Bloc « est une marche aveugle vers l'indépendance ».

« Les Québécois fédéralistes ne doivent pas voter pour ce parti indépendantiste, écrivent-ils. Ce serait une erreur grave car le Bloc utilisera leur vote pour tenter d'arriver à ses fins. »

« Je pense que c'est du vieux matériel, c'est un peu de panique ils n'ont pas grand-chose à dire pour faire ces remarques, a répliqué Gilles Duceppe. D'une part, M. Dion, j'imagine, sait aussi bien que moi que le 28, on ne décide pas de la souveraineté. Ce n'est pas un référendum. Mais les Québécois font confiance, cependant à un parti souverainiste. »

Trois chefs sur quatre fêteront la Saint-Jean au Québec

ANDRÉ DUCHESNE

Paul Martin, Jack Layton et, évidemment, Gilles Duceppe seront au Québec pour célébrer la Fête nationale demain, alors que le leader conservateur Stephen Harper continuera sa campagne en Ontario, en route vers les Prairies.

Le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, demeurera fidèle à son habitude, annonce Chantale Bouchard, chargée des relations avec les médias au quartier général de la formation politique.

« M. Duceppe fera ce qu'il fait à chaque année. Il passera la journée à faire la tournée des fêtes de quartier dans sa circonscription (Laurier). En soirée, il participera à la grande fête au parc Maisonneuve », dit-elle.

Le chef du NPD, Jack Layton, sera aussi de passage à Montréal demain. En fait, son jeudi sera une journée toute francophone ou presque, puisqu'il amorcera ses activités à Caraquet et Tracadie en Acadie avant de s'envoler pour la métropole.

M. Layton sera à 17 h 15 à la fête du quartier Parc-Extension, dans la circonscription de Papineau. Il sera accompagné du candidat local, André Frappier qui fait la lutte au ministre de la Santé, Pierre Pettigrew. Le candidat néo-démocrate dans Outremont, Omar Aktouf, sera aussi présent.

Chez les libéraux, Paul Martin sera également de passage au Québec pour célébrer la Saint-Jean avec les Québécois. Une porte-parole de l'entourage de M. Martin a laissé entendre que le leader libéral entend faire une tournée de la région montréalaise avec, entre autres, des arrêts dans l'ouest de l'île de Montréal et sur la Rive-Sud.

Quant à Stephen Harper, il sera, selon son horaire acheminé aux médias depuis déjà quelques jours, de passage à Sarnia et Belleville, en Ontario avant de faire route en soirée vers Winnipeg. Le chef conservateur a — selon tous les sondages — beaucoup plus à gagner à être visible en Ontario où ses troupes pourraient faire une percée qu'au Québec où il pourrait ne faire élire aucun de ses 75 candidats.

Un électeur, deux votes

PAUL JOURNET

Un électeur qui réussit à voter deux fois par anticipation, c'est possible dans certaines circonscriptions de l'île de Montréal. Deux journalistes de *La Presse* l'ont constaté en se rendant à Westmount et Outremont.

Au premier endroit, la chose s'est révélée impossible, mais à Outremont, il a été facile de cocher deux bulletins de vote en moins d'une heure. Un geste qui aurait constitué une infraction pénale si notre journaliste n'avait pas empoché son bulletin au lieu de le glisser dans l'urne.

C'est un organisateur politique de la région de Montréal qui a alerté *La Presse* pour signaler que certains de ses collègues profiteraient de failles dans le système de vote par anticipation — qui prenait fin il y a deux jours — pour voter deux fois.

Règle générale, les citoyens se rendent au bureau de vote régulier dont l'adresse apparaît sur leur carte d'électeur. Au bas de la carte, on propose aussi de voter par la poste ou en personne, au Bureau du directeur de scrutin de sa circonscription. En théorie, ce dernier moyen est réservé aux cas spéciaux, comme les gens à mobilité réduite ou les anciens détenus.

Selon notre source anonyme, le bureau régulier et celui du directeur de scrutin ne communiquent pas entre eux, ce qui permet aux fraudeurs de voter aux deux endroits. Afin d'en avoir le coeur net, un premier journaliste s'est rendu lundi à son bureau de vote régulier de la circonscription d'Outremont, au 105, rue Saint-Viateur Ouest. Il y a donné sa carte électorale et a voté une première fois.

Le même journaliste a ensuite visité le Bureau du directeur de scrutin d'Outremont, au 6700, avenue du Parc, pour essayer d'y voter une deuxième fois. Il y a rempli un formulaire en indiquant son nom, son âge et son adresse — vérifiés sur place par une employée. Le journaliste a ensuite présenté une pièce d'identité et a signé un formulaire attestant, entre autres, qu'il n'avait pas l'intention de voter plus d'une fois. Aucune des personnes présentes n'a eu à expliquer pourquoi elle voulait voter à ce bureau spécial.

À Westmount, au contraire, le Bureau du directeur de scrutin a refusé de remettre un bulletin de vote à notre deuxième journaliste, la renvoyant à son bureau de vote par anticipation régulier en voyant sa carte d'électeur.

À Élections Canada, personne ne peut dire combien d'individus ont déjà été surpris à voter deux fois. Averti de ces pratiques, le porte-parole de l'organisme, Gilles Paquin, semblait à court d'explications. « C'est très anormal, a-t-il affirmé. Voter deux fois est une infraction à la loi passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5000 $ et cinq ans d'emprisonnement. »

Comment a-t-on pu permettre au journaliste de cocher deux bulletins ? D'après André Nadeau, agent de liaison en région pour Élections Canada, « les employés du bureau de scrutin ont voulu l'accommoder et lui éviter de se rendre jusqu'à son bureau de vote régulier ».

André Nadeau prévient les potentiels fraudeurs : « Au Bureau du directeur de scrutin, le bulletin de vote est inséré dans deux enveloppes. Sur la deuxième, on inscrit un code qui permet d'identifier l'électeur. L'enveloppe est mise de côté. Le soir de l'élection, le code permet de retracer les fraudes ».

Reste qu'en plein dépouillement des votes, il est difficile de faire une vérification rigoureuse. « Oui, il y en a qui risquent de passer à travers les mailles de nos filets, concède M. Nadeau. Mais ce ne sont pas un ou deux *p'tis clins* qui vont déjouer l'élection. »

Ces quelques votes peuvent toutefois faire la différence dans les circonscriptions où la lutte sera serrée.

ÉLECTIONS 2004

UNE JOURNÉE AVEC PIERRE ALBERT

« J'ai assez hâte de dormir une vraie nuit! »



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE©

Pierre Albert (à gauche), le seul candidat publiquement gai du Parti conservateur, fait campagne dans le comté de Laurier. Il est ici en compagnie de son conjoint et agent officiel, Luc Roy.

JULIE PARENT

La première fois que Pierre Albert a rencontré Stephen Harper, il a été clair. « Je lui ai dit : M. Harper, je suis gai. Est-ce que cela vous pose un problème ? Il m'a répondu qu'il était pour le mariage traditionnel, mais qu'il respectait mon choix. »

Le soleil est encore bas dans le ciel quand la journée commence pour le seul candidat conservateur qui fait publiquement état de son homosexualité. Dans la cuisine, son conjoint, Luc Roy, prépare du café et fait sortir Poumba, le golden retriever du couple. Pierre Albert s'amène alors, talonné par un minuscule chat siamois qui répond au nom de Belzébuth.

M. Albert, lui, n'a pourtant rien de diabolique même s'il est membre d'un parti qui, croit-il, a été démonisé depuis le début de la campagne. C'est ce qu'il a dit lors d'un débat sur les droits des gais organisé dans sa circonscription par la Chambre de commerce gaie de Montréal. Son premier débat à vie, qui n'a pas été facile.

Ses opposants et le public ont souvent fait allusion aux positions conservatrices de Stephen Harper, notamment sur le mariage entre personnes du même sexe. Le député et candidat bloquiste d'Hochelaga, Réal Ménard, a même affirmé que Pierre Albert était « une rose dans un champ d'herbe à poux ».

Entre deux gorgées de café, Pierre Albert rétorque que le parti de Paul Martin est responsable de l'aura négative qui entoure les conservateurs. Le jeune candidat est aussi sévère avec les bloquistes : facile, dit-il, de critiquer le manque d'ouverture du PC quand on ne représente qu'une seule région au Canada, reconnue de surcroît pour son ouverture sur les droits des gais. Les conservateurs, au contraire, doivent composer avec l'Ouest canadien, où la situation est très différente : « Tu arrives en Alberta et tu as l'impression de débarquer dans les années 50 », dit-il, sans mépris.

Son café vite terminé, Pierre Albert saute dans sa fourgonnette, qu'il appelle aussi sa deuxième maison. C'est le temps de se rendre chez Autobus La Montréalaise, la compagnie d'autobus scolaires qu'il dirige. Le transport, c'est d'ailleurs son dossier politique de prédilection, même s'il a davantage parlé des droits des gais depuis le déclenchement des élections.

Une heure plus tard, le revoilà dans son véhicule. Il conduit d'une main et se rase de l'autre. « J'ai assez hâte de dormir une vraie nuit ! » lance-t-il. Arrivé dans un petit restaurant, il ouvre un journal, se réjouit : selon un sondage, Stephen Harper a gagné le débat de chefs. « Sauf au Québec », ajoute-t-il.

Dans son comté de Laurier, Pierre Albert fait face au chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, indélogeable depuis 1990. Pierre Albert a déjà été lié au Bloc : en 1994, il a été président de l'aile jeunesse du BQ en Montérégie. Il a décroché après la victoire du NON au référendum de 1995.

Selon lui, le parti souverainiste n'avait plus de raison d'être à Ottawa. Pourquoi a-t-il choisi le Parti conservateur par la suite ? L'idée s'est cristallisée quand l'ancien Parti conservateur et l'Alliance ont fusionné l'automne dernier. Selon Pierre Albert, ce « nouveau » Parti conservateur répond mieux aux besoins du Québec, notamment parce qu'il veut régler le déséquilibre fiscal et donner plus de pouvoir aux provinces.

À 10 h, Pierre Albert débarque dans son bureau de campagne, rue Fullum. Il consulte son horaire puis enfile un complet bleu foncé et une cravate. Premier arrêt : une résidence pour personnes âgées du boulevard Saint-Joseph. C'est l'heure du dîner. Le jeune candidat zigzague dans la salle à manger, serre des mains. « Allez-vous voter le 28 juin ? Est-ce indiscret de vous demander pour qui ? Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle pour moi ? »

Une dame chuchote à sa voisine : « Il fait un discours à chaque table, il doit avoir la gorge sèche ! »

Pierre Albert plaît visiblement à son auditoire, surtout aux femmes.

Après une pause dîner dans un resto animé du Village gai, Pierre Albert poursuit sa tournée de poignées de main, cette fois rue Sainte-Catherine. Il règne une chaleur d'usine. Les personnes abordées dans les cafés du Village sont moins réceptives aux idées du conservateur.

Après un bref arrêt dans les bureaux de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, où l'on voulait discuter de politique internationale, Pierre Albert se rend à la Maison du père pour y servir le souper. C'est un endroit qu'il connaît déjà. Lorsqu'il était au secondaire, il venait y faire du bénévolat avec le comité de pastorale de son école. Le candidat enlève son veston, choisit un tablier, bleu (!), et se met à l'ouvrage.

Après s'être douché et vêtu de façon plus relaxe, Pierre Albert va rejoindre son équipe électorale dans un restaurant mexicain du Plateau. Son copain Luc, qui est aussi son agent officiel, est là. Il est 20h. Pierre Albert a déjà l'air plus détendu. Mais la journée ne se termine pas là : une fois le repas terminé, il retourne au bureau pour faire le bilan de la journée. Puis, enfin, il peut rentrer chez lui et se jeter dans son lit, pour une autre nuit trop brève de campagne.

PIERRE ALBERT

- Né le 27 décembre 1973
- Demeure avec son conjoint de fait Luc Roy
- Dirige la compagnie Autobus La Montréalaise, à Laval
- Complète un certificat en gestion aux HEC

la Baie encore plus

solde à l'échelle du magasin

Ne tardez pas et profitez du meilleur choix!

DÈS MAINTENANT et jusqu'au dimanche 27 juin.

solde 19,99 à 39,99 tee-shirts et corsaires pour femme CK Jeans, Tommy Jeans et Buffalo Ord. 32 $ à 49 $.

40 % à 50 % de rabais mode pour femme ToGo^mc, Mantles^mc, Nygård Collection, Melrose, mac & jac, Alia et Alfred Dunner Sélection de modèles aussi offerts en tailles petites et grandes.

mode Liz Claiborne pour femme 3 articles ou plus : 35 % de rabais 2 articles : 30 % de rabais un article : 25 % de rabais Tailles courantes et petites.

30 % de rabais maillots de bain pour homme, femme et enfant

25 % à 30 % de rabais chaussures de sport de ville et tout-aller et sandales pour homme

40 % de rabais pantoufles et sandales De notre rayon des collants et chaussettes. Exception : Havaiannas.

30 % de rabais tricots et chemisettes tout-aller et shorts trotteurs pour homme Lee, Dockers et Mantles^mc

solde 14,99 robe bain-de-soleil pour fille Tailles 2 à 16. Ord. 24,99 $.

50 % de rabais serviettes Ralph Lauren

solde 279,99 congélateur Beaumark®, 198 l • température réglable • dégivrage manuel Modèle n° 80020. Ord. 339,99 $.

achat-choc

Designs de WonderBra 9,99 soutiens-gorge mode 4,99 slips Prix de comparaison, soutiens-gorge, 29,50 $ à 36 $; slips, 14 $ à 23 $.

60 % de rabais bijoux en or à 10 ct

7,99 tee-shirts Point Zero pour garçon et fille Prix de comparaison 16 $.

49,99 gril Health Smart de Hamilton Beach. Prix de comparaison 89,99 $.

65 % de rabais service à thé Val D'or de Royal Albert, 3 pièces Prix de comparaison 420 $.

599 $ canapés liquidés par le fabricant Kroehler. Modèle n° 9460.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou prix de comparaison. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

3238670A

DODGE

ERRATUM

Veuillez prendre note que l'encart publicitaire Dodge Durango de samedi 19 juin intitulé « Ça tient du miracle. » contenait une erreur dans la description du moteur. Nous aurions dû lire « 335 chevaux » au lieu de « 355 chevaux ».

Nous nous excusons auprès des lecteurs pour cet inconvénient.

3238716

ÉLECTIONS 2004

UNE JOURNÉE AVEC LIZA FRULLA

La ministre qui n'aime pas les campagnes

NATHAËLLE MORISSETTE

« Je déteste les campagnes électorales ! » lance la ministre du Développement social, Liza Frulla, dès son arrivée au restaurant où *La Presse* l'attend afin de passer la journée en sa compagnie.

À 8 h 15, Mme Frulla semble débordante d'énergie et a déjà les idées bien claires. Assise devant une coupe de fruits frais, les cheveux fraîchement coiffés et le maquillage impeccable, elle explique ce qu'elle n'aime pas des campagnes. Selon elle, deux batailles se déroulent actuellement au pays : l'une au Québec mettant en vedette le Bloc et les libéraux et l'autre dans le reste du Canada où s'affrontent les troupes de Paul Martin et les conservateurs.

« Ce que je trouve absurde, c'est qu'au Québec, on se bat contre une espèce de moulin à vent, alors que la vraie bataille est, selon moi, celle avec les ultraconservateurs, dit-elle tout en prenant une gorgée dans son bol de café au lait. Ici, on ne vit pas la vraie campagne, on vit dans une bulle. »

Cela dit, elle sait que les libéraux auront beaucoup à faire s'ils veulent surpasser le parti souverainiste.

Confiante de remporter la bataille dans Jeanne-Le Ber, sa circonscription, elle semble toutefois inquiète du sort de certains de ses collègues. Dès la première semaine de la campagne, elle est d'ailleurs allée prêter main-forte aux candidats libéraux qui se présentent à Québec et en Beauce.

Et si le message de Paul Martin ne passait pas dans la Belle Province ? Liza Frulla répond qu'il est beaucoup plus facile de dénoncer, comme le fait le Bloc, que d'expliquer. Même si les libéraux connaissent beaucoup de difficultés depuis quelques mois en raison du scandale des commandites, elle ne regrette pas d'avoir quitté Radio-Canada, où elle a animé une émission pendant quatre ans, afin de revenir à la politique, fédérale cette fois. « Je ne suis pas une personne qui a des regrets », assure-t-elle.

Avant même qu'elle ait le temps de préciser sa pensée, son attaché de presse lui fait signe qu'il est déjà 9 h 30 et qu'elle doit quitter le restaurant pour se rendre au bureau de circonscription. Dans le stationnement, Mme Frulla se dirige vers son PT Cruiser rouge métallique. Elle prend bien soin de s'appliquer du rouge à lèvre et se met ensuite en route.

« C'est connu, je conduis comme un pied, avoue-t-elle en riant. Il m'arrive de conduire tout en me maquillant et en parlant au téléphone. »

En chemin, elle grimace en apercevant ses pancartes. « Je me sens toujours gênée de voir mon visage sur une pancarte. Ça peut paraître surprenant, mais je suis une personne réservée. »

L'ancienne ministre québécoise de la Culture entre 1989 et 1994 n'en est pourtant pas à sa première campagne.

Accueil chaleureux

Encore une fois depuis le début de sa carrière politique, elle peut compter sur des gens qui lui sont fidèles. En entrant dans son bureau de circonscription, situé rue de Verdun, elle saute littéralement dans les bras des employés et des bénévoles présents.

Puis, vers 10 h 30, elle reçoit la presse locale. Au bout de 30 minutes, le point de presse est terminé. Elle embrasse le journaliste de l'hebdomadaire du coin et se prépare pour un autre départ. Le premier arrêt se fait chez Amalgame Montréal, un organisme qui reproduit des modules de travail pour les personnes handicapées. Dès l'arrivée de Mme Frulla, les cris et les rires se font entendre. Alors qu'elles s'affairent à préparer des petits sacs d'ustensiles en plastique, la plupart des personnes présentes reconnaissent Liza Frulla et l'accueillent comme une reine.

Elle fait le tour des tables et embrasse tout le monde. L'un des hommes présents lui annonce fièrement qu'il va se marier. « Je n'ai donc plus de chance », lui dit-elle affectueusement.

Ensuite, Renée Caron, la directrice générale de l'établissement, fait part à la ministre de ses difficultés à obtenir du financement. Celle-ci l'écoute attentivement et quitte l'endroit en lui promettant de faire des recherches pour tenter de trouver un programme gouvernemental qui pourrait venir en aide à l'organisme.

Prochaine destination : un dîner-bénéfice organisé par la fondation La rue des femmes. Les fonds recueillis iront directement à l'organisme La maison Olga, qui accueille et aide les femmes sans-abri. « J'ai sauté sur ma chaise quand j'ai entendu Jack Layton accuser M. Martin de la mort de certains sans-abri », lance la présidente de la fondation, Jocelyne Beaudet, dès l'arrivée de Liza Frulla.

Après avoir salué quelques personnes, la ministre repère dans la foule Denise Filiatrault, sa grande amie. Celle-ci la complimente sur la beauté de ses pancartes. « Ne change surtout pas ta coupe de cheveux, lui ordonne-t-elle. Je trouve que c'est très *sexy* ! »

Pendant le repas, composé d'une salade d'asperges accompagnée d'un plat de volaille, la ministre parle avec tout le monde. Elle projette même d'aller en Floride avec Mme Filiatrault. Tout en mangeant, elle fait part à *La Presse* de l'angoisse que lui font vivre les élections, de ne pas savoir si certains candidats, qui sont des amis très chers, seront réélus. Mais elle se ravise en disant qu'elle est convaincue que les libéraux formeront un gouvernement majoritaire.

Le temps s'écoule et Mme Frulla n'a pas le temps de goûter les fraises au chocolat servies au dessert. « Je ne suis pas habituée de manger autant ! dit-elle en riant. En plus, il y a encore un autre gros repas qui m'attend ce soir. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE©

Liza Frulla dit être une personne réservée, mais en campagne électorale, il n'en paraît rien.

Avant de penser au souper, elle doit d'abord passer à travers un après-midi très chargé. Au menu : visite du centre d'affaires de Verdun, un organisme qui aide les gens a démarrer leur entreprise.

Après avoir rencontré les responsables du centre, elle fait un saut chez Toujours Ensemble. Situé en plein coeur de Verdun, l'endroit, qui offre entre autres de l'aide aux devoirs, fourmille d'enfants. La ministre discute avec les jeunes qui semblent reconnaître « la madame des pancartes ». « Il y des places où on a barbouillé ta face ! » lui souligne une fillette, visiblement inquiète du sort des pancartes.

Après la brève visite, c'est le retour au bureau. Liza Frulla passe plusieurs coups de fil avant de se préparer pour le souper donné dans le cadre de la conférence portant sur les droits des gais et lesbiennes, qui se tiendra en marge des Jeux gais de 2006.

Malgré sa bonne humeur, la ministre est essoufflée. Un mal de tête persistant lui rappelle que la journée a été longue. Elle a tout de même assez d'énergie pour se rendre à l'événement qui se tient dans un restaurant de la rue Amherst. Une fois là-bas, elle semble plus détendue. Elle passe d'un groupe à l'autre, un verre de vin rouge à la main, et discute avec les gens présents. Vers 21 h, la fin de la journée a sonné. En arrivant chez elle à l'Île-des-Soeurs, elle troque son tailleur pour des vêtements plus confortables et va se promener au parc avec son chien, un chitsu âgé de sept ans.

Après avoir regardé les nouvelles de fin de soirée à la télévision, elle lit quelques pages d'un livre pour ensuite se blottir dans les bras de Morphée. Elle s'endort sans doute chaque soir en rêvant au 29 juin, le jour suivant les élections. Elle s'imagine probablement déjà dans sa maison d'été de Sutton, où elle préparera avec délice ses traditionnelles confitures aux fraises.

LIZA FRULLA

> Née le 30 mars 1949 à Montréal
> A un conjoint et est mère d'un garçon
> Possède une maîtrise en pédagogie à l'Université de Montréal
> A été ministre québécoise de la Culture et animatrice à Radio- Canada





PHOTO CLÉMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Charest, à l'occasion d'une conférence de presse au Parlement hier, a refusé de s'engager à tenir des élections hâtives à Montréal et à Longueuil.

Charest estime que Montréal sort gagnante de l'exercice référendaire

DENIS LESSARD

QUÉBEC – La ville de Montréal sort gagnante, tout comme l'ensemble du Québec, de l'exercice référendaire de dimanche dernier, a soutenu hier le premier ministre Jean Charest, forcé d'expliquer son peu d'empressement à appuyer la campagne des maires en faveur des grandes villes.

« J'ai joué le rôle que j'avais à jouer. J'avais exprimé mon préjugé favorable aux grandes villes, je n'avais pas à dicter leur choix aux citoyens, c'était à eux de se prononcer », a affirmé hier M. Charest, commentant, deux jours après le vote, les résultats de dimanche.

Montréal a pu perdre 15 arrondissements dimanche, elle conserve 87 % de sa population d'avant les référendums et pas moins de 80 % de sa richesse foncière, a souligné M. Charest, qui promet désormais d'épauler l'administration Tremblay.

Pas question de « clivage linguistique » selon lui, une grille d'analyse qui, pour des raisons partisanes, est montée en épingle par Bernard Landry. « Il n'y en a pas de clivage, le seul qui en voit, c'est Bernard Landry, qui voit là-dedans une source de division qui le sert. C'est un débat créé de toutes pièces, il n'y a qu'une langue commune au Québec depuis 30 ans, c'est la langue française, et cela continuera », a soutenu Jean Charest.

Il refuse toutefois de spéculer sur la position de Québec si des villes à majorité anglophone qui ont opté pour la défusion décidaient de se regrouper volontairement. Un tel scénario n'est pas prévu par la loi 9 et il n'est pas question de l'y introduire.

Il ne s'engage pas par ailleurs à la tenue d'élections hâtives à Montréal ou à Longueuil. Le partage des actifs et le rétablissement des caisses de retraite seraient si complexes que le gouvernement aurait d'ores et déjà décidé que dans ces deux villes, elles ne se tiendraient qu'en novembre 2005, indique-t-on dans les coulisses.

« Si une chose paraît claire aujourd'hui, c'est qu'il n'est plus acceptable qu'un gouvernement foule au pied le droit des citoyens à choisir leur communauté. Aucun gouvernement ne pourra faire ce qu'a osé le Parti québécois dans l'avenir. Personne ne pourra dire comme Bernard Landry que les citoyens n'ont rien à dire sur l'avenir de leur communauté », a lancé M. Charest.

En imposant les fusions, le gouvernement péquiste était coupable « d'un déni de démocratie qui demandait réparation », a-t-il ajouté.

Il a aussi mis en exergue la décision désormais claire du chef péquiste Bernard Landry de ne pas ressouder ce qui avait été scindé dimanche. C'est « une reconnaissance de l'importance de l'erreur » des fusions forcées, dira M. Charest.

Dumont accuse le gouvernement d'avoir agi à des fins partisanes

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Réagissant au résultat du vote sur les défusions, Mario Dumont a accusé le premier ministre Jean Charest d'avoir été « remarquablement absent » dans le dossier et d'avoir pris cet engagement électoral à des fins partisanes et non dans l'intérêt public.

« C'est M. Charest comme chef libéral qui a pris le dessus sur M. Charest comme premier ministre de tous les Québécois, et c'est ce qui a donné le fouillis qui a conduit à ce résultat final (...) Il n'y a personne qui est satisfait de l'attitude du gouvernement libéral parce qu'il a fait les choses pour les mauvaises raisons. Ils (les libéraux) ont fait les choses pour des raisons partisanes, ils n'ont pas fait les choses pour des raisons d'intérêt public », a commenté Mario Dumont, qui estime que le démembrement de Montréal n'est pas un événement dont l'histoire du Québec pourra s'enorgueillir.

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) voit même une relation entre la décision du Parti libéral de s'engager à mettre en place un mécanisme de démembrement des villes et le financement du parti dans certaines circonscriptions.

« Ce n'est pas la première fois que ça arrive dans l'histoire, que les gens de l'ouest de Montréal, pendant que le Parti libéral est dans l'opposition, ils sont extrêmement forts, extrêmement puissants et ils prennent finalement un contrôle assez large sur le PLQ qui a une influence ensuite sur l'ensemble de leurs politiques. (...) Je vous dis : prenez le financement au PLQ là, puis mettez-le sur une carte, puis vous allez voir les comtés avec des défusions. Je suis convaincu que vous allez faire une corrélation statistique », a expliqué Mario Dumont.

Selon lui, Jean Charest, qui avait fait campagne à fond de train sur les défusions n'avait plus le choix que d'aller de l'avant une fois élu. « Je pense qu'il était très mal à l'aise avec les défusions, il était mal pris avec ça et ne se montrait pas trop en public », a insisté M. Dumont en reprochant au premier ministre d'avoir été absent du dossier les jours précédant l'exercice, ainsi que le soir même et le lendemain.

Le chef de l'ADQ a tracé un parallèle entre le dossier des défusions et celui de la restructuration de l'État, un autre cheval de bataille du Parti libéral durant la dernière campagne électorale. M. Charest lui semble manquer de leadership également dans ce dossier où il le trouve tout aussi absent que dans celui des défusions.

« Quand on interpelle des gens pour faire des changements, des changements de culture, des changements d'attitude, je pense que le devoir d'un premier ministre c'est d'être là avec les gens, de ne pas proposer les grandes réformes en étant absent, en étant en dehors du décor », lui a encore reproché M. Dumont.

Le congé de la fête nationale, c'est le jeudi 24 juin !

Le jeudi 24 juin, jour de la fête nationale, est un jour férié, chômé et payé en vertu de la Loi sur la fête nationale. Tous les salariés à l'emploi ont droit à un congé payé pour cette journée. Ce congé n'est pas déplaçable, sauf pour les exceptions prévues à la loi.

Cas particuliers
Si un salarié doit travailler le 24 juin dans un établissement où le travail ne peut être interrompu en raison de la nature des activités, il a droit, en plus du salaire correspondant au travail effectué, à un congé compensatoire payé d'une journée ou à l'indemnité compensatrice.

Si un salarié ne travaille pas normalement ce jour-là, il a droit à l'indemnité compensatrice ou à un congé compensatoire payé d'une durée égale à une journée normale de travail. Il en est de même pour un salarié qui est en congé annuel le jour de la fête nationale.

Le congé compensatoire doit être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin, sauf dans le cas du salarié en congé annuel, pour qui le congé peut être pris à une date convenue entre l'employeur et le salarié.

Calcul de l'indemnité
L'employeur doit verser au salarié une indemnité égale à 1/20 du salaire gagné au cours des quatre semaines complètes de paie précédant la semaine du 24 juin, augmenté des pourboires le cas échéant, mais sans tenir compte des heures supplémentaires. Dans le cas d'un salarié rémunéré en tout ou en partie à commission, l'indemnité est égale à 1/60 du salaire gagné au cours des 12 semaines complètes de paie précédant la semaine du 24 juin.

Informez-vous
La Commission des normes du travail effectuera, comme chaque année, des inspections pour s'assurer du respect de la Loi sur la fête nationale. Pour de l'information concernant le congé de la fête nationale ou toute autre norme du travail, visitez notre site Internet ou communiquez sans frais avec la Commission des normes du travail.



Région de Montréal :
(514) 873-7061
Ailleurs au Québec, sans frais :
1 800 265-1414
www.cnt.gouv.qc.ca

Québec

3237114A

Libman s'accroche au pouvoir

FRANÇOIS CARDINAL

Le responsable de l'urbanisme au comité exécutif, Robert Libman, tente de s'accrocher au pouvoir.

Le maire de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc—Montréal-Ouest—Hampstead essaye de convaincre Québec que le plan d'urbanisme est une compétence d'agglomération, une décision qui pourrait inciter le maire de Montréal, Gérald Tremblay, à le garder dans son cercle restreint. Le gouvernement ne semble toutefois pas prêt à accéder à ses demandes.

Lundi, le maire a indiqué qu'il réfléchissait à l'avenir de M. Libman qui a le malheur de diriger une localité ayant opté pour la défusion. Son bras droit, le président du comité exécutif, Frank Zampino, a soutenu qu'une décision pourrait être prise aussi tôt qu'aujourd'hui.

M. Libman ne cache pas qu'il fera tout en son pouvoir pour conserver son poste. À son avis, le fait d'avoir perdu son référendum ne l'empêche en rien de poursuivre l'élaboration du plan d'urbanisme, une tâche colossale à laquelle il se livre depuis plus d'un an.

« La loi est silencieuse quant au sort du plan d'urbanisme après la reconstitution des villes, fait remarquer M. Libman. On fait des représentations auprès du gouvernement pour que ce document devienne le plan d'urbanisme de l'agglomération. D'après moi, il (le gouvernement) est d'accord. »

Dans le cas contraire, ajoute-t-il, les documents du genre seront trop nombreux pour que quiconque s'y retrouve : schéma d'aménagement pour la région, schéma d'aménagement pour l'île, plan d'urbanisme pour Montréal, chapitres pour les arrondissements et petits plans pour chacune des villes reconstituées !

À Québec, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, n'est pas très sympathique à l'idée de M. Libman. Son attaché de presse, Stéphane Gosselin, a indiqué que la loi 9 est claire : il y aura un schéma d'aménagement pour l'île (grandes orientations), mais pas de plan d'urbanisme.

« Dans le fond, le travail que M. Libman a fait, il pourrait le conserver et enlever les parties qui concernent les villes qui vont se reconstituer », a-t-il dit.

Or M. Libman se doute bien qu'il a plus de chance d'être maintenu en poste si le gouvernement décide de faire du plan d'urbanisme une responsabilité d'agglomération. Sinon, il aurait donc à élaborer le plan d'urbanisme d'une ville qui exclura celle qu'il dirige. En tant que maire d'une localité défusionniste, sa légitimité serait plus grande de s'occuper d'un dossier qui concerne toute l'île que la seule ville de Montréal qu'il devra quitter.

« Dans la perception de certains, c'est certain que ça pourrait être plus logique », laisse-t-il tomber.

À Côte-Saint-Luc, les défusionnistes n'ont aucun problème à voir M. Libman assister aux séances du comité exécutif. Un des fondateurs du comité du Oui de Côte-Saint-Luc, Michel Brownstein, a indiqué que le choix revient à M. Libman et au maire Tremblay.

« Il est l'élu de l'arrondissement et nous n'avons pas encore notre ville, il peut donc poursuivre son travail pour la mégaville », a-t-il dit.

Et s'il décidait de se représenter aux prochaines élections à la mairie de Côte-Saint-Luc ? « Il n'aurait pas beaucoup de chances de gagner, a-t-il répondu. Les gens de Côte-Saint-Luc ont perdu confiance en lui puisqu'ils s'attendaient qu'il travaille pour la défusion. »

La paye restera la même pour les employés des villes défusionnées

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Même si leurs villes quittent Montréal pour retrouver leur autonomie, des milliers de cols blancs, de policiers et de pompiers ne retourneront pas à leur salaire d'avant-fusion, qui était généralement inférieur.

Les syndicats de Montréal et Longueuil, qui continueront de représenter les employés des villes reconstituées, verront au maintien des conventions collectives actuelles. La loi prévoit que les conventions seront automatiquement maintenues pour six mois. Par la suite, les municipalités qui voudront revoir à la baisse les conditions de travail pourront renégocier, mais elles le feront avec des organisations syndicales beaucoup plus puissantes qu'avant les fusions. « Le plus simple serait de garder la convention qu'on a signée », croit Alain Langlois, président du Syndicat des cols blancs de Longueuil.

Pour l'instant, le référendum sur les défusions n'influence pas les négociations entre les villes et leurs syndicats. L'arbitrage entamé le 15 mai entre les cols bleus de Longueuil et la Ville se poursuit malgré le départ prochain de quatre municipalités. « C'est certain que le comité de transition pourrait avoir son mot à dire, mais, pour l'instant, on ne sait pas exactement », précise le directeur des communications de Longueuil, François Laramée.

Les deux parties continuent donc leurs travaux comme si le référendum de dimanche n'avait jamais eu lieu. « Je ne crois pas que ça change quoi que ce soit à court terme parce que la loi 9 est muette là-dessus », dit le président du Syndicat des cols bleus de Longueuil, Mario Gauthier.

Les syndicats auront en fait une tâche plus complexe puisqu'ils devront désormais traiter avec plusieurs employeurs, ne cache pas le président du Syndicat des cols blancs de Montréal, Daniel Papillon Demers.

Profitez de la livraison gratuite à l'achat d'un des systèmes-vedettes ci-dessous

De plus, nos systèmes-vedettes vous assurent la tranquillité d'esprit avec un an de service sur place.

Performance abordable

PC de bureau ThinkCentre^MC A30 IBM (85F)

- Processeur Pentium^MD 4 d'Intel^MD à 2,80 GHz
- Microsoft^MD Windows^MD XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go (7 200 tr/min)
- Carte Ethernet intégrée
- Unité de disquettes
- Garantie limitée de un an avec service sur place

559 $ À l'achat d'un accessoire pour PC de bureau A30

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ153 VALEURD

Choisissez parmi ces accessoires abordables pour PC de bureau A30 :

Unités optiques	
• Unité CD-ROM 48X	50 $
• Unité CD-RW 48X/24X/48X	118 $
• Unité combinée CD-RW/DVD-ROM 48X/24X/48X	151 $
Écrans	
• Écran CRT ThinkVision^MC E74 IBM de 17 po[1]	140 $
• Écran à cristaux liquides ThinkVision L150 IBM de 15 po	399 $
• Écran à cristaux liquides ThinkVision L170 IBM de 17 po	579 $
Modules de mémoire	
• Mémoire additionnelle de 256 Mo	79 $
• Mémoire additionnelle de 512 Mo	141 $

Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre PC de bureau A30, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ153 VALEURD sur le site Web.

Mobilité à prix avantageux

Bloc-notes ThinkPad^MD G40 IBM (JF3)

- Processeur Celeron^MD d'Intel^MD à 2,40 GHz
- Microsoft^MD Windows^MD XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Ethernet et modem
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Garantie internationale limitée de un an

1 149 $

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ153 VALEURT

Équipez votre bloc-notes G40 de ces accessoires abordables :

Mallettes de transport	
• Mallette standard	44 $
• Mallette supérieure	99 $
• Mallette de luxe IBM en cuir	142 $
Accessoires	
• Clé à mémoire USB 2.0 de 64 Mo	49 $
• Verrou Kensington	57 $
• Mémoire additionnelle de 256 Mo	85 $
Alimentation	
• Adaptateur c. a. additionnel	69 $
• Batterie additionnelle	129 $

Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre bloc-notes G40, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ153 VALEURT sur le site Web.

Commandez l'un de ces systèmes-vedettes dès aujourd'hui!

Un ordinateur de bureau équipé d'un processeur Pentium^MD 4 d'Intel^MD avec technologie HT et un bloc-notes fondé sur la technologie mobile Centrino^MC d'Intel^MD.

Performance exceptionnelle

PC de bureau ThinkCentre A50p IBM (E9F)

Comprend un écran CRT de 17 po, 256 Mo de mémoire additionnelle et une imprimante tout-en-un X2250 de Lexmark

- Processeur Pentium^MD 4 d'Intel^MD à 2,80 GHz avec technologie HT
- Microsoft^MD Windows^MD XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 80 Go (7 200 tr/min)
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Carte graphique GeForce4 MX 440 de NVIDIA avec mémoire de 64 Mo
- Modem et Ethernet intégrés
- Unité de disquettes
- Garantie limitée de un an

1 449 $

Comprend un an de service sur place ET la livraison gratuite

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ153 4WNF096

Mobilité et performance

NOUVEAU! Bloc-notes ThinkPad R51 (W1F) IBM

Comprend une mallette, un verrou pour bloc-notes et 256 Mo de mémoire additionnelle

- Technologie mobile Centrino^MC d'Intel^MD
  - Processeur Pentium^MD – M d'Intel^MD à 1,50 GHz
  - PRO d'Intel^MD/Accès réseau sans fil 802.11b
- Microsoft^MD Windows^MD XP Professionnel
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 30 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Modem et Ethernet intégrés
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Garantie internationale limitée de un an

2 199 $

Comprend un an de service sur place ET la livraison gratuite

Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ153 4WTF089

www.ibm.ca/lamaison | 1 866 792-9407

Les frais de transport et de manutention ne sont pas remboursables et seront facturés en sus, à moins d'indication contraire, à savoir : 4,95 $ pour les accessoires de moins de 75 $; 9,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 75 $ et 500 $; 14,95 $ pour les accessoires dont le prix varie entre 500 $ et 1 000 $, les imprimantes, les scanneurs, les écrans et les projecteurs; 59,95 $ pour les accessoires de plus de 1 000 $; 59,95 $ pour tous les systèmes sans écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 69,95 $ pour tous les systèmes avec écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 119 $ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Édition familiale; 69 $ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Professionnel. Les accessoires (à l'exception des imprimantes, des scanneurs, des écrans et des projecteurs) seront expédiés avec votre système sans frais supplémentaires. Taxes en sus. Tous les prix et toutes les spécifications et offres promotionnelles peuvent être erronés, annulés ou changés en tout temps et sans préavis. Aucune promotion ne peut être combinée avec aucune autre offre ou réduction sur quantité à laquelle vous avez droit. IBM se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les quantités peuvent être limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. IBM se réserve le droit de modifier, de substituer ou de retirer n'importe quelle offre, ou n'importe quel produit ou service en tout temps, sans préavis. Les prix, les offres et les photographies peuvent être erronés et modifiés. Certaines conditions peuvent s'appliquer pour que vous puissiez bénéficier des garanties. Une copie de la garantie et des modalités IBM est incluse avec chaque achat. Pour obtenir une copie de ce contrat, appelez IBM au 1 800 565-3344. Tous les chèques doivent faire l'objet d'une approbation de crédit. 1. Grandeur de l'image affichable mesurée en diagonale. Varie selon le modèle. 2. Nécessite un compte d'accès Internet. 3. Téléchargement gratuit (nécessite un compte d'accès Internet) ou préchargement (installation nécessaire) selon le système acheté. **Pour obtenir la liste complète des modalités, visitez le site Web www.ibm.ca/lamaison. IBM et ThinkPad sont des marques déposées, et Rapid Restore, ThinkCentre et ThinkVision sont des marques de commerce d'IBM Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel Speed Step, Itanium, Pentium et Pentium III Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Tous les autres noms de produit ou marques sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.

3237625A

IBM^MD

IBM recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour les affaires.

Pourquoi choisir IBM?

Les PC IBM offrent les innovations suivantes propres à IBM :

- Access IBM[2] – Accédez à un réseau étendu de soutien en ligne au simple toucher d'un bouton.
- Rescue and Recovery^MC d'IBM avec Rapid Restore^MC – Protégez-vous avec ces outils d'autorestauration qui vous aideront à diagnostiquer et à récupérer vos données en cas de panne de logiciel[3].
- System Migration Assistant[3] – Transférez facilement vos données personnelles ainsi que vos paramètres réseau et système de votre ancien PC à votre nouveau PC.
- Access Connections[3] – Passez facilement d'un profil de connexion réseau à un autre grâce à cette solution de connectivité de réseau câblé ou sans fil (solution offerte avec les blocs-notes seulement).

Avantage Prix IBM

Si vous achetez un système IBM admissible et que vous trouvez un produit équivalent annoncé par un de nos concurrents désignés à un prix inférieur au prix mentionné dans la présente annonce, et ce, dans un délai de 14 jours suivant la date d'achat, nous vous rembourserons la différence**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse suivante : www.ibm.ca/lamaison/avantageprix



3235570

ne manquez pas ces bonnes affaires!

vendredi 25 juin

1 jour seulement!

rabais 40%
TOUTE LA MODE POINT ZERO À PRIX ORDINAIRES POUR GARÇONS, EN TAILLES 7-18

rabais 40%
PRESQUE TOUTES LES ROBES À PRIX ORDINAIRES POUR FILLES, EN TAILLES 2-16
À l'exclusion des robes Lizzie McGuire[MC] et Geneviève Lapierre[MC]

rabais 40%
PRESQUE TOUTE LA MODE NEVADA[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR GARÇONS ET FILLES, EN TAILLES BÉBÉ-18
À l'exclusion des chaussettes, des sous-vêtements et des articles dont le prix se termine par ,97



rabais 40%
TOUS LES SÉPARABLES POINT ZERO[MD] ET GASOLINE[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES



rabais 30%
TOUS LES SÉPARABLES COLUMBIA[MD] ET LOIS[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

rabais 40%
TOUS LES MAILLOTS ET SHORTS DE SPORT ADIDAS[MD], REEBOK[MD] ET EVERLAST[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

rabais 40%
TOUS LES MAILLOTS DE BAIN À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES DE 44,99 ET PLUS DU RAYON DES MAILLOTS DE BAIN



rabais 30%
SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES MODE COORDONNÉS SUR CINTRE DIM[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

rabais 30%
CHEMISES ANDROS À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES



rabais 230$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE[MD] DE 16,5 PI³ À CONGÉLATEUR EN HAUT
N° 60722. **Rég. Sears 779,99.**
549,99



rabais 50$
BARBECUE À GAZ BROIL KING[MD]
75 000 BTU en tout, brûleur latéral et brûleur rôtissoire à l'arrière compris. Avec nécessaire rôtissoire de luxe. Surface de cuisson totale de 532 po², clayette de réchauffage comprise.
N° 30413. **Rég. Sears 679,99. 629,99**



seulement 3,99
TORCHE À LA CITRONELLE
N° 97937. **Rég. Sears 6,99**

rabais 300$
MOBILIER DE JARDIN 'MARSEILLE' DE 16 PIÈCES
Comprend 6 fauteuils avec coussins, table rectangulaire de 38 x 60 po, plateau tournant, parasol 9 pi et socle en fonte
N° 98990. **Rég. Sears 1099,99. 799,99**



rabais 20$
FOUR À MICRO-ONDES 0,7 PI³
700 W de puissance.
N° 86030.
Rég. Sears 69,99
49,99



rabais 50$
TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN[MD] 21 PO, 6,25 HP
Moteur Briggs & Stratton. Peut déchiqueter et ensacher l'herbe. Sac EZ Empty[MC] inclus.
N° 36433. **Rég. Sears 319,99.**
269,99



rabais 25%
MODE TOUT-ALLER ACCESS[MD], MEXX[MD] ET KENNETH COLE[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais 30%
MODE TOUT-ALLER PRIVATE MEMBER[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais 30%
SOUS-VÊTEMENTS JIM[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais 40%
CALEÇONS DE BAIN À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES DU RAYON DES CALEÇONS DE BAIN
À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97.



rabais 40%
MODE TOUT-ALLER ET MODE EN DENIM POINT ZERO À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES



rabais 500$
TÉLÉVISEUR SONY GRAND WEGA[MC] À CL
Écran 42 po. Compatible avec la télé haute définition.
N° 15802. **Rég. Sears 3999,99. 3499,99**



rabais 100$
TÉLÉVISEUR SEARS ÉLECTRONIQUE[MD] 27 PO
Écran plat. Filtre peigne numérique à 2 lignes et modulation de vitesse de balayage.
N° 15481. **Rég. Sears 449,99. 349,99**



rabais 30%
MODE WEIR[MD] GOLF À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES



rabais 30%
MODE LOIS[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais 30%
MODE LEVI'S[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES
à l'exclusion des articles actuellement annoncés



Prix en vigueur le vendredi 25 juin 2004, sauf avis contraire, dans la limite des stocks.
Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement.

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE64G104 © 2004. Sears Canada Inc.

3235830A

La prison à vie pour Dutroux

AGENCE FRANCE-PRESSE

ARLON — La cour d'assises d'Arlon a clos hier l'affaire criminelle la plus retentissante de l'histoire de la Belgique en condamnant à la prison à vie le pédophile Marc Dutroux et en infligeant de lourdes peines de 30 et 25 ans de prison à ses plus proches complices.

L'escroc bruxellois Michel Nihoul, longtemps soupçonné d'avoir pu faire le lien entre Dutroux et un éventuel réseau mais acquitté la semaine passée de toute accusation pédophile, a en revanche été épargné. Il n'a été condamné qu'à cinq ans de prison pour trafic de stupéfiants.

Marc Dutroux, 47 ans, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une « mise à disposition du gouvernement » de 10 ans, qui permettra au ministre de la Justice d'empêcher toute libération anticipée.

Ce verdict est sans appel mais, selon son principal avocat Xavier Magnée, « l'homme le plus détesté de Belgique » aurait l'intention de se pourvoir en cassation.

« Marc Dutroux, vous avez été condamné au maximum de la peine. Je crois que vous vous en tirez mieux que la plupart de vos victimes, qui ne font plus partie du monde des vivants », a déclaré au pédophile le président des assises, Stéphane Goux, au terme de la lecture du verdict.

Dutroux avait été reconnu coupable jeudi de l'enlèvement, la séquestration et le viol entre juin 1995 et août 1996 de six fillettes et adolescentes belges : Julie Lejeune, Melissa Russo, An Marchal, Eefje Lambrecks, Sabine Dardenne et Laetitia Delhez.

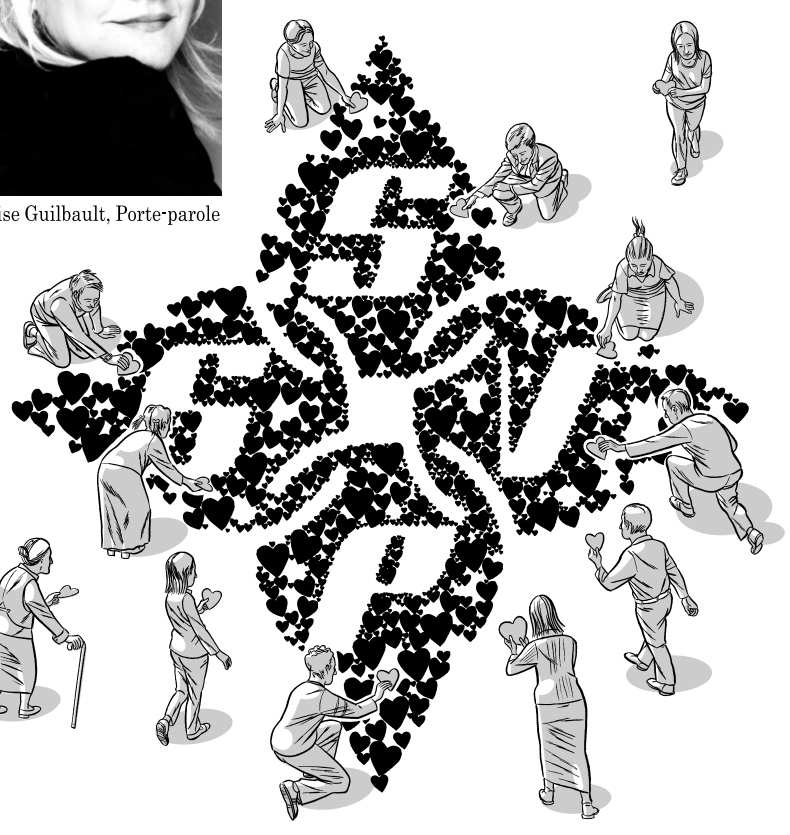
Il avait également été déclaré coupable de l'assassinat d'An (17 ans) et Eefje (19 ans), du décès de Julie et Melissa, deux fillettes de 8 ans qui sont ses plus jeunes victimes, ainsi que de l'assassinat d'un de ses complices présumés, le truand français Bernard Weinstein.

L'ex-épouse de Dutroux, Michelle Martin, a pour sa part été condamnée à 30 ans de réclusion, comme le demandait l'accusation, pour avoir séquestré ses victimes, et pour sa responsabilité dans la mort de Julie et Melissa, qu'elle a laissées mourir de faim.

La cour d'assises a également condamné Michel Lelièvre à 25 ans, une peine légèrement inférieure aux 30 années réclamées par le ministère public, pour l'enlèvement et la séquestration d'An, Eefje, Sabine et Laetitia. « Une peine de raison », selon son avocat, Me Olivier Slusny.


Élise Guilbault, Porte-parole

Faire un don,
c'est partager son cœur
avec quelqu'un



3236332A

Campagne de financement 2004-2005
Coupon de participation

Nom :
Adresse :
Tél. :
☐ Mandat-poste ☐ Chèque ☐ Mastercard ☐ Visa
Montant :
No de la carte :
Expiration :
Signature :
No d'enregistrement : 10759 9573 RR 0001

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

3236352

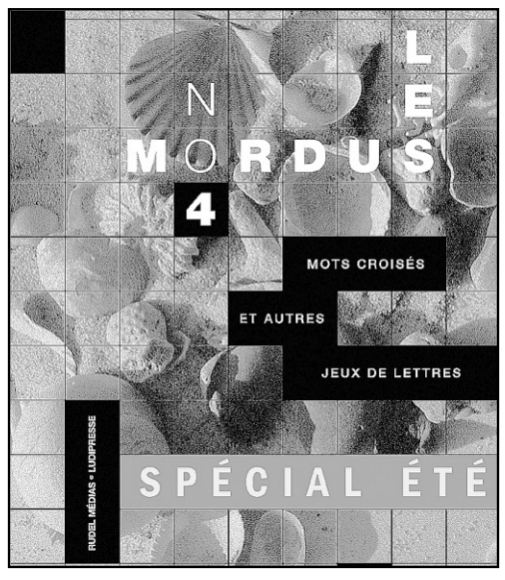
Campagne de financement
2004-2005

Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
1930, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2S8
www.ssvp-mtl.org

(514) 526-5937

JEAN COUTU Hydro Québec Bell LA PRESSE

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



Sous la direction de MICHEL HANNEQUART, une collection entièrement consacrée au délicieux plaisir de jouer avec les mots.

RUDEL MÉDIAS • LUDIPRESSE

EN JUIN,
cinquante gagnants mériteront le livre
LES MORDUS Nº 4
et un t-shirt *La Presse*.

3235484A 04582

À SURVEILLER
DIMANCHE

Louez une A6 2.7 T S line 2004

0 %
d'intérêt en location*

A6

audicanada.ca





Suivre, jamais.

quattro

La nouvelle A6 2.7 T série S est comme un top modèle avec un doctorat en génie. Le galbe marqué de sa ligne de toit sème l'émoi. Sa calandre de bolide fait tourner les têtes. Et sa vigueur accrue par son V6 biturbo de 265 chevaux, sa mordante traction intégrale quattro[MD] et sa suspension sport conçue pour la course font tourner toutes les routes à son avantage. La A6 2.7 T série S : force, grâce et génie en parfaite harmonie.

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km††

Audi

Visitez www.concessionnairesaudimontreal.com.

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 364-7777

Les Automobiles Popular
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471
www.popularaudi.com

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

3235302

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Jusqu'au 5 juillet, taux de financement à la location de 0 % sur toutes les A6 (sauf les RS6), location de 36 mois. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A6 2.7 T S line berline 2004 de 66 930 $, incluant l'Ensemble supérieur et l'Ensemble climatique. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances, frais de transport de 600 $ et autres options en sus. Livraison avant le 5 juillet 2004. Frais de 0,25 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « S line » est une marque de commerce de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. †Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le retour des deux solitudes



mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

Robert Libman et Peter Yeomans devront probablement quitter le comité exécutif de la Ville de Montréal, l'équivalent du Conseil des ministres.

Leur présence est politiquement intenable. Yeomans est maire de Dorval, Libman de Côte-Saint-Luc, deux arrondissements majoritairement anglophones qui ont dit oui à la défusion dimanche. Le comité exécutif gère les affaires de Montréal et il n'a plus aucune compétence sur Dorval et Côte-Saint-Luc. Problème.

Comment Yeomans et Libman peuvent-ils continuer à siéger au comité exécutif d'une ville que leurs électeurs ont répudiée ? Que fera Peter Yeomans si, par exemple, une de ses décisions heurte les intérêts de Dorval ?

Peter Yeomans et Robert Libman ont deux points en commun : ce sont des anglophones et ils ont déjà été de féroces défusionnistes. Au fil des mois, ils ont laissé tomber leurs préjugés contre Montréal et ils ont commencé à y croire, à cette ville. Ils l'ont même défendue pendant la campagne référendaire. Pourtant, de nombreux électeurs leur ont mené la vie dure en les accusant d'être des traîtres.

Aujourd'hui, ils en paient le prix. Le maire Gérald Tremblay devra probablement exiger leur démission. Résultat : deux anglophones de moins dans des postes stratégiques à Montréal, une grosse perte.

Les fusions ont réussi à faire travailler côte à côte les deux communautés. Elles ont brisé l'isolement politique des anglophones, qui restaient trop souvent confinées dans leurs petites villes tricotées serrées. Les défusions ont tué cet élan dans l'oeuf. C'est le retour aux deux solitudes.

////////////////////////////

L'ouest de l'île de Montréal majoritairement anglophone a défusionné. Le clivage linguistique est évident, criant. Pourtant, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et le premier ministre, Jean Charest, s'entêtent à le nier.

Est-ce de la mauvaise foi, de l'aveuglement ou une incompréhension de la réalité montréalaise ? Ou peut-être est-ce la peur, tout à fait légitime, d'agiter la question linguistique ?

Les arguments de MM. Fournier et Charest ne tiennent pas la route. Lorsque les journalistes leur parlent de clivage linguistique, ils se braquent et brandissent l'exemple de Montréal-Est qui a défusionné même si elle est francophone et située dans l'est de l'île. Ils citent aussi en rafale Boucherville, Saint-Bruno et même l'Ancienne-Lorrette à Québec. Toutes défusionnées, toutes francophones.

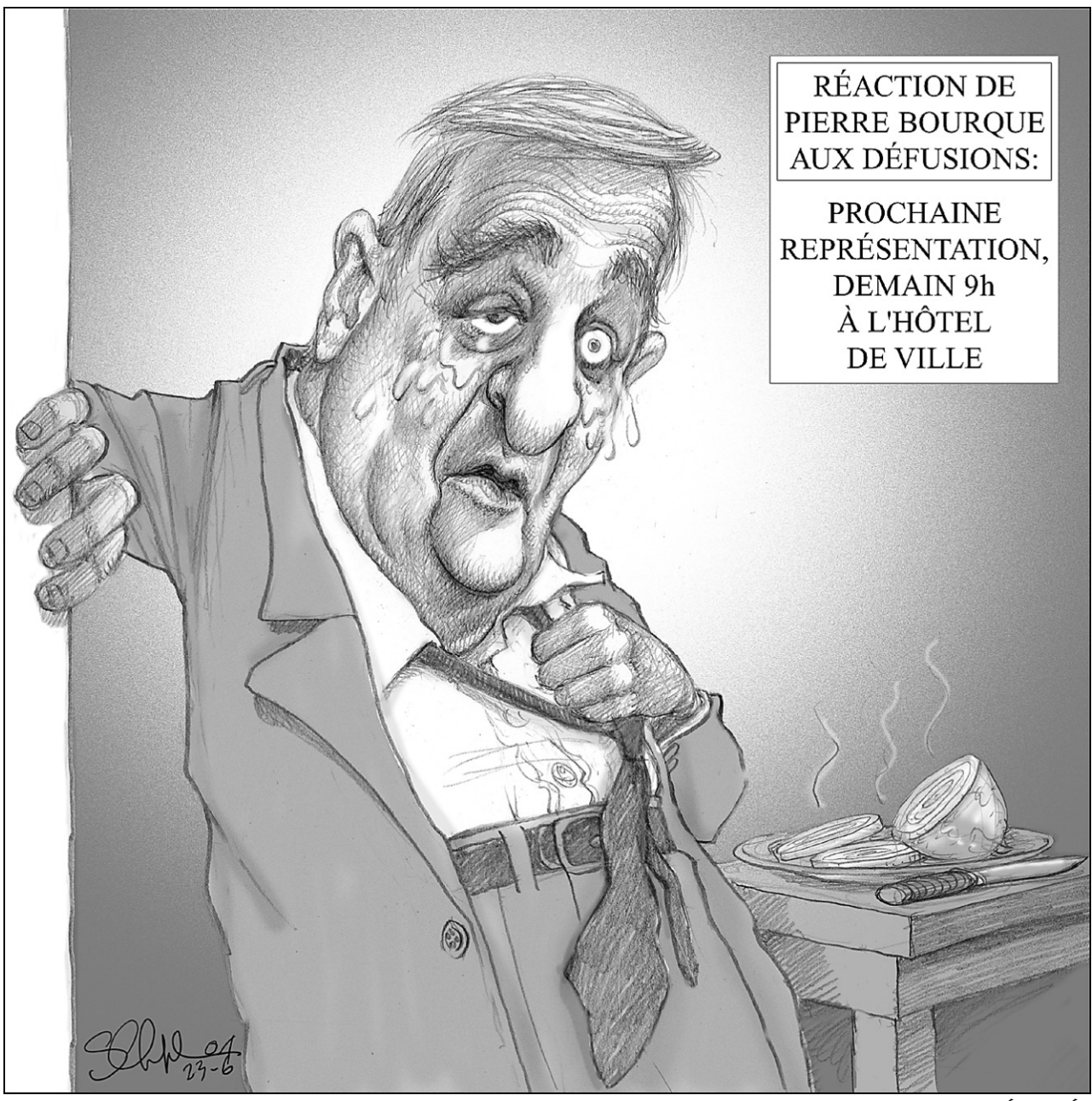
C'est le sentiment d'appartenance à une communauté qui a motivé les défusionnistes, a dit Jean Charest hier. C'est vrai. Sauf qu'à Montréal, ce sentiment d'appartenance a une dimension linguistique. Évident, non ?

Admettre que les anglophones ont majoritairement décidé de retourner dans leurs petites villes, ne signifie pas déclencher une guerre linguistique. Pas du tout. C'est tout simplement prendre acte d'un fait incontournable, gros comme le nez au milieu du visage. Nier cette réalité est malsain.

////////////////////////////

Les dégâts prendront du temps à émerger. Lorsque le conseil d'agglomération sera créé en janvier 2006, les 15 villes défusionnées, qui ne rassemblent que 13 % de la population, feront probablement bloc contre Montréal. Comme les décisions seront prises au prorata de la population, la grande ville détiendra tous les pouvoirs. Imaginez le portrait : petites municipalités contre le gros Montréal, anglophones contre francophones.

C'est la démocratie, dira Jean Charest. C'est vrai. Mais ce sera aussi l'impuissance d'une minorité face à une majorité qui lui imposera toutes les décisions. Y a-t-il une solution ? Sûrement, mais ce n'est pas en se mettant la tête dans le sable qu'on la trouvera.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

La privatisation de l'espace



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Un nouveau chapitre de la conquête de l'espace s'est ouvert lundi, avec le premier vol entièrement privé de l'histoire spatiale. Ce tournant survient par ailleurs une semaine seulement après qu'une commission présidentielle américaine eut recommandé à la NASA d'accorder un rôle accru à des sociétés privées, dans l'organisation et le financement des vols spatiaux.

La réussite du vol de *SpaceShipOne* est importante à plusieurs égards. Elle marque d'abord la fin du monopole des gouvernements sur l'espace et insuffle surtout une énergie nouvelle à une industrie qui a actuellement grandement besoin du dynamisme, de la créativité et de l'audace d'entrepreneurs comme ceux qui ont permis au pilote Mike Mervill de devenir le premier astronaute privé.

SpaceShipOne est l'invention de l'ingénieur aéronautique américain Burt Rutan. Cet ancien pilote d'essai pour la NASA n'en est pas à son premier exploit. Ce visionnaire est celui qui a conçu l'avion *Voyager*, le premier appareil à réaliser un tour du monde sans escale et sans ravitaillement. C'était en 1986. Depuis ce succès, Burt Rutan a travaillé sans relâche à un projet encore plus fou : concevoir un engin capable de franchir les frontières de l'espace. Celui qui financera cet audacieux programme sera nul autre que Paul Allen, le cofondateur de Microsoft, une entreprise phare qui aura transformé le monde de l'informatique. Le but visé par le tandem Rutan-Allen est de rendre l'espace accessible à tous ceux qui pourront en payer le prix. Le vol de *SpaceShipOne* représente en quelque sorte les premiers pas du tourisme spatial, une industrie qui pourrait valoir jusqu'à 100 milliards de dollars à la fin de la décennie.

Cette aventure s'inscrit également dans le cadre d'un concours lancé en 1996 par Ansari X-Prize, une fondation privée américaine qui veut accélérer le développement de l'industrie spatiale non gouvernementale. Cette fondation promet un prix de 10 millions de dollars à la première équipe privée qui aura construit et lancé un appareil capable d'emmener dans l'espace un équipage de trois personnes, de les ramener sur Terre, puis de répéter cet exploit dans les deux semaines suivantes avec le même appareil. Ce concours a attiré jusqu'à maintenant 26 équipes de partout dans le monde, dont deux canadiennes. À la suite du vol de lundi, *SpaceShipOne* a pris une longueur d'avance sur les autres concurrents.

Un tel concours n'est pas sans rappeler ceux lancés au début du siècle dernier, alors que l'aviation en était à ses balbutiements. La stimulation du défi lancé par le prix Orteig, qui offrait une bourse de 25 000 dollars, n'est pas étrangère à l'exploit réalisé par Charles Lindberg qui, en 1927, réussissait la première traversée transatlantique solo.

Mike Mervill, aux commandes de *SpaceShipOne*, a lui aussi fait oeuvre de pionnier. Jusqu'où nous conduira cette percée de l'industrie privée dans la conquête de l'espace ? Difficile à prévoir, les possibilités sont à l'infini.

Cri d'alarme

Si rien n'est fait rapidement, ne soyons pas surpris de découvrir bientôt au Darfour des centaines de milliers de cadavres



JOCELYN COULON
jcoulon@peaceoperations.org

Une autre tragédie semblable au terrible génocide du Rwanda se déroule présentement dans la province du Darfour, au Soudan, et tout semble indiquer qu'une nouvelle fois nous ne ferons rien pour éviter son aboutissement infernal : la mort de centaines de milliers de personnes.

Nous n'apprenons rien des erreurs du passé. Où plutôt, les grands États, ceux qui disposent de moyens, comme le Canada, s'en moquent royalement. Comme il y a dix ans, au Rwanda, lorsque le général Roméo Dallaire et quelques ONG alertaient la communauté internationale et l'informaient des prémisses d'une catastrophe à venir : des dizaines de Rwandais étaient massacrés depuis plusieurs mois, des armes entraient dans le pays, des listes de dirigeants à exécuter circulaient entre les mains des dirigeants au pouvoir et de leurs milices. Le 7 avril 1994, le génocide commençait. Au lieu de répondre positivement aux cris de détresse lancés par Dallaire, le Conseil de sécurité les ignora et réduisit le nombre de ses Casques bleus. La tuerie allait causer la mort de 800 000 personnes.

Le Darfour est aujourd'hui dans une situation similaire. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'au Soudan des populations entières — noires — sont victimes du pouvoir central, essentiellement dominé par les nordistes, qui sont arabes et musulmans. Ainsi, dans le sud du pays, un fragile cessez-le-feu vient d'être conclu après vingt ans de guerre et plus d'un million de morts chez les populations noires chrétiennes et animistes. Au Darfour, dans l'ouest du pays, le régime de Khartoum se livre à une féroce répression, cette fois-ci contre des noirs musulmans en pleine rébellion contre le gouvernement. Quelles que soient les raisons de ce nouveau conflit, la situation est telle pour les civils que l'ONU et les ONG parlent maintenant « de violations massives des droits de l'homme qui pourraient constituer des crimes de guerre et/ou des crimes contre l'Humanité ».

Il apparaît clair que le gouvernement soudanais a enclenché une politique de purification ethnique au Darfour.

Il apparaît clair à tous que le gouvernement soudanais a enclenché une politique de purification ethnique dans cette région. Les rares observateurs sur le terrain sont harcelés, et on empêche même les envoyés officiels de l'ONU de faire leur travail. Qu'attendons-nous pour réagir ? Il a quelques jours, un groupe d'anciens ministres français, de gauche comme de droite, signait dans les pages du *Figaro* un appel à la France et aux membres de la communauté internationale, les pressant d'intervenir au plus vite. De toute évidence, la situation est urgente. « C'est la plus dramatique course contre la montre que nous ayons à l'heure actuelle dans le monde », déclarait récemment le sous-secrétaire général de l'ONU aux Affaires humanitaires. Ces mots veulent dire quelque chose. Ils ont un poids. Que faisons-nous ?

La tragédie du Darfour interpelle une nouvelle fois le monde quant à l'aide qu'il peut fournir à l'Afrique pour régler ses conflits. Depuis le génocide rwandais, le G8, l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines planchent sur différents scénarios visant à résoudre les crises et les conflits sur le continent africain. Ainsi, l'an dernier, le G8 a lancé une vaste initiative visant à apporter une assistance technique et financière de manière à ce que, d'ici 2010, les pays africains soient en mesure de s'engager plus efficacement pour prévenir et régler les conflits sur leur continent et d'entreprendre des opérations de maintien de la paix. À Sea Island, au début du mois, les huit grands se sont engagés à former dans les prochaines années quelque 75 000 nouveaux Casques bleus, dont une bonne partie sont africains. Parallèlement, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France financent de vigoureux programmes de formation en plus de pré-positionner du matériel pour habiliter les Africains à mettre sur pied des forces bien entraînées et en mesure de se déployer rapidement en temps de crise. La France, en particulier, a ouvert à Bamako, au Mali, une École de maintien de la paix qui accueille et forme des militaires de toute l'Afrique. Au Ghana, une institution similaire a été inaugurée au début de l'année. Le Canada, avec des moyens encore trop modestes, participe à ces initiatives.

On arrive toujours à trouver 700 000 soldats pour expulser l'Irak du Koweït, mais on peine à rassembler 8000 Casques bleus pour éviter un massacre au Burundi.

Malheureusement, aussi louables soient-elles, ces initiatives sont mises en place avec une lenteur affligeante. Ainsi, après dix ans de discussions et de projets toujours avortés, les Africains n'ont encore aucun moyen d'intervenir rapidement. Ils doivent compter sur l'ONU et ses maigres ressources ou sur des coalitions multinationales. L'Occident vient en aide, oui, mais selon l'humeur du jour. Les situations difficiles le répugnent, et il se défausse en prétextant les nombreuses missions dans les Balkans, en Afghanistan ou en Irak. Argumentaire tout à fait déplorable. Après tout, on arrive toujours à trouver 700 000 soldats pour expulser l'Irak du Koweït, mais on peine à rassembler 8000 Casques bleus pour éviter un massacre au Burundi, pour stabiliser la situation en Côte d'Ivoire ou, maintenant, pour sauver les désespérés du Darfour.

Si, dans quelques jours, rien n'est fait pour intervenir au Darfour, ne soyons pas surpris d'y découvrir bientôt les cadavres de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous aurons pourtant été avertis.

L'auteur est chercheur indépendant. Sa chronique cesse pour l'été et reprendra au début de septembre.

FORUM

La grande illusion



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

Pour un très grand nombre de citoyens, cette campagne électorale n'aura pas été simple. Elle force à des décisions difficiles et pas évidentes du tout entre le désir de changement et les risques du changement, entre le souhait de mettre fin au règne des libéraux et les inconnues ou les carences de ceux qui pourraient les remplacer.

En cette fin de campagne, c'est cette indécision, cette insatisfaction des électeurs face aux choix qui leur sont offerts que je voudrais explorer, dans trois textes dont les titres veulent illustrer les questionnements et les doutes suscités par les projets des trois chefs : « La grande illusion », « La grande interrogation » et « La grande déception ».

« La grande illusion », vous l'aurez deviné, s'adresse au projet de Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois. Ce qui est illusoire, ce n'est pas son succès au Québec, clair et convaincant, mais plutôt le sens qu'il faut lui donner et ses avantages réels pour le Québec.

Le Bloc québécois a sa place sur la scène fédérale, pour refléter le fait qu'environ 40 % des électeurs se réclament de la souveraineté. Dans cette campagne, le Bloc a également su canaliser la colère suscitée par le scandale des commandites et le désir de chasser les libéraux. Mais il n'aurait pas autant profité de ce coup de pouce providentiel sans les talents de Gilles Duceppe. En ce sens, le succès est bien mérité.

La démarche qui a amené bien des Québécois à appuyer le Bloc est donc parfaitement logique et légitime. Mais le fait que l'appui soit si massif comporte une conséquence, et c'est l'isolement du Québec.

Cette culture de l'isolement, on la sent bien dans la déclaration de Gilles Duceppe au début du débat des chefs en français : « Mesdames, Messieurs, bonsoir. L'élection fédérale c'est l'occasion pour les Québécoises et les Québécois de décider qui défend mieux leurs intérêts à Ottawa. » C'est carrément faux. L'élection fédérale, c'est d'abord l'occasion de choisir un gouvernement et un premier ministre. La vision, très réductrice, de M. Duceppe entraîne les Québécois dans une dynamique qui les pénalise de deux façons.

La plus évidente, c'est bien sûr qu'en envoyant massivement à Ottawa des députés bloquistes, le Québec s'exclut de l'exercice du pouvoir. Sans ministres québécois, il sera difficile de parler pour le Québec et d'insérer la réalité québécoise dans le processus de décision. C'est aussi la meilleure façon d'assurer une victoire conservatrice. Cela se défend si on en est conscients et si on est d'accord avec cette perspective.

Mais les espoirs que l'on met dans le rapport de forces que détiendrait le Bloc face à un gouvernement minoritaire conservateur paraissent bien naïfs. Encore faut-il que l'élection mène à un gouvernement conservateur et qu'il soit minoritaire. C'est compter aussi sur la capacité de trouver des terrains d'entente entre deux partis presque incompatibles. C'est enfin oublier le caractère terriblement éphémère des gouvernements minoritaires.

En faisant sa petite campagne électorale à part, le Québec s'est exclu des grands débats canadiens.

L'isolement a une autre conséquence, encore plus perverse. Les Québécois, par leur appui massif, se trouvent à adopter la culture du Bloc. Une culture de gérants d'estrade, d'éternels critiques, qui dénoncent et réclament sans jamais choisir, décider et agir. Une culture qui limite ses préoccupations à la défense des intérêts québécois, une vision trop étroite dans les nombreux dossiers où la dimension québécoise des choses n'est pas la plus pertinente. En faisant sa petite campagne électorale à part, le Québec s'est exclu des grands débats canadiens. Pendant que le Canada choisit entre les visions des libéraux et des conservateurs, une décision qui aura un impact aussi majeur au Québec qu'ailleurs, les Québécois regardent passer le train.

En prime, la victoire du Bloc ravive le débat sur la souveraineté. Même si M. Duceppe a pris soin de séparer les deux dossiers, il voit sa victoire comme un premier pas. « Imaginez le 28 juin quand on va gagner, imaginez quand on va se donner un pays », lançait-il la semaine dernière. Gérald Larose, président du Conseil pour la souveraineté, estime que « le Québec s'apprête à approfondir sa démarche historique ». Avant de sauter aux grandes interprétations, n'oublions pas qu'en janvier dernier, le même Bloc, à 20 points derrière les libéraux de Paul Martin, était menacé de balayage. La remontée s'explique essentiellement par le scandale des commandites et n'a donc rien d'historique.

Lundi prochain, lorsqu'ils feront leur choix, de très nombreux électeurs feront face à un dilemme. Le dilemme de ceux qui appuieront le Bloc québécois, sauf pour les plus convaincus d'entre eux, sera le suivant : voter Bloc, c'est envoyer un message fort de rejet des libéraux, mais c'est jouer avec le feu en favorisant une victoire conservatrice et surtout, c'est consacrer l'isolement du Québec.

adubuc@lapresse.ca

Le sens de la fête

Qu'on le veuille ou non, la Fête nationale EST une fête politique

STÉPHANE ARCHAMBAULT
L'auteur est comédien, chanteur et parolier du groupe Mes Aïeux.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE©

Stéphane Archambault

Quand *La Presse* m'a approché pour écrire un texte éditorial pour souligner la Fête nationale, j'ai été flatté. La consécration me suis-je dit ! Puis, on m'a expliqué ce qu'on attendait de moi : on me demandait un texte « positif » sur l'amour du Québec en m'enjoignant gentiment d'éviter d'avoir une opinion politique... J'ai essayé. Je n'y suis pas parvenu. Je crois sincèrement qu'il est impossible de ne pas parler de politique quand il est question de fêter le Québec. Si, pour ne pas diviser le lectorat, pour qu'il n'y ait pas de chicane il faut éviter d'avoir une opinion, alors ce n'est ni un mouton ni un harfang des neiges que ça nous prend comme emblème mais bien une autruche.

C'est donc une réflexion sous forme de synopsis de court-métrage que je vous propose :

ACTION !

Un appartement délabré à Montréal. Jour. La caméra suit une main qui fouille dans un garde-robe, déplaçant un à un les cintres. De gauche à droite. Musique : Il me reste un pays, de Gilles Vigneault.

« Il me reste un pays à te dire
Il me reste un pays à nommer
Il est au tréfonds de toi
N'a ni président ni roi
Il ressemble au pays même
Que je cherche au coeur de moi »

La main s'arrête sur un costume bleu et blanc dont on ne peut percevoir les détails.

Titre : LE SENS DE LA FÊTE

Musique : Que reste-t-il de mes amours ? version Claude Blanchard

« Que reste-t-il de mes amours ?
Que reste-t-il de ces beaux jours ?
Une photo, vieille photo de ma jeunesse »

Travelling lent sur des photos accrochées au mur. Souvenirs encadrés. Photo d'un jeune homme dans la mi-vingtaine souriant dans une mer de drapeaux fleurdelisés au centre Paul-Sauvé en 1980. Puis un miroir dans lequel on découvre l'homme de la photo, aujourd'hui cinquantenaire, souriant, habillé en Capitaine-Québec. Casquette du Québec, camisole fleur de lys, drapeau en guise de cape, le « full kit »...

Extérieur. Jour. On voit notre homme descendre un escalier de fer forgé puis enfourcher une de ces bicyclettes à trois roues (une tricyclette ?) dont se servent les livreurs de dépanneurs à Montréal. D'innombrables petits drapeaux bleus et blancs en pellicule plastique ornent son véhicule.

Série de plans montrant notre héros mêlé à la foule qui borde le trajet de la traditionnelle parade. Des gens de tous les âges, des cheveux et des peaux de toutes les couleurs. Plein de sourires. Des visages maquillés aux couleurs du pays. Des drapeaux. Policiers en moto qui ouvrent la voie. Ensembles de cors et clairons. Passage de chars allégoriques. Les Caisses Desjardins, Hydro-Québec, Cascade, etc. « full » commandites...

Extérieur. Fin d'après-midi. Parc Maisonneuve. Série de plans du spectacle de la Saint-Jean. On suit notre homme sur le terrain. Quelques scènes classiques : des familles qui pique-niquent sur une grande couverture, des plus vieux assis sur des chaises de jardin, des plus jeunes qui jouent de la guitare en chantant des tounes des années 70, des vendeurs itinérants tentant de vendre t-shirts, colliers fluorescents et autres cossins à l'effigie du Québec, du monde éméché, quelques escarmouches, etc. Et notre Capitaine-Québec, en arrière-plan dans tous ces tableaux avec un sac à ordures à la main, semble heureux et jase avec tout le monde.

Faisons de la politique, échangeons des idées, chicanons-nous un brin, car c'est bien beau d'avoir le sens de la fête mais il faut aussi que la fête ait un sens...

Intérieur. Nuit. Appartement du début. Dans un vacarme de bouteilles qui s'entrechoquent notre protagoniste entre chez lui une quantité imposante de sacs verts remplis. Épuisé mais satisfait, il contemple son butin.

Un dépanneur, lendemain matin. Notre homme et un Vietnamien ouvrent ensemble les sacs à ordures. Décompte des bouteilles dans un franglais approximatif. Gros plan sur la montagne de canettes et de bouteilles. Beaucoup de produit Molson, Labatt et quelques micro-brasseries.

Le propriétaire du dépanneur derrière son comptoir ouvre le tiroir-caisse et en sort quelques billets qu'il remet à notre héros. Il les compte sur le comptoir. Les billets s'empilent sur la zone plastifiée qui sert à faire l'étalage des gratteux de Loto-Québec. Gros plan sur les billets. 5, 10, 20 piasses... Zoom sur le mot CANADA qui revient à chaque billet déposé. Musique : extrait de la chanson de Vigneault

« Voilà le pays que j'aimeeeeeeeeee » En boucle.

GÉNÉRIQUE

La même main qu'au début fouille dans le même garde-robe et s'arrête sur un costume rouge et blanc dont on ne distingue pas les détails.

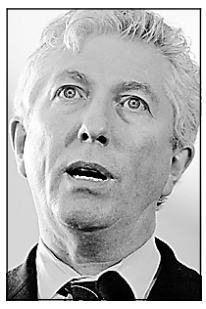
FIN

Qu'on le veuille ou non, la Fête nationale EST une fête politique. Alors, faisons de la politique, échangeons des idées, chicanons-nous un brin. C'est bien beau d'avoir le sens de la fête mais il faut aussi que la fête ait un sens... Camarades, concitoyens bonne Fête nationale !

Une culture propre au Québec

La campagne électorale ne rend pas justice à l'importance que revêt la culture

GILLES DUCEPPE



L'auteur est chef du Bloc québécois.

Le 24 juin, depuis 1834, les Québécois fêtent l'existence de la nation québécoise. Dans tous les coins du Québec, artistes, comédiens, musiciens et chanteurs unissent leurs talents pour célébrer le Québec. Porteurs de la culture, ils nous font chanter et danser notre répertoire vivant à travers des airs d'hier et d'aujourd'hui, reflet de notre histoire. Ensemble nous célébrons la culture québécoise.

Au même moment, la campagne électorale fédérale bat son plein, amorçant la dernière ligne droite jusqu'au jour du vote, le 28 juin prochain. Cette campagne qui dure depuis déjà plusieurs semaines n'a pas rendu justice à l'importance que revêt la culture au Québec. Le Bloc québécois est le seul parti politique fédéral à s'être prononcé sur les enjeux propres à la culture québécoise. Nous considérons que c'est non seulement un enjeu majeur pour l'avenir du Québec mais aussi un enjeu fondamental de la diversité culturelle dans le monde.

Malheureusement, les décisions qui sont prises à Ottawa empêchent trop souvent notre cinéma, notre théâtre, notre télévision, notre littérature ou la chanson québécoise de s'épanouir et de rayonner à leur juste mesure. Plus encore, la diffusion électronique de notre culture est menacée par le laxisme du gouvernement fédéral et son incapacité à reconnaître notre spécificité culturelle. La réglementation des télécommunications, c'est aussi la réglementation des canaux de diffusion de la culture que sont la radio et la télévision. Or, aussi bien les libéraux de Paul Martin que les conservateurs de Stephen Harper laissent planer des doutes sur leurs intentions réelles dans ce domaine.

Le gouvernement libéral a concocté un rapport au ministère de l'Industrie proposant la levée des restrictions à la propriété étrangère de nos industries culturelles et de nos canaux de diffusion. En clair, cela signifie de laisser les lois du marché et les puissantes multinationales américaines de la culture de masse nous imposer leurs produits culturels. Le Bloc québécois a constamment dû ramener le gouvernement libéral à l'ordre quand il a tenté d'assujettir la culture à des fins politiques.

Les conservateurs, pour leur part, menacent de briser les reins du CRTC, un organisme chargé de faire respecter, par exemple, la politique de quotas de chansons françaises à la radio, une politique qui soutient l'essor de la chanson française au Québec. Pour Stephen Harper, la culture n'est qu'une industrie comme les autres et par conséquent, elle ne devrait pas être supportée par l'État. Ce constat est dangereux et témoigne d'une incompréhension profonde de la spécificité culturelle de la nation québécoise.

Les décisions prises à Ottawa empêchent trop souvent notre cinéma, notre théâtre, notre télévision, notre littérature ou la chanson québécoise de s'épanouir et de rayonner à leur juste mesure.

La culture est également devenue un enjeu majeur de la mondialisation. Les États-Unis ont réintégré l'UNESCO il y a quelques mois parce qu'ils ont l'intention de faire la bataille contre la diversité culturelle. Cette bataille, c'est celle d'un géant des télécommunications et de la culture de masse qui veut contrôler tous les marchés culturels sans entrave aucune. Or, le Québec est absent de ce forum international. Paul Martin a bien annoncé son intention de donner la permission au Québec d'y être présent éventuellement, mais il n'a jamais répondu à ma demande d'accorder au Québec une présence permanente et de plein droit à l'UNESCO.

Tout cela montre l'importance de défendre la culture québécoise à Ottawa, d'autant plus que les libéraux de Paul Martin, tout comme les conservateurs de Stephen Harper, ont voté l'automne dernier contre la reconnaissance de la nation québécoise. Pour eux, la fête nationale du Québec, ça n'existe pas. Le peuple québécois n'existe pas. La différence québécoise n'existe pas.

S'il y a encore des gens qui doutaient de l'importance d'aller voter le 28 juin prochain, voilà une autre raison majeure de le faire : la protection de notre culture, qui est un fondement de la différence québécoise. Quant à savoir pour qui voter, il suffit de mentionner que dans cette élection fédérale, il n'y a qu'un parti qui a fait de la culture un enjeu majeur. C'est aussi le seul parti qui soit propre au Québec : le Bloc québécois.

J'invite toutes les Québécois, de toutes les origines et de toutes les régions à fêter ce que nous sommes. Célébrons cette nation québécoise pacifique, fière et belle. La nation québécoise n'est ni meilleure, ni pire que les autres. Elle est différente, tout simplement. Cette différence, c'est ce qui fait la force du Québec.

MONDE

Menaces sur la presse privée en Algérie



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Une vive polémique opposait hier plusieurs journaux privés au gouvernement algérien à propos d'une forte explosion dans l'importante centrale électrique de Hamma, à Alger, ce qui illustre l'écart croissant entre médias et pouvoir dans la foulée des condamnations de deux journalistes devenus l'épicentre d'une mobilisation nationale et internationale.

L'explosion s'est produite vers 22h lundi. La déflagration a été entendue à plusieurs kilomètres à la ronde. Un épais nuage de fumée était visible des hauteurs d'Alger. Le ministre de l'Intérieur Yazid Zerhouni, relayé par les médias publics, a parlé d'un « incident technique », mais des journaux privés évoquaient hier l'hypothèse d'un attentat, alors que la société Sonelgaz indiquait que « l'origine de l'explosion n'a pas été déterminée ».

Les journaux privés reprenaient plus ou moins fidèlement le discours du pouvoir militaire dans la « sale » guerre contre le terrorisme après l'annulation des élections de 1991 que le FIS islamiste était en voie de remporter. La réélection contestée d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence avec une majorité « ceausescuesque » en avril a marqué une rupture.

Mohammed Benchicou, le directeur du quotidien *Le Matin* condamné la semaine dernière à deux années de prison et à 23,4 millions de dinars (400 000 dollars CAN), avait déjà publié, en février, un brûlot intitulé *Bouteflika, une imposture algérienne.* Il était accusé de « détention de bons de caisse » de quelque 200 000 dollars trouvés sur lui en août 2003 à l'aéroport d'Alger.

« L'affaire n'est qu'une façade pour frapper les journalistes qui critiquent » le pouvoir, commentait Omar Belhouchet, directeur du quotidien *El Watan*. Car *Le Matin* avait aussi publié un article mettant en cause le ministre de l'Intérieur dans un cas de torture dans les années 1970. « La liberté de presse est suspendue dans ce pays », poursuivait Belhouchet.

Une semaine avant, le journaliste Hafnaoui Ghoul, correspondant d' *El Djazaïr News* à Djelfa, avait été condamné à deux mois de prison et 10 000 dinars d'amende pour un reportage sur la mort suspecte de 13 bébés dans l'hôpital de la ville du Sud algérien. Ghoul est un militant de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme. Ces cas illustrent « l'usage pervers du système judiciaire », a estimé Me Ali Yahia Abdennour, président de la LADDH.

Benchicou et Ghoul ont décidé d'interjeter appel. Mais les autorités ont mis sous scellés le siège du *Matin*, qui doit être mis en vente le 26 juin. L'édifice, ainsi que la Maison de la presse à Alger, sont devenus des lieux de mobilisation de journalistes, soutenus par des mouvements sociaux divers, aux cris de « Libérez Benchicou et Ghoul ».

Sit-ins, meetings, discours s'y succèdent, en parallèle avec des conférences de presse et des colloques à Paris et Bruxelles impliquant la Fédération internationale des journalistes, le Centre européen de journalisme, des syndicats de journalistes de France, de Belgique et du Royaume uni, et Reporters sans frontières. Une démarche conjointe est prévue auprès de l'Union européenne, et une pétition sur le web (algeriensemble.com) continue de recueillir des signatures.

La plupart des quotidiens s'étaient opposés à la réélection de Bouteflika et ils craignaient la vengeance du pouvoir. « Les règlements de comptes postélectoraux ont commencé », écrit le *Courrier international*. Sous une loi antidiffamation de 2001, un journaliste peut être emprisonné pour trois ans pour « insultes » aux responsables civils et militaires. Plus de 100 poursuites instituées par les autorités contre des journaux sont en suspens.

Cette régression, qualifiée de « barbare » par Aidan White, de la FIJ, intervient alors que l'Amérique de George W. Bush prône la « démocratisation » du Moyen-Orient. Bouteflika était l'un des invités au sommet du G8 à Sea Island. L'annonce de l'élimination du chef du groupe armé islamiste GSPC, Nabil Sahraoui, la semaine dernière, écrivait le *New York Times*, « couronne la lutte de l'Algérie contre Al-Qaeda ». L'article a été repris lundi par le quotidien *El Moudjahid*, organe du pouvoir algérien.

Rappelant que les noms de 103 journalistes assassinés par les terroristes et inscrits Place de la liberté de la presse à Alger soulignent leur combat pour la démocratie et la liberté d'expression, les journalistes des médias privés algériens, eux, scandent ces jours-ci : « À bas le système, à bas l'islamisme ». « Nous nous sommes battus pour la démocratie contre les intégristes, nous continuerons à nous battre pour la même cause contre le pouvoir », déclarait lundi Ghania Hammadou, rédactrice en chef du *Matin*, lors d'un meeting devant le siège du journal.



PHOTO REUTERS

Cette image diffusée par la chaîne iranienne Al-Alam montre trois des huit soldats britanniques, capturés lundi, assis les uns contre les autres, à même le sol dans un espace réduit, le dos au mur, un bandeau sur les yeux.

Saisie de trois bateaux britanniques

L'Iran songe à libérer les soldats capturés

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — L'Iran envisageait hier de libérer les huit soldats britanniques capturés lundi dans le but de couper court à la crise suscitée par leur capture et la diffusion d'images les montrant assis à même le sol, les yeux bandés.

« Ils seront libérés prochainement si les interrogatoires montrent qu'ils n'avaient pas d'intention malveillante », a déclaré l'un des commandants de l'armée iranienne, le général Alireza Afshar, cité par l'agence estudiantine *Isna*.

La télévision d'État iranienne en arabe Al-Alam, la mieux informée jusqu'alors sur l'affaire, a indiqué qu'une libération prochaine, sans jugement, était « probable ». *Isna* a même écrit que la libération avait été décidée et qu'elle interviendrait au plus tard ce matin.

Sans être aussi catégorique, le ministre de la Défense, l'amiral Ali Chamkhani, a dit à *Isna* que le problème pouvait « être résolu ». Croyant à une erreur de navigation, il a prôné la mesure à l'encontre des prisonniers parce que, « même s'ils ont mal agi, ils n'avaient pas d'attitude hostile ».

Al-Alam avait suscité l'inquiétude d'une crise prolongée en annonçant que les soldats seraient « poursuivis pour être entrés illégalement dans les eaux territoriales iraniennes ».

L'ambassadeur iranien à Londres a été convoqué au Foreign Office qui a réclamé « la libération des soldats le plus tôt possible ». Le Foreign Office a aussi pressé les Iraniens de lui permettre un « plein accès » à ses ressortissants.

Les Iraniens ont en effet maintenu le plus grand silence sur le lieu de détention des huit soldats capturés la veille sur le Chatt al-Arab, fleuve frontalier de l'Iran et de l'Irak.

Et la diffusion par la télévision des images et des confessions des prisonniers risque d'irriter les Britanniques.

Al-Alam a montré les huit hommes assis les uns contre les autres, à même le sol dans un espace réduit, le dos au mur, un bandeau sur les yeux mais les mains et les pieds libres.

Elle a diffusé les excuses des deux chefs de l'escouade, déclamant un texte visiblement rédigé par avance : « Je m'appelle Thomas Hawkins, de la Royal Navy britannique, matricule D04428 (...) Notre équipe de trois bateaux et de huit hommes est entrée par erreur dans les eaux iraniennes et nous présentons nos excuses pour cette grosse erreur ».

Ils ont été capturés par les Gardiens de la révolution, l'armée idéologique du régime chargée de la protection des frontières, sans que le moindre coup de feu soit tiré, alors qu'ils naviguaient d'Oum Qasr vers Bassorah sur le Chatt al-Arab, fleuve sur lequel rien ne matérialise la frontière passant par la ligne la plus basse des eaux.

L'escouade était constituée de Marines et de marins de la Royal Navy chargés d'entraîner la police fluviale irakienne, a précisé le gouvernement britannique.

Dans un pays très inquiet d'espionnage, Al-Alam a montré tout un arsenal d'armes et de matériel et indiqué que des équipements de vision nocturne et du matériel satellitaire de communication et de localisation avait été saisis lors de l'interception.

« Avec un tel niveau d'équipement, il peut difficilement s'agir de soldats ordinaires », chargés de former la police fluviale irakienne, dit Al-Alam et « le doute subsiste sur la nature de leur mission ».

Cet incident, le plus grave sur la frontière avec l'Iran depuis la chute de Saddam Hussein, s'ajoute à une liste de crispations déjà longue dans les relations entre Téhéran et Londres, traditionnellement compliquées.

Clinton confesse sa liaison «immorale et stupide» avec Monica Lewinsky



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — « Immoral et stupide. » Dans son autobiographie publiée hier, Bill Clinton règle en deux mots le sort du scandale qui a fait perdre la tête aux États-Unis pendant des mois : son flirt charnel avec une jeune stagiaire.

« Ce que j'avais fait avec Monica Lewinsky était immoral et stupide. J'avais profondément honte de ça et je ne voulais pas que cela se sache. » C'est ce qu'explique l'ancien président démocrate dans une brique de 957 pages, intitulée *My Life*, qu'on s'arrache depuis sa sortie hier peu après minuit.

Un peu comme si les Américains étaient retombés dans le psychodrame auquel ils se sont livrés il y a quatre ans, le « Monicagate » fait la une comme jadis et Bill Clinton fait couler au moins autant d'encre que la guerre en Irak. Le récit de sa célèbre liaison, contenu dans sa biographie, fait le délice des médias qui l'interviewent pour lui soutirer des détails additionnels.

Dans son livre, Clinton raconte qu'il a eu une première « rencontre inappropriée » avec la jeune stagiaire à la fin de l'année 1995, chose qu'il s'était jusqu'ici refusé à admettre. Il soutenait que la liaison avait débuté en 1996, alors que la jeune femme avait obtenu un emploi rémunéré.

Clinton et Lewinsky ont eu des relations sexuelles « à d'autres occasions entre novembre et avril », soit jusqu'à ce qu'elle ait quitté la Maison-Blanche pour un emploi au Pentagone. Ils ont ensuite cessé de se voir pendant dix mois, se parlant uniquement au téléphone. Jusqu'en février 1997 où, seuls pendant 15 minutes, ils ont récidivé. Il s'agira de leurs ultimes ébats.

« Je me dégoûtais moi-même », raconte Clinton. Lors de leur rencontre suivante, au printemps 1997, il a informé Lewinsky que leur liaison était terminée. « Je lui ai dit que c'était mal pour moi, mal pour ma famille et mal pour elle et que je ne pouvais plus le faire. Je lui ai aussi dit qu'elle était une personne intelligente, intéressante et que si elle le voulait, je tenterais d'être son ami et de l'aider », écrit l'ancien président.

Clinton dit avoir initialement nié l'existence de la liaison pour « protéger sa famille ». Il raconte aussi comment il a choisi de tirer sa femme du lit pour lui avouer la vérité deux jours avant son témoignage devant un grand jury. « Elle m'a regardé comme si je lui avais donné un coup de poing dans l'estomac, presque aussi en colère contre moi parce que je lui avais menti en janvier que pour ce que j'avais fait », indique-t-il. Il a aussitôt été condamné à coucher sur le sofa, heureusement « plutôt confortable ».

Parallèlement, l'ancien président déverse longuement son fiel sur le procureur Kenneth Starr, dont l'enquête a vite pris des allures de règlement de comptes. La biographie, pour laquelle ce politicien hors du commun a reçu une avance de 10 millions US, va bien sûr beaucoup plus loin que cette période trouble.

Elle relate les succès de l'époque et comprend une critique acerbe du jugement de la plus haute cour du pays après le vote de l'an 2000, qui a consacré George W. Bush comme président. Selon Clinton, la décision « passera à l'histoire comme l'une des pires jamais rendues par la Cour suprême ».

Chrétien parmi les amis

Il la compare à des jugements « réactionnaires », dont celui qui a maintenu la légalité de la ségrégation raciale. Il insinue par ailleurs que s'il avait fait campagne en Arkansas, il aurait pu permettre au démocrate Al Gore de remporter cet État et de s'emparer de la Maison-Blanche.

Si Clinton parle relativement peu du Canada dans son livre, les quelques paragraphes qui s'y trouvent sont très flatteurs. Il fait état de son amitié pour l'ancien premier ministre Jean Chrétien et des liens étroits entre les États-Unis et son voisin du Nord.

« Chrétien allait devenir l'un de mes meilleurs amis parmi les leaders mondiaux, un allié solide, confiant et un partenaire de golf fréquent », écrit-il. Quant au Canada, malgré « des disputes occasionnelles » en matière de commerce, « notre amitié était étendue et profonde ». Il a même des bons mots pour Kim Campbell, prédécesseur de Chrétien, « une personne impressionnante et clairement dévouée ».

De même lorsqu'il parle des liens entre le Canada et le terrorisme (de l'arrestation d'Ahmed Ressam, par exemple), c'est pour souligner les progrès effectués contre ce fléau. Le terrorisme prend d'ailleurs une place de choix dans la dernière moitié du livre, consacrée à sa présidence. Il ne cache pas son dédain pour Oussama ben Laden, qu'il a tenté d'éliminer.

Il accuse le terroriste de vouloir « jouer à Dieu » en tuant des innocents. « Comme nous étions en lutte contre son organisation depuis plusieurs années, je savais depuis un certain temps qu'il était un adversaire redoutable. Après le carnage africain (le bombardement des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie) j'étais profondément concentré à le capturer ou à le tuer et à détruire Al-Qaeda », écrit Clinton.

Les quelque 450 premières pages sont consacrées à sa jeunesse et à son ascension politique. Il y raconte ses origines modestes, son embonpoint et sa vie avec un beau-père alcoolique. Celui-ci battait sa mère et est allé jusqu'à tirer un coup de feu dans sa direction.

Pour s'en sortir, le jeune Clinton dit avoir appris à développer des « vies parallèles », refoulant sa colère et gardant secrète une partie de son quotidien. Un mécanisme de défense qui explique en partie le « Monicagate », fait-il comprendre, et qui aide à déchiffrer un peu plus la personnalité complexe de ce président marquant.

LE TOUR DU GLOBE

PROCHE-ORIENT

Contre un rôle pour l'Égypte

Dix mouvements palestiniens se sont déclarés hier opposés à tout rôle sécuritaire de l'Égypte et de la Jordanie dans la bande de Gaza après un éventuel retrait israélien. Dans un communiqué conjoint publié sur le site Internet du mouvement islamiste radical Hamas, ces mouvements ont souligné avoir noté avec « surprise et désapprobation » des pourparlers sur le rôle sécuritaire de plusieurs parties arabes dans la bande de Gaza et la Cisjordanie. « Notre peuple en lutte attend de ses frères arabes une logique de soutien », indique le texte, signé, en plus du Hamas, par le Jihad islamique, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP). *d'après AFP*

CONGO

Un chef dissident au Rwanda

Un des chefs des soldats dissidents congolais, le colonel Jules Mutebusi, s'est réfugié au Rwanda avec 305 de ses hommes, qui ont été désarmés par les autorités rwandaises, après avoir été chassé par l'armée congolaise de la ville de Kamanyola. La fuite au Rwanda des soldats dissidents, soumis à une pression croissante des forces gouvernementales, intervient au moment où les autorités de Kinshasa ont envoyé quelque 10 000 hommes dans l'est du pays, un mouvement de troupes qui inquiète le Rwanda. Les troupes du colonel Mutebusi et celles du général Laurent Nkunda, tous deux Tutsis congolais, avaient pris pendant une semaine, du 2 au 9 juin, la ville de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, dans l'est du Congo, en affirmant que des exactions y étaient commises contre leur communauté. *d'après AFP*

ÉTATS-UNIS

Mémos sur la torture

Pour tenter de désamorcer la polémique sur les sévices infligés à des détenus irakiens dans la prison d'Abou Ghraib, la Maison- Blanche a publié hier les mémorandums détaillant les méthodes d'interrogatoire que peuvent employer les soldats américains. Ces mémorandums ne concernent toutefois que les prisonniers faits en Afghanistan et ceux détenus sur la base de Guantanamo. L'un d'eux, signé de la main du président américain George W. Bush, stipule que les prisonniers talibans en Afghanistan doivent être traités humainement même si les conventions de Genève ne s'appliquent pas à eux. « Le président n'a jamais donné l'ordre ou dit à quelqu'un qu'il fallait torturer », a affirmé un porte-parole de l'administration, ajoutant que le document du 7 février 2002 est « la seule directive présidentielle sur le traitement des prisonniers ». *d'après AFP*



PHOTO TIMOTHY A. CLARY, AFP

Des admirateurs de Bill Clinton se sont installés dans la longue file d'attente, sur la Cinquième Avenue à New York, pour faire signer leur exemplaire de *My Life*, l'autobiographie de l'ancien président des États-Unis.

Ruée sur l'autobiographie de Bill Clinton



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — La file commençait à l'intérieur du Barnes & Noble de la Cinquième Avenue, entre la 48e et la 49e Rue, à Manhattan.

Elle s'étirait tout autour du bloc, qui fait partie de l'énorme Rockefeller Center. Des milliers d'admirateurs attendaient Bill Clinton sous la pluie battante. Une des plus longues queues dans l'histoire de New York.

L'ancien président devait arriver à 12 h 30 pour signer des exemplaires de son autobiographie, *My Life* (*Ma vie*), qui était mise en vente hier aux États-Unis et dans d'autres pays du monde.

À 12 h 58, sous une pluie fine, il est descendu d'un VUS noir, saluant la foule de la main. Il était plus svelte que jamais.

« Nous vous aimons, Monsieur le président ! » ont crié des fans en voyant Clinton disparaître à l'intérieur du magasin, où l'attendait, en tête de la file, Greg Packer, un New-Yorkais de 40 ans vêtu d'un chandail des Yankees.

Greg avait passé la nuit sur le trottoir, comme plusieurs autres admirateurs de Bill Clinton.

Après la semaine Reagan, qui a suivi la mort du 40e président, c'était le début de l'été Clinton. Jusqu'à la fin de juillet, le 42e président fera la promotion de son livre, sillonnant son pays pour justifier sa paye (dix millions US) et défendre sa présidence.

Il y a bien sûr matraquage médiatique, orchestré par la maison d'édition Knopf, qui a tiré *Ma vie* à 1,5 million d'exemplaires, un record pour une première impression de ce type d'essai. Hier, pendant que Clinton signait des livres à Manhattan, la télévision américaine présentait une entrevue d'Oprah Winfrey avec l'ancien président, qui suivait celles de Dan Rather, chef d'antenne de la chaîne CBS, et du magazine *Time*.

À en juger par la foule de New York, il y aura aussi nostalgie. Hier, plusieurs fans de Bill Clinton portaient des macarons montrant le visage de l'ancien président et disant : « Je regrette la paix, la prospérité et Clinton. »

Rhoda Anderson, une quinquagénaire du New Jersey, avait épinglé un de ces macarons à sa veste.

« Nous pensons que Bill Clinton est l'un des meilleurs présidents de l'histoire des États-Unis, a déclaré Rhoda, qui était accompagnée de son mari. C'est une occasion unique de l'approcher, de le remercier. »

Interrogée sur l'affaire Lewinsky, Rhoda Anderson a répondu : « J'aimerais bien que la vie sexuelle de notre président soit la pire chose dont nous puissions parler aujourd'hui, plutôt que la guerre en Irak, les pertes d'emplois ou les empiétements sur nos libertés. »

Certains fans voulaient s'approcher du président, d'autres voulaient surtout sa signature sur la page de garde de son autobiographie.

« C'est pour ma femme, a déclaré Douglas Gonzalez, un courtier de Wall Street, qui faisait la queue depuis 5 h 30. Elle adore Bill Clinton. Heureusement, je ne suis pas jaloux. »

« Je pense que l'exemplaire dédicacé constituera un souvenir fantastique », a pour sa part déclaré Bob Rosenthal, un travailleur social de 36 ans. Dimanche, Bob a lu la une du *New York Times*, qui présentait une critique féroce de l'autobiographie de Clinton. Pour le journal de la 43e Rue, *Ma vie* est un ouvrage « mal fait, complaisant et souvent terriblement ennuyeux ».

« S'il y a des passages qui m'ennuient, je les survolerai », a dit Bob en haussant les épaules.

Rebbecca Yofpahie, une avocate de 27 ans, est aussi indulgente que Bob. « C'est un livre de 900 pages, a-t-elle dit. Je m'attends à des passages moins palpitants. »

En signant son premier livre, hier, Clinton a expliqué vouloir « élever la politique » aux yeux du public. « J'essaie de raconter l'histoire de ma vie et de l'Amérique dans la dernière moitié du XXe siècle, et de dire aux gens combien ces fonctions politiques sont décisives », a-t-il dit.

En soirée, l'ancien président devait participer à une séance de dédicaces à Harlem, où se trouvent ses bureaux. Ce matin, il signera des livres à SoHo, avant de s'envoler pour la côte Ouest, deuxième étape de sa tournée de promotion.

En cours de route, Clinton ne rencontrera pas seulement des admirateurs, cela s'entend. Depuis une semaine, l'animateur conservateur Rush Limbaugh, un des plus grands détracteurs de l'ancien président, prétend que ses mémoires s'intitulent *My Lie* (*Mon mensonge*).

SOUDAN

Les rebelles dénoncent la « purification ethnique » au Darfour

D'APRÈS AFP

LIBREVILLE — La rébellion soudanaise du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) a demandé hier à la communauté internationale d'intervenir « par tous les moyens » pour arrêter « la purification ethnique au Darfour », à l'ouest du Soudan, et de créer un tribunal international pour en juger les responsables.

« Le MJE demande à la communauté internationale, en particulier à l'Onu et aux pays puissants d'intervenir par tous les moyens pour arrêter la purification ethnique au Darfour planifiée par le gouvernement de Khartoum », indique un communiqué signé du porte-parole militaire du MJE, le colonel Abdallah Abdel Kerim, reçu hier à Libreville.

Le texte réclame également la création d'« un tribunal de type TPIR (Tribunal pénal international de l'ONU pour le Rwanda) pour juger les commanditaires et les auteurs de la purification ethnique », dont il cite une liste de 17 noms allant du président du Soudan, Omar al-Béchir, aux responsables locaux du Darfour, en passant notamment par des membres du gouvernement soudanais.

Le texte fait explicitement référence au « Rwanda de 1994 » et à « l'ex-Yougoslavie » pour décrire la situation actuelle au Darfour, où le MJE et le Mouvement de libération du Soudan (MLS) affrontent depuis février 2003 l'armée soudanaise et des milices arabes alliées, les djandjawids. Celles-ci ont été accusées de « nettoyage ethnique » contre les populations non arabes du Darfour par un responsable des Nations unies.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a dit mi-juin refuser de qualifier de « génocide » ou de « nettoyage ethnique » la situation au Darfour, ne reconnaissant que « des violations massives du droit humanitaire international ». La qualification officielle de génocide, employée par plusieurs ONG, obligerait les Nations unies à intervenir pour y mettre fin.

M. Annan a prévenu hier que l'ONU ne doit pas être blâmée éventuellement pour la situation au Darfour comme elle l'a été lors du génocide rwandais de 1994. « Nous devrions éviter les situations où nous permettons à des États membres de se cacher derrière le secrétaire général, de l'utiliser comme un alibi pour leur propre inaction », a prévenu hier M. Annan.

Le MJE « salue l'idée des USA d'isoler tous les officiels du gouvernement de Khartoum ». Le porte-parole adjoint du département d'État américain, Adam Ereli, a annoncé vendredi que les États-Unis envisageaient d'imposer des sanctions aux officiels soudanais jugés responsables de la crise au Darfour.



Plaisir estival pour toute la famille



Four Points by Sheraton Destin-Fort Walton Beach, Florida

- Piscine
- Petit-déj. gratuit pour enfants
- Centre de culture physique
- Internet haute vitesse gratuit

Four Points®
Sheraton
fourpoints.com

Préparez-vous à vivre des vacances familiales mémorables avec notre forfait spécial Vacances estivales en famille.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 18 septembre, les hôtels participants Four Points® by Sheraton vous offrent des tarifs réduits, le petit-déjeuner gratuit pour les enfants, le départ tardif à 16 h 00 et un CD souvenir de Sesame Street® qui vous fera apprécier les talents de vos personnages préférés!



Pour réserver votre forfait spécial Vacances estivales en famille, composez le **877-782-0020** et mentionnez le code **SSWLAP**. Vous pouvez aussi réserver en ligne à l'adresse **fourpoints.com/familyvalues** et obtenir un rabais de 10 $ sur votre deuxième nuitée ainsi que la garantie des meilleurs tarifs.

Là où le prix ne doit pas être synonyme de compromis.

STARWOOD PREFERRED GUEST | WESTIN | Sheraton | Four Points Sheraton | ST. REGIS | LUXURY COLLECTION | W HOTELS

Cette offre est valide seulement dans les hôtels Four Points by Sheraton participants du Canada et des États-Unis. Vous devez réserver et occuper votre chambre entre le 21 mai et le 18 septembre 2004. Vous pouvez faire vos réservations en ligne ou par téléphone, au 877 782-0020. Mentionnez le code promotionnel SSWLAP. Seules les réservations faites en ligne donnent droit à un rabais de 10 $US sur la seconde nuitée. Le petit-déjeuner pour enfant n'est offert gratuitement qu'à l'achat d'un petit-déjeuner pour adulte (maximum de deux enfants par famille). Le petit-déjeuner est offert une fois par jour, par chambre, et doit être pris à l'hôtel. Un CD de musique Sesame Street est offert par séjour, par chambre, jusqu'à épuisement des stocks. Le départ tardif à 16 h 00 est offert selon les disponibilités. Les prix indiqués s'appliquent à une chambre pour une ou deux personnes, pour une nuitée, selon la disponibilité. Le nombre de chambres offertes à ce prix peut être restreint. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Cette offre ne comprend ni les frais additionnels exigibles ni les taxes imposées par l'état ou la localité. Cette offre n'est pas applicable aux groupes. Une réservation de principe est exigée. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre ou promotion. © 2004 Starwood Hotels & Resorts Worldwide, Inc.

3233054A